

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES

DÉPARTEMENT DES
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX
EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH CENTRE
AND TRAINING SCHOOL IN
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
STUDIES IN EDUCATION

**SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE AU TCHAD :
IMPLEMENTATION D'UNE EDUCATION DE
QUALITE ET RESISTANCE SOCIOCULTURELLE
DANS LA VILLE D'ABECHE**

Mémoire rédigé et présenté en vue de l'obtention du Diplôme du Master en
Sciences de l'Education

Enseignements Fondamentaux en Education

Spécialité : Socio-anthropologie de l'éducation

Par

MAHAMAT -TAHIR ABDERAMAN

Licencié en sociologie

Matricule : 22W3536



MEMOIRE SOUTENU LE 26 NOVEMBRE 2024

JURY

PRESIDENT :	BIAKOLO KOMO Louis Dominique	Professeur	UM
EXAMINATEUR :	WAKEU Martial	CC	UYI
RAPPORTEUR :	EYENGA ONANA Pierre Suzanne	MC	UYI/FSE

ANNÉE ACADEMIQUE : 2023-2024

SOMMAIRE

DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ABREVIATIONS	vi
LISTE DES PHOTOS	ix
LISTE DES FIGURES	x
RESUME	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
I - DEFINITION DES CONCEPTS	2
II - PROBLEME DE RECHERCHE	3
III - PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	3
IV - QUESTIONS DE RECHERCHE	11
V - CADRE METHODOLOGIQUE	12
VI - CADRE THEORIQUE	14
VIII - DELIMITATION DU CADRE DE L'ETUDE	19
X - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTOIRE DE LA REGION DU OUADDA	19
CHAPITRE I : LES FACTEURS DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE	22
INTRODUCTION	23
CONCLUSION	42
CHAPITRE II : LES ENJEUX DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE	43
INTRODUCTION	44
CONCLUSION	67
CHAPITRE III : LES EFFETS LIES A LA MARGINALISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE	69
INTRODUCTION	70
CONCLUSION	85
CHAPITRE IV : ACTIONS DES ACTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX FAVORABLES A LA PROMOTION EDUCATIVE DE LA JEUNE FILLE	87
INTRODUCTION	88
CONCLUSION GENERALE	115
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	122
ANNEXES	127

A mon père ABDERAMAN Mahamat-Tahir Adam

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer mes remerciements à l'endroit de tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail. Il s'agit de :

- de mon directeur de mémoire le Professeur **EYENGA ONANA Pierre Suzanne** ;
- du Docteur **AKA'A Raphaël**, pour son soutien ;
- des membres de ma famille proche et lointaine notamment :
- de mon frère cadet Moustapha Mahamat Abderaman ;
- de ma sœur cadette Zara Abderaman Mahamat-Tahir et son mari Mahamat-Tahir Choukou ainsi que mon frère Moussa Choukou ;
- de mon frère cadet Ismaël HISSEINE IBET ;
- À ma tante HAOUA Mahamat-Tahir Adam ;
- À ma tante MARIAM Mahamat-Tahir Adam ;
- de mon épouse AWATIF Abdelaziz Mahamat ;
- Tous les professeurs (es) et tous les docteurs de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Yaoundé I, pour leur aide dans notre parcours scolaire, particulièrement les Docteurs
- Wakeu Martial Aimé,
- Pasker Apongde
- BIOLO Thierry Dimitri,
- Valèse Mapto Kengne et Amchetou MELO.

Que tous ceux qui m'ont toujours aidé et soutenu dans la joie comme dans les difficultés pendant nos études, et qui n'ont pas été cités nommément, qu'ils trouvent ici l'expression de mes profondes gratitude.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des Effectifs par niveaux, genre (F-fille et G-garçon) et statut.....	25
Tableau 2 : Etude des cas et questionnement	26
Tableau 3 : la subdivision de la région du Ouaddaï.....	36
Tableau 4 : personnel du bureau	40
Tableau 5: Les indicateurs d'accès au primaire	50
Tableau 6: Les indicateurs d'accès au Moyen.....	50
Tableau 7 : Les indicateurs d'accès au secondaire général.....	51
Tableau 8 : Classification des MC par source de financement :.....	56
Tableau 9 : Ecoles publiques Francophones.....	59
Tableau 10 : Effectif dans les écoles arabophones :	60
Tableau 11 : Effectif dans les écoles bilingues	60
Tableau 12 : Ecoles privées -Effectif dans les écoles francophones :.....	63
Tableau 13 : Effectif dans les écoles privées arabophones :	63
Tableau 14 : Effectif dans les écoles privées bilingues	64
Tableau 15 : Récapitulatif des élèves dans les écoles privées par langues :	64
Tableau 16 : Ecoles communautaires :	65
Tableau 17 : Effectif dans les écoles arabophones :	66
Tableau 18 : Effectif dans les écoles bilingues :	66
Tableau 19 : les effectifs du personnel enseignant.....	91
Tableau 20 : les effectifs des enseignants	91
Tableau 21 : les effectifs des enseignants	92
Tableau 22 : les effectifs Scolaires	92
Tableau 23 : les effectifs scolaires	93
Tableau 24 : les effectifs scolaires	93
Tableau 25 : nombre des établissements Scolaires au primaire	94
Tableau 26 : nombre des établissements scolaires au Moyen	94
Tableau 27 : nombres des établissements scolaires Au Secondaire.....	94

LISTE DES ABREVIATIONS

AEF : Afrique, Equatoriale, Française ;

APE : Association de Parents d'Elèves ;

APICED : Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education ;

AME : Association de Mères Educatrices ;

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée ;

BEPC : Brevet d'Etudes du Première Cycle ;

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ;

CALF : Centre et Association d'Apprentissage de la Langue Française ;

CFTP : Centre de Formation Technique et Professionnel ;

CNARR : Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés ;

CEPE : Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires ;

CEM : Collèges d'Enseignement Moyen ;

CDFCEP : Centres Départementaux de Formation Continue des Enseignants du Primaire ;

CARE : Cadre d'Action Globale pour les Réfugiés ;

CDFCEP : Centre de Départementaux de Formation Contenue d'Ecole Primaire ;

CONFEMEN : Conférence des Ministères de l'Education des Etats et Gouvernements de la francophonie ;

COGES : Comité de Gestion des Etablissements Scolaires ;

COOPI : Cooperazione Intenazionale ;

CPT : Code Pénal Tchadien ;

DPENPCO : Délégation Provinciale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Ouaddaï ;

ENIBA : Ecole Normale d'Instituteurs Bilingues d'Abéché ;

ECA : Ecole Catholique Associée ;

ECOSIT3 : Enquête sur la Consommation de Ménage et le Secteur Informel ;

ERE : Education Relative à l'Environnement ;

EPT : Education Pour Tous ;

FSF : Fournisseur de Service Financier ;

GBV : Violence Basée sur le Genre ;

HI : Humanité et Inclusion ;

IDH : Indice de Développement Humain ;

PEPI : Programme d'Education Physique Individualisé ;

2P2FAF : Projet de Promotion de la Formation des Filles et de l'Alphabétisation des Femmes ;

LETCAB : Lycée d'Enseignement Technique Commercial d'Abéché ;

LCETIAB : Lycée Collège d'Enseignement Technique et Industriel d'Abéché ;

M C : Maitre Communautaire ;

MICS : Multiple Indicators Cluster Survey ;

MENPC : Ministère d'Education Nationale et de la Promotion Civique ;

OOSCI: Out – Of School Children Initiative;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

OMS : Organisation Mondiale de la Santé ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

PEFAF : Projet d'Education des Filles et de l'Alphabétisation ;

PIB : Produit Interne Brut ;

PIET : Programme Intérimaire de l'Education au Tchad

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;

PNANSS : Politique Nationale d'Alimentation de Nutrition et Santé Scolaire ;

RGPH2 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population ;

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ;

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture ;

USD ; United States Dollar ;

SIL : Société Internationale de Linguistique ;

TBA : Taux Brut d'Admission ;

LISTE DES PHOTOS

- Photo 1: Une fille d'une famille pauvre en classe sans la tenue scolaire.....28**
- Photo 2 : Trois filles en tenue scolaire et dont les parents s'opposent à la scolarisation.34**
- photo 3: séance de distribution d'argent pour l'encouragement des filles.....99**

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Carte de localisation de la ville d'Abéché.....	21
Figure 2 : indicateurs d'accès au primaire.....	50
Figure 3 : indicateurs d'accès au Moyen.....	51
Figure 4 : indicateurs d'accès au secondaire.....	51

RESUME

Le choix de réflexion autour du sujet : *Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché*, le fait que l'éducation des jeunes filles au Tchad reste un enjeu crucial pour le développement social et économique du pays. La problématique de cette étude est celle d'identifier les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille au Tchad ainsi que les enjeux de blocage de l'éducation et les effets d'une marginalisation. Dans cette perspective, l'objectif principal est celui de montrer les phénomènes qui entravent la scolarisation de la jeune fille au Tchad en général et dans la ville d'Abéché en particulier. Pour réaliser cette étude, nous avons fait une descente sur le terrain afin de collecter les données. La population ciblée a été organisée en un échantillon de 24 enquêtés dont 20 élèves questionnées et 4 responsables éducatifs interviewés. Ainsi, nous nous sommes servis d'outils d'enquêtes, notamment le questionnaire et l'interview. A la fin de cette étude, nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels la scolarisation de la jeune fille au Tchad est entravée par les facteurs culturels, les facteurs socioéconomiques, les facteurs institutionnels, structurels et politique. L'émancipation des filles par le biais des études suscite une crainte chez certains parents dépositaires de la tradition. Ces derniers pensent que leur pouvoir serait déstabilisé si les femmes sont éduquées. Selon nos enquêtés, au niveau national, l'enseignement moyen (6e - 3e) et l'enseignement secondaire général (2nd - Terminale), révèlent une situation encore plus inquiétante pour les filles. Dans l'enseignement moyen, le taux d'achèvement est de 20% pour les filles contre 32,6% pour les garçons avec d'importantes disparités au niveau provincial. Une dizaine de provinces enregistrent des taux d'achèvement des filles se situant en dessous de 5%. Au niveau du secondaire général, le taux d'achèvement est de 24,60% pour les filles contre 28,50% pour les garçons et l'indice de parité est de (3,9%) traduit une faible fréquentation des filles.

Mots clés : Scolarisation, Implémentation, Education socioculturelle, Abéché.

ABSTRACT

The choice of reflection around the topic: *Schooling of young girls in Chad: implementation of quality education and sociocultural resistance in the city of Abéché* in Chad is motivated by the fact that the education of young girls in Chad remains a crucial issue for the social and economic development of the country. The problem of this study is to identify the blocking factors of girls' education in Chad of the Refusal to educate girls and the marginalization they face have significant impacts. Here are the main challenges and effects. In this perspective, the main objective is to demonstrate the phenomena that hinder the schooling of young girls in Chad in general and in the city of Abéché in particular. To carry out this study, we went to the field to collect data. The target population was organized into a sample of 24 respondents, including 20 students and 4 educational officials. Thus, we used survey tools, namely questionnaires and interviews. At the end of this study, we reached the results according to which the schooling of young girls in Chad is hindered by cultural factors, socio-economic factors, institutional and structural factors. The emancipation of girls through education raises concerns among some parents who are keepers of tradition. They believe that their power would be destabilized if women are educated. According to our respondents, at the national level, middle school education (6th - 9th grade) and general secondary education (10th - 12th grade) reveal an even more worrying situation for girls. In middle school education, the completion rate is 20% for girls compared to 32.6% for boys, with significant disparities at the provincial level. About ten provinces record completion rates for girls below 5%. At the general secondary level, the completion rate is 24.60% for girls compared to 28.50% for boys, and the parity index is (3.9) reflects a low attendance of girls.

Keywords : schooling, Implementation, Education, socio-cultural, Abéché.

INTRODUCTION GENERALE

Le Tchad est l'un des pays en voie de développement avec un PIB par habitant de 1768 USD (2017) et un financement public limité disponible pour les services sociaux [Tels que la santé, l'éducation, la justice, l'identification civile, la formation et l'emploi]. Le Tchad est classé parmi les pays à faible développement humain, 187e sur 189 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,401 ; il est classé dans le groupe 5 avec un indice de développement de genre de 0,774 et au 160ème rang avec un indice d'inégalité de genre de 0,701. L'IDH des femmes est de 0,347 tandis que celui des hommes est 0,449. Le Tchad a une population très jeune et croissante. En 2018, près des deux tiers de la population scolarisée (65%) avaient moins de 18 ans, dont 1,65 million d'enfants (801 000 filles) d'âge préscolaire (3-5 ans), 2,47 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (1,23 million de filles entre 6 et 11 ans) et 734 115 enfants adolescents (373, 743 filles) (Rapport de développement humain de l'UNDP 2019)¹. Le statut général de l'éducation dans le pays est très faible, cette image est accentuée pour les jeunes filles, et en particulier les adolescentes. Bien que les filles représentent un peu moins de la moitié des enfants inscrits à l'école primaire (44% selon l'annuaire statistique de l'éducation 2019), les taux d'abandon chez les filles sont bien plus élevés que ceux des garçons (19% contre 17% pour les garçons). Les contraintes à l'égalité entre les sexes se tissent dans la famille : dès la plus tendre enfance, le garçon et la fille intériorisent les normes, valeurs et interdits relatifs à leur sexe. Il a d'abord été constaté dans un premier temps certains facteurs sociaux ayant un impact sur l'accès des filles à l'école comme le mariage précoce ou forcé, les grossesses non désirées, l'influence de médias sociaux, le manque d'un programme adéquat pour l'éducation sexuelle des filles, et en plus le manque de confiance en l'école, manque de modèle féminin motivant la scolarisation des filles.

En général, les filles ont un cursus scolaire du primaire au secondaire moins long que les garçons au niveau national. Cette différence de durée de scolarisation qui est perceptible dès le plus jeune âge, s'amplifie progressivement jusqu'au secondaire en raison des décrochages scolaires plus importants chez les filles.

I - DEFINITION DES CONCEPTS

Scolarisation

Action de scolariser, fait d'être scolarisé. M. Deneux a pu écrire que « *le prolongement de la scolarité obligatoire de 12 à 14 ans, en maintenant les enfants dans les écoles communales, a été une véritable escroquerie morale vis-à-vis des familles paysannes en leur faisant croire qu'à un prolongement de la scolarisation correspondraient un accroissement de l'instruction et un perfectionnement de l'éducation* ». Celui-ci avec un lycée ou deux joue par conséquent un rôle attractif dépassant ses besoins propres, ce qui peut s'expliquer par les conditions générales de scolarisation (Grands ensembles d'habitation, 1963, p. 16). Le taux de scolarisation correspond au pourcentage d'enfants qui vont à l'école par rapport à l'ensemble des enfants scolarisables (en âge d'aller à l'école). Iresattest a 1947 « *action de donner une instruction scolaire* » (Esprit, juill. p. 21 dans Fonds Barbier : plan de scolarisation), 1955 taux de scolarisation (Le Monde, 14 mai dans Gilb. 1971), 1967 « *action de pourvoir d'établissements scolaires (un pays, une région)* ».

Jeune fille

Selon la définition courante, jeune fille est « la période de la vie humaine entre la puberté et l'âge adulte ; jeunesse ». L'OMS définit la jeune fille comme une étape qui va de 10 à 19 ans, et la jeunesse comme la période qui s'étend de 15 à 24 ans.

Selon la définition de l'ONU, les jeunes constituent la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans. À l'heure actuelle, ils représentent 18 % de la population mondiale, soit 1,2 milliard de personnes.¹

Education de qualité

Transformer l'éducation pour une société en paix ; défini l'éducation de qualité comme :

- L'éducation de qualité est une éducation élargie aux compétences transversales. Celle-ci qui font grandir les élèves, leur permettent de tisser leurs relations avec les autres, de réfléchir avec discernement et de s'ouvrir aux enjeux du monde.
- Développement holistique des apprenants : une éducation de qualité favorise le développement cognitif, les compétences sociales et émotionnelles, la santé mentale et

¹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché, mémoire soutenue le 26 Novembre 2024

le bien-être psychosocial, les valeurs d'une citoyenneté responsable, la durabilité économique et la consolidation de la paix.

- Selon Kant (2004 : 104), rappelons-le, l'éducation vise à sortir l'humain de l'animalité pour le destiner à l'humanité. Pour lui, il existe des germes du bien en l'humain à partir desquels il doit se déployer pour « *s'améliorer lui-même, se cultiver lui-même, et s'il est mauvais, développer lui-même sa moralité* ».

II - PROBLEME DE RECHERCHE

Les disparités dans la scolarisation sont liées à plusieurs facteurs mais la représentation que les pères et les mères se font du garçon et de la fille, et de leur avenir respectif joue un rôle essentiel dans les stratégies familiales de scolarisation et de formation. Les disparités économiques entre hommes et femmes, en partie liées aux disparités dans la scolarisation et la formation ont une relation directe avec la répartition des rôles et des responsabilités selon le genre. Au Tchad en général et dans la localité d'Abéché en particulier, divers facteurs empêchent les jeunes filles d'accéder à l'éducation, notamment les facteurs culturels, les facteurs socioéconomiques, et les obstacles structurels et institutionnels à l'éducation. L'émancipation des filles par le biais des études suscite une crainte chez certains parents dépositaires de la tradition. Ces derniers pensent que leur pouvoir serait déstabilisé si les femmes sont éduquées. La rareté des femmes dans le corps enseignant constitue aussi un facteur limitant l'accès des filles alors que leur présence aurait constitué un modèle à suivre pour les filles et un important élément de sensibilisation pour la communauté. En guise d'exemple, sur un total d'environ 46 000 enseignants du primaire, il n'y a que 9 000 femmes, soit 19,5%. Dans les enseignements moyen et secondaire, les chiffres sont encore plus bas : 1 021 femmes pour 12 719 hommes (5,7%) et 1 084 enseignantes pour 12 517 enseignants (8%) d'où l'accès à l'éducation pour tous dans un contexte de mondialisation permet pourtant l'égalité des chances en matière éducative. La présente étude s'intéresse donc à la marginalisation de la jeune fille en matière éducative ainsi que les facteurs de blocage et les enjeux de blocage, il s'agit de vérifier comment les microsociétés tchadiennes constituées en sociétés phallogocratiques refusent le droit à l'éducation aux jeunes filles sous l'effet des facteurs endogènes et exogènes.

III - PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Le niveau d'éducation de la population tchadienne, en particulier celui des femmes demeure encore l'un des plus bas en Afrique. Les progrès enregistrés dans l'élimination des

disparités entre les sexes sont beaucoup moins marqués dans l'enseignement secondaire et supérieur, et comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, on note également un faible pourcentage de filles dans les filières scientifiques et techniques ; elles sont particulièrement sous-représentées dans l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'ingénierie. Les filles qui n'ont pas accès à l'éducation ont aussi moins de chance d'accéder à des services de santé et de trouver un emploi décent. La pauvreté, les mariages et les grossesses précoces, la ²violence basée sur le genre, un environnement touché par divers conflits, des pratiques culturelles fortement sexuées dès la petite enfance, sont quelques-uns des nombreux obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer pleinement leur droit à accéder à l'éducation, à mener leurs études à terme, et à récolter les bénéfices multiples qu'elles pourraient tirer du système éducatif. C'est dans ce contexte qu'intervient le Projet d'Education des Filles et de l'Alphabétisation des Femmes (PEFAF), qui vise à accroître l'accès des filles à une éducation de qualité et promouvoir l'alphabétisation des femmes. A cet effet, l'éducation est un instrument puissant pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que pour jeter les bases d'un développement économique et social durable. Le PEFAF aura donc des effets et impacts positifs considérables, et compte tenu de sa nature et des caractéristiques des milieux récepteurs (en zone urbaine), il n'est pas susceptible d'engendrer des impacts négatifs majeurs sur les milieux biophysiques, en particulier. Les activités prévues ne vont pas également entraîner de pertes d'actifs et d'accès à des ressources significatives, ni de déplacements de populations. Cependant des risques existent, concernant en particulier le volet Construction et réhabilitation des lycées.

Au niveau national, l'enseignement moyen (6e - 3e) et l'enseignement secondaire général (2nd - Terminale), révèlent une situation encore plus inquiétante pour les filles. Dans l'enseignement moyen, le taux d'achèvement est de 20% pour les filles contre 32,6% pour les garçons avec d'importantes disparités au niveau provincial. Une dizaine de provinces enregistrent des taux d'achèvement des filles se situant en dessous de 5%. Au niveau du secondaire général, le taux d'achèvement est de 24.60% pour les filles contre 28.50% pour les garçons et l'indice de parité est de (3,9%) traduit une faible fréquentation des filles. Voir pages 55 et 56 les tableaux et les figures.

La question du genre, et la place de la femme dans la société, et plus précisément des filles à l'école, est une question de société transversale. L'école est un lieu autour duquel une

² La violence basée sur le genre, un environnement touché par divers conflits, des pratiques culturelles fortement sexuées dès la petite enfance, sont quelques-uns des nombreux obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer pleinement leur droit à accéder à l'éducation

pluralité d'acteurs et en premier lieu des Associations de Parents d'Elèves (APE), des institutions (IPEP, CDFCEP), des professionnels du métier (directeurs et enseignants) et des individus (les élèves - filles et garçons - et leurs familles - mères et pères). La problématique du maintien des filles à l'école est donc propice à la mise en place d'une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et à sa dimension multi-acteurs.

Par ailleurs, la question du genre s'inscrit toujours dans une dimension socioculturelle et ne peut être pensée que dans un contexte donné. La problématique de la déperdition des filles dans le cycle primaire est un reflet des représentations des rôles joués par les hommes et les femmes au sein de cette société. Cette question du genre touche au mode de penser, de construire la société, qui explique et justifie des comportements. Tout changement de comportement oblige à questionner ces modes de pensée. Ce questionnement ne peut être réalisé que par les acteurs eux-mêmes afin d'enclencher une prise de conscience d'un écart à réduire.

Dans un contexte où les inégalités de genre sont très peu conscientisées, le risque pour certains ONG (Organisation Non Gouvernementale) internationaux est de projeter des valeurs étrangères. Ceci engendrerait des résistances et des oppositions entre les groupes, dans un contexte de rapports humains déjà violents. Il est donc fondamental de partir des réalités locales et de rapprocher les hommes et les femmes autour d'améliorations vécues comme un bénéfice partagé. L'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) part des analyses que font les différents acteurs impliqués pour les accompagner dans les changements qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Accompagne dans les changements qu'ils ont eux-mêmes identifiés.

III.1. Scolarisation et expression linguistique

“Si en Afrique subsaharienne, le taux des inscriptions est cinq fois plus élevé que dans les années 1990, ces avancées rapides ne concernent qu'une faible minorité de pays, comme le Bénin et le Mozambique par exemple” (UNESCO, 2010, 1-18). Au Tchad, en 2005, le taux de scolarisation des filles était de 20% contre 42% pour les garçons. 26% des plus de 15 ans étaient considérés comme alphabétisés, dont 41% d'hommes et 13% de femmes. Chez les 15-24 ans, 38% avaient suivi une scolarité primaire, dont 56% de garçons et 23% de filles. Ces dernières abandonnent plus vite, puisque le ratio filles(F)-garçons(G) concernant l'entrée en primaire est de 0.72%. Les projections indiquent une accentuation de l'analphabétisme, qui passerait de 954 000 personnes (15-24 ans) en 1995 à 1.4 million en 2015, en considérant le taux moyen annuel de croissance de 3% (taux de fécondité, 6,7), le coefficient de scolarisé-e-s restant stable. Le taux de scolarisation en classe pré-primaire est de 0.8% (1% G, 0.5% F).

L'école primaire débute à 6 ans et les redoublants représentent 23 à 26% chaque année (20%), alors que le PNB par habitant est de 400\$, que 54% de la population (56% rurale, 30% urbaine) vit en dessous du seuil de pauvreté (PNUD 2001). Les deux langues officielles du Tchad, le français et l'arabe (Chapelle 1991) –une dizaine de dialectes– sont réparties entre les écoles coraniques et celles du gouvernement. Utilisées en ville, 20% des 10,3 M. d'habitants (UNFPA 2007), souvent en concurrence, elles tentent de devenir majoritaires en fonction d'enjeux sociopolitiques et politico-religieux.

L'essentiel reste les 127 langues parlées (Lewis 2009) dont la richesse ne peut s'exprimer que dans des lieux de rencontre et de socialisation informelles ou en résistance aux deux langues imposées. Si ces expressions langagières microcosmiques ne concernent que des communautés villageoises réduites, deux langues cousines, issues de la famille linguistique Sara, sont parlées par la majorité de la population du Sud du pays – 70% de la population totale– sans avoir les honneurs de la scolarisation officielle. Ces langues, le Sara-Madjingai et le Ngambaï, se répandent parmi les habitants du Nord qui se déplacent avec leurs troupeaux et se retrouvent dans des lieux d'échanges commerciaux. Elles sont écrites, récitées et chantées dans les temples et les églises et leur champ s'étend à une population de plus en plus nombreuse, jusqu'à s'imposer comme troisième famille langagière, largement employée à la radio. Tout en étant majoritaires avec une influence croissante, elles ne font l'objet d'aucun enseignement : comme l'exprime si bien Hountondji, cette politique restreint "les savoirs endogènes à des savoirs indigènes" (Nyamba 2005, 53-71).

La préservation de la langue et de la culture française est orchestrée par le pouvoir et son Pygmalion français, qui s'appuient sur une histoire coloniale d'imposition et de domination (Negroni 1992). La langue française reste celle d'une minorité, puisqu'elle n'est enseignée qu'à 30 à 40% des personnes scolarisables. En outre, son enseignement se heurte à deux autres stratégies linguistiques. L'arabe, langue du Livre saint de l'Islam, est utilisé par les écoles coraniques (Gomez-Perez 2005) dans les quartiers urbains et par les élèves de madrasas d'autres pays (Égypte, Arabie Saoudite, Émirats). L'anglais/américain étend son influence par deux voies/voix : celles des prêcheurs en ville et celles des Corps de la paix (peace-corps) dans les campagnes, qui anglicisent la population qu'ils attirent. Quant aux exclus du système scolaire formel, ils communiquent en se servant de leurs langues familiales, puis vernaculaires, puis à un moindre degré, officielles, dans un pragmatisme quotidien, sans autre aide que celle de quelques grands frères ou patrons qu'ils servent pour des activités ne demandant qu'un champ d'expression linguistique spécialisé et souvent limité.

III.2. Le regard de la société tchadienne sur la femme

Au Tchad, on considère généralement que le rôle assigné à la femme est au foyer et non à l'école. Précoces/forcés permettraient, selon eux, de préserver l'honneur de la famille contre les grossesses non désirées. En cas de refus, certaines filles peuvent subir des violences physiques au sein des familles. Dans certaines communautés, les mariages arrangés prédominent, certaines filles étant promises à des maris sans en être informées ni consultées.

L'analyse de Bourdieu fournit un solide fondement théorique à une proposition centrale de la sociologie des rapports sociaux de sexe. Depuis longtemps, les sociologues féministes ont critiqué le concept classique du rôle social comme incapable de saisir l'action du « facteur » sexe, puisque le concept de rôle - ici le rôle féminin ou masculin - se réfère à des situations spécifiques et bien définies, par exemple entre époux, entre parents ou dans les interactions sexuelles proprement dites. Le sexe, par contre, est une dimension de l'action sociale qui est toujours présente. Ce qu'on appelle, avec Candace West et Don Zimmerman (1987), *doing gender* est toujours en œuvre : au travail, à la maison, en promenade, à l'école. Dans son article, en recourant à l'analyse de la société kabyle qui est caractérisée par un ordre social et cosmique fondé sur la division des objets et des activités selon l'opposition entre le féminin et le masculin, Bourdieu explique comment fonctionne ce *doing gender* ou, plus précisément, la domination masculine en tant que structure et activité quotidienne : une vision du monde sexuée s'inscrit dans nos habitus ; l'habitus est sexué et sexant. C'est la notion d'habitus qui nous donne la clé théorique pour l'analyse de la division du travail entre les sexes, décrit souvent et en détail dans les textes des sociologues féministes, et c'est certainement la clé la meilleure pour comprendre comment « le monde social construit le corps, à la fois comme réalité sexuée et comme dépositaire de catégories de perception et d'appréciation sexuantes » (Bourdieu 1990, p.11).

Bourdieu attire l'attention sur l'importance de la violence symbolique « *qui fait l'essentiel de la domination masculine* ». Développé plus tôt, surtout dans L'esquisse d'une théorie de la pratique (Bourdieu, 1972), ce concept est particulièrement utile pour l'analyse des rapports sociaux de sexe puisqu'il ouvre au regard sociologique tout un éventail de phénomènes qui sans ce concept, resteraient en dehors de l'analyse systématique. Même si la violence physique, la contrainte, la coercition et l'intimidation sont loin d'être négligeables dans les interactions entre femmes et hommes, on aurait du mal à expliquer la puissance sociale de la domination masculine - et même les actes de violence physique contre les

femmes dans la vie quotidienne - sans recourir à la violence symbolique, cette violence qui n'est pas perçue en tant que telle parce qu'elle n'est rien d'autre que l'application d'un ordre social, d'une vision du monde enracinée dans l'habitus de la dominée et du dominant. Dans une interview lors de la publication allemande de « *La domination masculine* » (dans la version de 1990) Bourdieu expose la violence symbolique - « *une douce violence* » - comme un modèle très général de domination et la domination masculine comme un cas particulier de ce modèle (Bourdieu 1997). Mais il est évident que c'est ce cas particulier qui l'a incité à réfléchir sur l'importance de la violence symbolique comme moyen de domination "moderne", le cas par excellence où le fonctionnement de la violence symbolique peut être étudié. L'adoption du point de vue dominant par les femmes, soit une image négative, dévaluée, humiliée de la femme, serait difficile à comprendre sans ce concept. En même temps, cette soumission, voire incorporation du point de vue dominant, met fortement en lumière ce que domination veut dire - c'est toujours aussi porter en soi-même ce qui vous détruit.

On a trouvé très éclairant dans l'article de 1990 le chapitre traitant de la femme-objet. Bourdieu y décrit avec une grande lucidité - on pourrait aussi dire : avec brutalité - l'exclusion quasi-totale de la femme des « *jeux* » sociaux des hommes, donc du monde social - d'un monde social construit selon les principes de la compétition et donc, si on a bien compris, de l'honneur. Ce chapitre est écrit de l'intérieur de cet univers masculin, dans la perspective de quelqu'un qui s'y connaît et qui participe aux « *jeux sérieux qui ...offrent à la libido dominante des champs d'action possibles.* » (Bourdieu 1990, p.26). On ne voit pas de femme qui aurait pu porter ce regard lucide... et compréhensif sur ce monde social qui se veut masculin.

III.3. La pauvreté des ménages

Chaque année, à l'approche de la rentrée scolaire, les ménages sont tiraillés entre payer les frais de scolarité de leurs enfants, leur assurer les fournitures scolaires et leur trouver des tenues. Le manque de ressources financières va conduire certains parents à prioriser l'envoi des garçons à l'école, au détriment des filles. Dans certaines communautés, une fille donnée en mariage pourrait « rapporter » près de dix chameaux ou bœufs aux parents. Dans ce genre de situation, le choix devient clair entre maintenir une fille à l'école ou la donner en mariage.

III.4. Facteurs sociaux et culturels

Il a d'abord été constaté dans un premier temps certains facteurs sociaux ayant un impact sur l'accès des filles à l'école comme le mariage précoce/forcé, les grossesses non désirées, l'influence des médias sociaux, le manque d'un programme adéquat pour l'éducation sexuelle des filles. Il a aussi été constaté un certain nombre de discriminations sexistes à l'égard des filles : les garçons sont privilégiés en termes de scolarité par les parents qui estiment que payer la scolarité d'une fille c'est une perte d'argent puis qu'elle est appelée à être femme au foyer plus tard, et à cela s'ajoutent les multiples tâches ménagères souvent imposées aux jeunes filles. Il est également important de souligner qu'il existe encore des problèmes liés à l'inégalité des sexes, le statut inférieur des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons résultant des sociétés patriarcales dans nos sociétés qui sont également des facteurs à prendre en considération.

Au niveau culturel, dans la société tchadienne, et avant tout dans le milieu rural, il existe encore des ignorants quant aux enjeux de l'école : ignorance de l'importance de la scolarisation des filles, l'obligation des filles d'exécuter des activités domestiques, l'indifférence à l'égard des filles. Il a également été reporté un problème d'exploitation et d'exposition élevée des jeunes filles à des agressions sexuelles à l'école (y compris par des enseignants) ; le regard de la société vis-à-vis de la fille dans certaines communautés, le harcèlement (causé par des élèves garçons ainsi que des enseignants) en milieu scolaire, et aussi les troubles liés à la menstruation. La plupart des filles suspendent les cours pendant la période de menstruation par peur d'être « sujet » de moquerie en cas de débordements (tâches).

III.5. Facteurs Institutionnels

Il existe également plusieurs problèmes au niveau institutionnel tels que la faible mise en œuvre des textes juridiques et des décisions judiciaires relatifs à la protection de l'enfance, l'insuffisance du cadre légal caractérisé par l'incompatibilité avec les instruments juridiques internationaux ratifiés, l'existence de vides juridiques et de dispositions discriminatoires à l'égard des filles dans certains textes. Il a aussi été constaté une insuffisance des ressources allouées à la promotion et à la protection des droits de la fille (manque de protection policière/force de l'ordre), une faible vulgarisation des instruments juridiques de promotion des droits de la fille. Cependant, il est important de signaler que des avancées ont été

constatées ces dernières années par l'État tchadien avec des lois et cadre de prévention et de lutte de SGBV (PNG, Loi 29, articles 368 du CPT et art 4 de l'ord-n°006/PR/2015 du 15 avril 2015 portant interdiction du mariage d'enfants etc.). Il existe également une insuffisance des ressources de prise en charge des filles-mères afin de les aider à poursuivre leurs études, une faible harmonisation des interventions par les institutions chargées de la protection des filles (Forces de Défense et de Sécurité, magistrats, ONGs, services sociaux), l'impunité à l'égard des auteurs des discriminations et violence contre les filles, la guerre et les conflits armés.

De tout ce qui précède, quelles sont les solutions adéquates pour répondre à ce phénomène qui inhibe la réussite scolaire des filles ?

III.6. Au niveau familial

Il est nécessaire de mettre en place des programmes pour sensibiliser la société tchadienne sur cette situation et ainsi éviter aussi les discriminations sexistes, pour accorder les mêmes droits et devoirs aux filles et aux garçons dans la localité d'Aéché, pour impliquer les garçons à des travaux ménagers afin d'alléger les tâches qui incombent aux jeunes filles, pour qu'elles aussi puissent se consacrer à leurs études. Il faudrait pouvoir mettre en place des programmes d'éducation sexuelle afin d'accompagner les jeunes filles dans la gestion du cycle menstruel (distribution des kits) pour que la société ne la considère plus comme une maladie, mais un élément qui peut contribuer à l'épanouissement de la fille en tant que future femme et mère (selon leurs projets de vie), pour discuter sans tabou sur des questions liées au sexe, les grossesses avec les enfants et en particulier les filles tchadiennes. Il serait également important de trouver un mécanisme éducatif pour transformer la société positivement et ne plus réduire le rôle des filles à celui de femmes aux foyers et de leurs inculquer la valeur de la réussite socioprofessionnelle pour les encourager à se consacrer à leurs études.

III.7. Au niveau communautaire

La communauté doit veiller à la protection des filles et œuvrer en synergie d'action avec l'État et les ONGs dans la lutte contre la discrimination et toutes formes de violences à l'égard des filles, pour créer un environnement propice à l'épanouissement de la fille, contribuer et encourager la fille dans la poursuite de sa scolarisation et mettre un terme aux pratiques traditionnelles néfastes qui contribuent à la déscolarisation des filles. Parmi celles-ci nous soulignons : le mariage forcé/précoce, les mutilations génitales féminines, le bannissement, la stigmatisation de la fille ou son isolation sociale (chasteté et virginité très

prisées dans certaines sociétés censées faire honneur à la famille), l'intimidation et la peur de se déplacer pour aller à l'école du fait des menaces contraintes à l'égard des filles, impliquer les filles dans les débats familiaux et créer des centres communautaires pour l'encadrement des filles et des garçons.

IV - QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questionnements sont sans doute l'élément crucial de la recherche scientifique. Ainsi la bonne question donne un sens, une structure et oriente tout travail de recherche. C'est pourquoi il est important pour nous de poser la question relative à notre objet d'étude. Nous nous posons des interrogations pertinentes réparties en quatre questions : une question principale et trois autres questions secondaires.

IV.1. Question principale de recherche

- ❖ Comment expliquez la problématique de la scolarisation des jeunes filles au Tchad en général et dans la ville d'Abéché en particulier ?

IV.2. Questions secondaires

QS1- Quels sont les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché ?

QS2- Quels sont les enjeux de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché ?

QS3- Quels sont les effets d'une marginalisation de la jeune fille en matière d'éducation dans la localité d'Abéché ?

QS4- Quels sont les différentes stratégies des acteurs nationaux et internationaux pour une éducation de qualité de la jeune fille tchadienne ?

IV.3. Hypothèse de recherche

Une hypothèse constitue une réponse provisoire à une question posée.

IV.4. Hypothèse principale

Au Tchad en général et à Abéché en particulier, la question de la scolarisation de la jeune fille est liée à plusieurs facteurs notamment endogène et exogène qui influencent significativement l'éducation de la jeune fille.

IV.5. Hypothèses secondaires

HS1- Les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille au Tchad en général et dans la localité d'Abéché en particulier sont d'ordre socioéconomiques, politiques, socio-culturels, structurels et institutionnels.

HS2- les enjeux de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché sont dans les soucis de maintenir la tradition des sociétés patriarcales, ancestrales et phallogocratiques.

HS3- les effets d'une marginalisation de la jeune fille en matière d'éducation dans la ville d'Abéché, les filles qui bénéficient d'une éducation ont moins de risques de se marier jeunes et plus de chances de mener des vies productives, en bonne santé

HS4- l'état tchadien accompagné de ses partenaires privés, notamment les ONG nationales et internationales mettent sur pied les politiques éducatives afin de rendre effectif l'objectif de l'accès à l'éducation pour tous et toutes les catégories sociales et du genre.

IV.6. Objectif de recherche

Cette étude intitulée *scolarisation de la jeune au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle*, est une démonstration de phénomènes qui entravent la scolarisation de la jeune fille au Tchad en général et dans la ville d'Abéché en particulier le manque de l'éducation de qualité et le manque des moyennes aux parents pour les différents obstacles socioculturels en éducation. Tel est notre objectif principal sur lequel repose la quintessence de notre étude.

V - CADRE METHODOLOGIQUE

La recherche scientifique ne peut se réaliser sans cadre méthodologique. La méthodologie est un guide impératif au chercheur dans la mesure où elle permet de guider, d'orienter et aider le chercheur à réaliser son projet d'étude. La méthodologie se veut un chemin sur lequel se base le chercheur pour atteindre ses objectifs. C'est dans cette perspective que nous avons procédé par une pré-enquête avant d'entamer la collecte de données, le dépouillement, le traitement des données et enfin les analyses.

V.1. Le pré enquête

Le pré-enquête a été réalisé dans le but de tester le questionnaire que nous avons formulé initialement. Elle nous a permis de valider certaines questions et d'invalider d'autres. En effet, le questionnaire est constitué autour de 40 questions au paravent, mais après avoir testé, nous avons constaté que les informateurs ont du mal à répondre à toutes les questions vu

leur nombre important. C'est ainsi que nous avons jugé important voire même pertinent de réduire le nombre des questions ; d'où leur réduction en 22 questions, voir le tableau 2 étude de cas et questionnement et voir aussi l'annexe 5 d'où ce trouve 10 questions et réponses.

V.2. La collecte des données

La période de collecte des données s'est déroulée le 15 septembre 2023 au 27 septembre 2023 dans la ville d'Abéché. Soit une durée 12 jours. Pour collecter les informations, nous nous rendons au site d'étude le matin pour distribuer le questionnaire et nous viendrons récupérer dans l'après-midi, car les élèves ne peuvent pas répondre à toutes les questions sur place vu le cours qui les attend. Et l'entretien pour sa part aussi s'est dérouler en même moment que les collectes des données mais la durée n'était pas long on a fait seulement une seule journée allant du 15 septembre au 16 septembre 2023 au niveau de la délégation provinciale de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

V.3. Les outils de collecte des données

Pour mener bien ce déroulement de collecte d'informations, nous avons mobilisé les outils tels que le questionnaire et l'interview. Le questionnaire nous a permis de poser des questions à nos informateurs. L'interview pour part nous a permis d'interroger les responsables éducatifs dans la ville d'Abéché.

V.4. L'échantillon

Dans cette étude, la population ciblée est les élèves et les acteurs éducatifs. En effet, Cette population a été échantillonnée en 24 personnes enquêtées dont 10 élèves collégiennes, 10 autres lycéennes et 4 acteurs éducatifs. Cette population représente 20 filles élèves, 2 hommes et 2 femmes responsables éducatifs.

V.5. Le traitement des données

Après avoir collecté les données, il était question de procéder au traitement des données. Pour y parvenir, nous avons commencé par la saisie de toutes les informations sur le logiciel Excel et puis procéder à la réalisation de figures et des tableaux. Après ce stade, le logiciel Word 2016 nous a servis un outil efficace pour la mise en forme des tableaux et graphes qu'on a réalisés sur Excel.

V.6. Les difficultés de l'enquête

Pour parvenir à collecter les données nous nous sommes confronté à des difficultés majeurs, notamment d'ordre financier, linguistique et administratif.

-En ce qui concerne l'aspect financier, la ville d'Abéché est un milieu où le déplacement et les photocopieuses se font rares. Pour imprimer et photocopier tous les questionnaires et encore se déplacer pour collecter les données était un aspect délicat à souligner.

-L'aspect linguistique s'est manifestée par le fait que les élèves ont du mal à comprendre correctement le français. Il fallait donc intervenir à chaque fois pour préciser les sens de certaines questions avant de partir. Toutefois, cette difficulté ne nous a pas empêché de réaliser cette étude.

-Le problème administratif se traduit par l'indisponibilité des responsables administratifs. Pour être en contact direct avec eux, il a fallu faire des courses régulières.

VI - CADRE THEORIQUE

La théorie est un ensemble organisé de principes, de règles, de lois scientifiques visant à décrire et à expliquer un ensemble de faits. Il y'a 3 grandes théories d'apprentissage issues qui font l'objet de notre recherche.

VI.1. THEORIE DE DYNAMIQUE DE QUALITE

La théorie de dynamique de qualité, de Lamotte Bruno, également connue sous le nom 'théorie de dynamique de la qualité', en 1987 est un cadre conceptuel proposé par le philosophe et scientifique français Henri-Luis Bergson, qui s'inspire des idées de Giordano Bruno, mais elle est souvent associée à d'autres penseurs.

La théorie de dynamique de la qualité est couramment utilisée dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, la notion de qualité comporte plusieurs acceptions selon les usages et les secteurs d'activité. Son emploi dans le domaine de la formation remonte au traité de Maastricht qui, en 1992, incitait déjà les pays membres de la Communauté européenne à collaborer de manière à « *développer une éducation de qualité* » (article 126). Dans la même lignée, le Guide de l'utilisateur pour l'assurance qualité et la maîtrise de la qualité rédigée par Brown et Heyworth pour le Conseil de l'Europe, à destination des utilisateurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), désigne les personnes impliquées dans l'enseignement/apprentissage des langues comme suit :

[L]'apprenant (...) veut choisir un 'Fournisseur' de langue de 'qualité' ; les enseignants veulent des directives pour bien faire leur travail ; offrir des cours de langue de qualité est la première priorité des responsables d'établissements d'enseignement. (Brown et Heyworth 4)

En octobre 2010, la publication de la norme 29990 par l'Organisation internationale de standardisation, plus connue sous le sigle ISO, fixe les exigences et les fondements des services de formations formelles et non formelles. Le but de la norme est de fournir un modèle de référence pour une formation de qualité centrée sur l'apprenant et les résultats de son processus d'apprentissage.

VI.2. THEORIE DE LA SOCIOHISTORIQUE

La théorie sociohistorique visait à créer un compte rendu des processus mentaux humains qui reconnaisse la relation essentielle entre ces processus et leurs contextes culturels, historiques et pédagogiques (Cole et Scribner, 1978 ; Wertsch, del Rio et Alvarez, 1995). Le dernier principe fondateur sur lequel repose la sociohistoire est de nature épistémologique. À la différence de la sociologie qui, dès le départ, s'est donné comme but suprême l'élaboration d'une théorie du monde social, la sociohistoire se définit plutôt comme une sorte de « méthode historique » ou mieux, comme une « boîte à outils ». C'est pourquoi les socio historiens n'ont pas éprouvé, jusqu'ici, le besoin de définir rigoureusement leur domaine. Tournée vers l'analyse de problèmes empiriques précis, la démarche est guidée par le souci de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Le choix des outils et la façon de les mettre en œuvre dépendent toujours des questions que l'étude a pour but d'élucider.

Les théories de Pierre Bourdieu sont qualifiées de conflictualistes tout comme celles de Bernard Lahire ou de Baudelot-Establet. Ils travaillent sur ce qu'ils considèrent comme les déterminants de la réussite scolaire : la proximité avec l'institution scolaire, les dispositions à apprendre le capital culturel qui sont inculquées par les parents.

Les travaux de Raymond Boudon prennent le contrepied de ceux de Bourdieu et mettent en évidence l'importance des rapports sociaux dans l'orientation scolaire, la réussite ou l'échec. L'origine sociale a une influence sur les résultats scolaires, mais le parcours scolaire est en partie dû à des calculs coûts/avantages.

VI.3. THEORIE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

La théorie des représentations sociales s'est surtout développée en Europe francophone au cours des trois dernières décennies (entre autres par Moscovici 1961, 1976 ; Jodelet, 1989 ; Doise et coll., 1992 ; Abric 1994 ; Guimelli, 1994 ; Rouquette, 1994, etc.). En réalité, il ne s'agit pas tant d'une théorie unifiée que d'un ensemble de perspectives théoriques qui sont apparues à la croisée de la sociologie et de la psychologie. La recherche en ce domaine porte sur les représentations que construisent les groupes sociaux à propos d'objets sociaux, comme

la santé ou l'environnement par exemple. Ces représentations sont abordées à la fois comme produits et comme processus sociocognitifs. Si la visée de telles études reste encore descriptive, on observe qu'elles s'ouvrent progressivement à des préoccupations explicatives et même stratégiques au regard de l'intervention éducative et de l'action sociale.

Cet article a pour objectif de rappeler d'abord certains aspects caractéristiques du phénomène des représentations sociales, auquel s'intéressent de plus en plus de chercheurs en éducation relative à l'environnement (comme en témoigne le bilan de Sauv , pr sent  dans le premier article de ce volume). Il vise  galement   souligner la contribution de la th orie des repr sentations sociales   la recherche et   l'intervention en mati re d' ducation relative   l'environnement (ERE). Enfin,   partir de l'analyse sommaire de quelques recherches en ce domaine, cet article met en lumi re certaines conditions   mettre en  uvre de fa on   optimiser une telle contribution.

Une repr sentation est un ph nom ne mental qui correspond   un ensemble plus ou moins conscient, organis  et coh rent, d' l ments cognitifs, affectifs et du domaine des valeurs concernant un objet particulier appr hend  par un sujet : cela peut  tre pour un enfant, sa m re, son chat ou la noirceur ; ou encore, pour une personne, le quartier o  elle habite, la nature ou la d mocratie par exemple. On y retrouve des  l ments conceptuels, des attitudes, des valeurs, des images mentales, des connotations, des associations, etc. C'est un univers symbolique, culturellement d termin , o  se forment les th ories spontan es, les opinions, les pr jug s, les d cisions d'action.

Une repr sentation se construit, se d construit, se reconstruit, se structure et  volue au c ur de l'interaction avec l'objet appr hend , alors m me que l'interaction avec l'objet est d termin e par la repr sentation que le sujet en construit. Les liens dialectiques entre la repr sentation et l'agir ont  t  soulign s par de nombreux auteurs (entre autres, Sch n, 1987 ; Fisher, 1992 ; Saint-Arnaud, 1992.). Ils sont une pr occupation fondamentale en  ducation, o  il s'agit d'aider les personnes   d velopper un  tre et un agir coh rent et pertinent en fonction d'un projet personnel et social clarifi , consenti et justifi .

On ne peut pas dissocier la repr sentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout. Il serait tout   fait vain de chercher   savoir si c'est la pratique qui produit la repr sentation ou l'inverse. C'est un syst me. La repr sentation accompagne la strat gie,

³ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : impl mentation d'une  ducation de qualit  et r sistance socioculturelle dans la ville d'Ab ch  ; m moire soutenue le 26 Novembre 2024

tantôt elle la précède et elle l'informe : elle la met en forme ; tantôt elle la justifie et la rationalise : elle la rend légitime.

La psychologie de l'environnement a contribué à mettre en lumière les liens très étroits entre l'humain et son environnement, entre la représentation qu'il développe et les stratégies d'interaction qu'il met en œuvre, consciemment ou non :

L'individu fait partie du système qu'il perçoit et les stratégies qu'il adopte deviennent une partie intégrante de l'environnement qu'il appréhende à son tour comme extérieur à lui-même. Les façons de considérer l'environnement sont donc, dans un sens très large, fonction de ce qu'on y fait, y compris les stratégies déployées pour l'explorer et le comprendre. Et ce qui est effectué dans l'environnement représente à son tour une possibilité parmi beaucoup d'autres. (Ittelson, 1991)

Mais c'est à la psychologie sociale que l'on doit d'avoir enrichi ces premières réflexions en mettant en lumière le caractère socialement construit des représentations, surtout lorsqu'il s'agit d'objets sociaux comme l'environnement ou la santé. Selon la théorie des représentations sociales, toute représentation portée par un individu est socialement construite. Les représentations sont sociales ; elles se forment dans le creuset de la communication et de l'agir social, qu'elles contribuent à rendre possible par ailleurs. Comme le soulignent Doise et coll. (1992), la dynamique d'élaboration des représentations est intimement entremêlée à la dynamique des rapports sociaux. Les représentations sociales « forment le sous-sol qui échappent aux individus mêmes dont elles façonnent les actes et les paroles et à qui elles permettent de coexister » (Moscovici, 1989).

Étudier les représentations sociales, à la fois produits et processus, c'est plonger dans un univers d'une très grande complexité :

La représentation se manifeste de façon complexe et plurielle. Elle tient à la fois du savoir, de la théorie, de la croyance et de l'attitude. Elle résume une certaine expérience du monde qui ne se dissocie pas de son interprétation ; elle exprime un système de valeurs et commande la mise en œuvre d'une éthique ; elle absorbe le passé pour organiser l'avenir. Elle se repère aussi bien dans les productions idéologiques de la culture que dans certaines idiosyncrasies individuelles ou minoritaires. Elle surgit à chaque instant de la vie quotidienne,

mais aussi là où on l'attendrait le moins, dans le discours scientifique par exemple. (Rouquette, 1994, p. 168).

Au carrefour entre l'individuel et le social, les représentations sociales sont le fruit de deux dynamiques combinées. Chez l'individu, les représentations comportent des éléments socialement construits et partagés au sein de son principal groupe d'appartenance ; mais on y retrouve également des éléments idiosyncrasiques liés à son histoire de vie personnelle (tributaires entre autres de la succession et sans doute de la multiplicité des groupes d'appartenance de l'individu au cours de son histoire personnelle). Les représentations sont « *déterminées par le sujet lui-même, par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social* » (Abric, 1989). À cet effet, Doise et coll. (1992) mettent en garde contre la tentation de considérer de façon réductrice les représentations sociales comme étant essentiellement consensuelles ; elles sont porteuses de différences interindividuelles et ce phénomène intéresse également la recherche sur les représentations sociales. Une autre tentation pour le chercheur serait celle de travailler à reconstruire artificiellement une cohérence entre les éléments d'une représentation sociale. Or la complexité des représentations sociales tient également au fait qu'on y retrouve, en même temps qu'une logique particulière, « *des dissonances, télescopages, contradictions et autres court-circuit intellectuels dont leurs usagers ne semblent pas s'apercevoir ou qu'ils ne cherchent pas à rectifier* » (Moscovici, 1989).

La complexité du phénomène des représentations sociales ne peut être envisagée que dans une perspective systémique. Doise et coll. (1992) rappellent en effet que la théorie des représentations sociales a été construite autour de la notion de système. Bien au-delà de l'étude des contenus représentationnels, la recherche sur les représentations sociales vise à mettre en évidence les structures organisatrices de ces contenus. Entre autres, Abric (1994) de même que Filament (1994) s'intéressent aux structures particulières de la représentation que constituent le noyau central (ou dur) et la zone périphérique. Ils étudient également les processus particuliers de construction et d'évolution de ces structures ; l'une plus stable, structurante et porteuse d'éléments partagés, l'autre plus diversifiée et plus mouvante.

Outre les structures, les processus constituent en effet un point d'intérêt important de la⁴ recherche sur les représentations sociales. Moscovici (1961, 1976) a initialement défini

⁴ « D'un univers en expansion à l'intérieur duquel se structurent des galaxies de savoir » (Jodelet, 1989)

deux processus fondamentaux, soit l'objectivation et l'ancrage. Jodelet (1989) rappelle ce qui caractérise ces processus : l'objectivation correspond à une sélection d'éléments d'un objet appréhendé et à la construction d'un schéma organisationnel de ces éléments (remodelage) en une image concrète, préhensible, qui facilite la communication au sein du groupe à propos de l'objet en question. Quant à l'ancrage, il enracine la représentation de l'objet dans un réseau de savoirs antérieurs et de significations au sein du groupe, et permet de le situer par rapport aux valeurs sociales ; l'ancrage confère également une valeur fonctionnelle à la représentation pour l'interprétation et la gestion de l'environnement.

Après plus de trente ans depuis l'impulsion donnée par Moscovici, le cadre théorique des représentations sociales est déjà riche et diversifié, ce qui donne l'impression « *d'un univers en expansion à l'intérieur duquel se structurent des galaxies de savoir* » (Jodelet, 1989). Mais ce qui se dégage surtout d'un survol de la littérature en ce domaine, c'est la très grande complexité du phénomène des représentations sociales et, par conséquent le haut risque de le traiter de manière réductionniste.

VIII - DELIMITATION DU CADRE DE L'ETUDE

La présente étude sera menée au Tchad et plus précisément dans la ville d'Abéché chef-lieu de la région du Ouaddaï. Les raisons qui sous-tendent ce choix sont multiples et fondées.

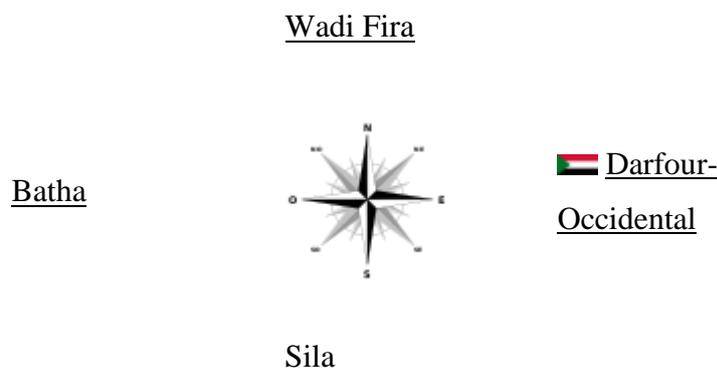
X - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTOIRE DE LA REGION DU OUADDAÏ

Le Ouaddaï est une des 23 régions du Tchad¹, dont le chef-lieu est Abéché. Elle correspond à l'ancienne préfecture du Ouaddaï.

X.1. SITUATION

La région est située à l'est du pays (Tchad), elle est frontalière du Soudan.

Régions limitrophes du Ouaddaï



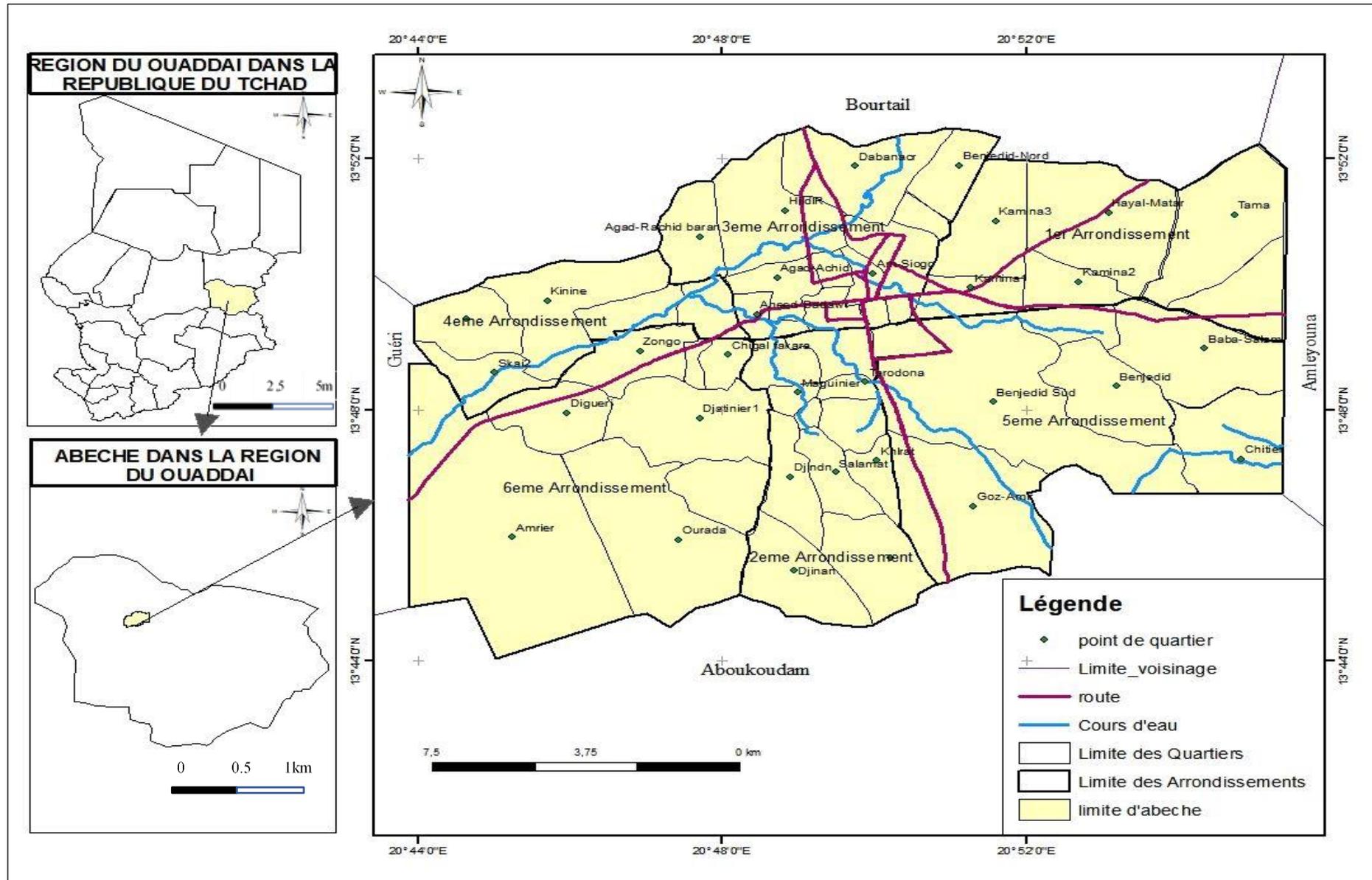
La boussole qui montre les régions voisines qui entourent la région du Ouaddaï Abéché. A l'Est, la région de Darfour-Occidental, à l'Ouest, la région de Batha, le Nord, la région de Wadi-Fira et le Sud, la région de Sila. Pas d'extravagance pour Abéché. La capitale de Ouaddaï est une étape de transhumance pour les éleveurs, un centre de commerce dans l'Est du Tchad est un point de rencontre de la civilisation arabo-islamique de l'Afrique du Nord.

X.2. Délimitation spatiale de la zone d'étude

Chef-lieu de la région du Ouaddaï Géographique, troisième ville du Tchad après N'Djamena et Moundou, la ville d'Abéché est située à 95 km de Biltine (Nord), à 215 km de Goz-Beida (Sud), à 932 km de N'Djamena (Ouest), et à 173 km de la frontière soudanaise. Elle est comprise entre les 13ème et 14ème degré de latitude Nord et les 20ème et 21ème degré de longitude Est. Elle est située au Nord par la Sous-préfecture d'Abéché rural, au Sud par celle d'Abougoudam, à l'Est par la Sous-préfecture d'Amleyouna et à l'Ouest par celle de Guéri.⁵

⁵ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024

Figure 1 Carte de localisation de la ville d'Abéché.



Source : Mahamat A T. (2024)

**CHAPITRE I : LES FACTEURS DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE
FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE**

INTRODUCTION

« *Si vous éduquez un homme, vous éduquez simplement un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez une nation entière* » disait l'intellectuel et universitaire ghanéen James Emman Kwegyir Aggrey.

Cette citation illustre bien le défi que représente l'Education des filles pour le système éducatif tchadien où les indicateurs en matière d'éducation des filles et de l'émancipation des femmes sont bas. Si le taux de scolarisation des filles semble acceptable au primaire (80,4% d'après l'Annuaire statistique scolaire 2019-2020), au fur et à mesure qu'on progresse dans le cursus scolaire, et selon les provinces, le taux devient de plus en plus faible.

L'école est un lieu d'éducation et d'apprentissage et qui dit éducation, entend l'amélioration des conditions de vie de l'individu. De ce fait, la scolarisation des jeunes filles est impérative en Afrique en général et au Tchad en particulier précisément la localité d'Abéché. L'école permet aux jeunes filles d'être s'impliquées dans tout genre de travail dont l'homme est capable. Bien que la proportion des jeunes filles scolarisées par rapport au total de la population féminine reste faible et parfois inférieur à celle des garçons en Afrique, on remarque la présence des femmes dans les fonctions gouvernementales de tout pays africain comme celle qui est même présidente de la république du Liberia. Donc ceci est le fruit de sa scolarisation.

La scolarisation des jeunes filles est obligatoire car d'abord, sachant tant qu'elle deviendrait mère du foyer, il faut qu'elle soit instruite elle-même pour pouvoir éduquer normalement ses enfants et qu'elle soit complémentaire à l'homme, il faut qu'elle l'accompagne dans les fonctions d'Etats d'où Seydou Badian disait dans le sous l'orage « *l'Homme n'est rien sans les hommes* ». La scolarisation des jeunes filles au Tchad est normale car les hommes ne sont ni plus fort intellectuellement et moralement, ils sont même élevés par les femmes. Ainsi, l'école contribue aussi au brassage des cultures, qui dit brassage entend élargissement comme le dit Aimé⁶. De ce fait, l'école est un avantage précieux en Afrique en général et au Tchad en particulier.

Cependant, la scolarisation des jeunes filles en Afrique est mise en cause dans le but où leur rôle est seulement de veiller le foyer, de s'occuper aux travaux domestiques. D'abord il y a des facteurs d'ordre économique qui ne permettent pas une vie scolaire aux jeunes filles

⁶ « *Si vous éduquez un homme, vous éduquez simplement un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez une nation entière* » disait l'intellectuel et universitaire ghanéen James Emman Kwegyir Aggrey.

de pouvoir mieux continuer ses études, faute de quoi entraînant à l'abandon des écoles au profit d'un travail qui leur permet de subvenir aux besoins familiaux.

A cela s'ajoute la mésentente avec les parents après de longues études donc ce qui constitue la transformation des jeunes filles africaines, de se comporter de façon étrangère à leurs parents, à leurs cultures. Bref l'école est un mal radical car elle met les jeunes filles en opposition avec leurs parents. Surtout celle qui a été scolarisée, possède des facultés intellectuelles, ce qui l'amène à raisonner différemment, à voir les choses autrement et par son savoir. C'est le cas de Kany dans le sous l'orage de Seydou Badian où le père Benfa lui disant « *je t'ai mis à l'école pour que tu saches lire et écrire et non pour être un blanc.* ». L'école est un facteur d'aliénation qui empêche la quiétude sociale entre les jeunes filles et les parents en Afrique car les parents veulent une fondation normale et rapide de famille. La durée des études des jeunes filles en Afrique a été très critiquée par des auteurs comme Sembene Ousmane à travers les personnages Ndiaye Touti et autres.

Les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille tchadienne dans la localité d'Abéché sont : sociaux, culturels, économiques, institutionnels structurels et politiques.

I.1. Facteurs sociaux

Il a d'abord été constaté dans un premier temps certains facteurs sociaux ont un impact sur l'accès des filles à l'école comme le mariage précoce/forcé, les grossesses non désirées, l'influence des médias sociaux, le manque d'un programme adéquat pour l'éducation sexuelle aux filles. Il a aussi été constaté un certain nombre de discriminations sexistes à l'égard des filles : les garçons sont privilégiés en termes de scolarité par les parents qui estiment que payer la scolarité d'une fille c'est une perte d'argent vue qu'elle est appelée à être femme au foyer plus tard, et à cela s'ajoutent les multiples tâches ménagères souvent imposées aux jeunes filles. *Note d'orientation 7, P.59 sur l'implication de la communauté.* Les filles sont confrontées aux multiples tâches ménagères qui impactent négativement sur leur scolarité (toujours en retard à l'école et au pire des cas, abandon de l'école). La COVID-19 a également impacté économiquement, et physiquement un grand nombre de familles qui sont contraintes aux respects des mesures barrières notamment : le confinement, la fermeture des marchés, des lieux de travail, restriction des voyages ; les filles sont contraintes d'aider la famille à faire de petits commerces, des travaux domestiques rémunérés pour ramener de quoi manger à la maison, s'occuper de la maison etc. Dans le pire des cas, elles sont envoyées en mariage forcé/précoce pour assurer la survie de la famille par le biais de la dot. La plupart des familles pauvres voient leur fille comme des fonds de commerce à

exploiter. Il est également important de souligner qu'il existe encore des problèmes liés à l'inégalité des sexes, le statut inférieur des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons résultant des sociétés patriarcales dans nos sociétés qui sont également des facteurs à prendre en considération.

Tableau 1 : Récapitulatif des Effectifs par niveaux, genre (F-fille et G-garçon) et statut

Niveau Statut	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
E. publiques	993	676	706	524	52	40	38	30	27	22	22	20	311	233	545
	8	7	8	1	61	88	17	22	95	48	58	20	37	86	23
E. Privées	180	204	148	190	14	18	12	17	10	14	10	14	798	103	182
	2	6	7	6	60	17	77	11	29	04	24	32	8	07	95
E. comm	692	493	464	318	28	20	19	15	80	82	52	62	177	131	309
	6	9	8	0	66	83	18	22	0	9	8	8	78	81	59
ENSEM	186	137	132	103	95	79	70	62	46	44	38	40	569	468	103
BLE	66	52	03	27	87	88	12	55	24	81	10	80	03	74	777

Source : délégation provinciale de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau de récapitulatif des effectifs des élèves par niveau, pour les filles ainsi que les garçons dans les établissements publics nous avons le total des garçons est de 31137 et pour les filles est de 23386 et dans les établissements privées on a 7988 total des garçons et pour les filles est de 10307 dans les privées les filles inscrite sont plus nombreuses que les garçons et dans les établissements communautaire nous avons un total des garçon de 17778 contre 13181 pour les filles inscrite dans les établissements communautaire dans la ville d'Abéché. Il faut retenir que la problématique de la scolarisation de la jeune fille dans la ville d'Abéché est l'une des soucis des acteurs de l'état et ceux partenaires mais le défis reste a relevée.

Tableau 2 : Etude des cas et questionnement

Question de réforme éducative	Relation avec l'éducation des filles questionnée
Construire plus d'écoles	Les écoles sont-elles construites avec des toilettes séparées pour les filles? Des écoles sont-elles prévues dans les régions où il y a une population de filles mal desservies? Les filles sont-elles suffisamment protégées dans une école entourée de murs?
Engager des enseignants et améliorer la qualité de l'instruction	Y a-t-il de la flexibilité dans l'exigence de l'uniforme à l'école et du matériel scolaire? Comment les entreprises locales et les communautés religieuses contribuent-elles à l'éducation de davantage de filles? Des programmes de bourses sont-ils disponibles pour les filles?
Réduire les coûts de l'école pour les familles	Y a-t-il de la flexibilité dans l'exigence de l'uniforme à l'école et du matériel scolaire? Comment les entreprises locales et les communautés religieuses contribuent-elles à l'éducation de davantage de filles? Des programmes de bourses sont-ils disponibles pour les filles?
Atteindre les filles non scolarisées	Des ressources éducatives sont-elles disponibles dans les villages pour les filles qui ne sont pas dans les classes officielles (y compris des cours le soir, des cours à la maison, des clubs de filles, des écoles communautaires ou des programmes de parrainage)? Comment les ONG, les organisations religieuses, ou les groupes du secteur privés contribuent-ils à la création d'alternatives éducatives pour le programme de l'école primaire officielle? La loi ou la coutume empêche-t-elle la présence des filles ou la réinscription après la grossesse ?

Source : enquête de terrain à Abéché 2023

I.2. Facteurs culturels

Dans certaines communautés, des normes culturelles et des stéréotypes de genre persistent, favorisant le mariage précoce et les rôles traditionnels pour les filles. Ces normes

peuvent amener les familles à retirer les filles de l'école pour les marier jeunes ou les préparer à des tâches domestiques. Au niveau culturel, dans la société tchadienne, et avant tout dans le milieu rural, il existe encore des ignorants quant aux enjeux de l'école : ignorance de l'importance de la scolarisation des filles, l'obligation des filles d'exécuter des activités domestiques. Au Tchad, les mariages, les cérémonies d'excision, les travaux domestiques sont autant des occasions pour retirer les filles de l'école. Dans les sociétés du sud du Tchad, c'est l'homme qui exécute toutes les activités difficiles et la femme ne doit en aucun cas chercher à accomplir les activités réservées aux hommes, c'est ainsi qu'en zone rurale, il n'est pas admis que la fille se déplace sur une longue distance pour des motifs scolaires. Chez les Sara au sud du pays, les rites et pratiques d'initiation, "le yondo" contribue à faire comprendre au garçon qu'il est le tout-puissant et ne doit pas se rabaisser devant une femme. Le jeune garçon entre dans la brousse comme une "femme" et en ressort comme un "homme", il est ainsi né de nouveau et devient l'égal des autres initiés et appartient désormais à une classe supérieure à celle de la femme. Dans ce contexte, l'école a pour rôle de former les élites et chefs de famille responsables qui ne sont autres que les garçons. Au Nord à l'Est et au Centre du pays, les filles ne doivent pas être tous les temps en contact avec les garçons, c'est la raison pour laquelle plusieurs parents refusent d'envoyer les filles à l'école et surtout dans les établissements mixtes. Habituellement dans ces régions et précisément la localité d'Abéché, les femmes doivent être voilées et soumises à leur mari, elles n'ont pas le droit d'élever le ton en face de l'homme. Or, l'école moderne, s'inscrit dans une perspective d'égalité en mettant les filles et garçons ensemble.

I.2.1. Les violences de genre en milieu scolaire

L'insécurité que vivent les filles à l'école ou sur le chemin de l'école les empêche de suivre correctement les cours dispensés. Ce contexte encourage souvent les parents à retirer leurs filles de l'école.

I.2.2. Les situations d'urgence

Toutes les 2 secondes, une personne dans le monde est forcée de fuir son foyer. Dans ces situations, les adolescentes sont souvent forcées d'arrêter leurs études. Elles sont alors poussées à se marier, à trouver un emploi, même dangereux, ou à se prostituer. *Guide de poche de l'INEE sur le genre, P.33.*

I.3. Facteurs économiques

I.3.1. La pauvreté des familles

Pour certains foyers, scolariser une fille se traduit par une perte de revenu ou d'aide à la maison. Il arrive également que les familles n'aient pas les moyens de contribuer aux frais scolaires ou d'acheter les fournitures et les uniformes. Et souvent, lorsqu'il faut faire un choix entre une fille et un garçon, la famille consacra ses maigres ressources à l'éducation du garçon, considérant qu'il s'agit d'un meilleur investissement à long terme.

Plan International lève les freins financiers via la création d'activités génératrices de revenus.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus la précarité dans laquelle vivent certaines familles et/ou les faibles revenus des parents d'élèves et la mobilité des parents à la recherche des opportunités sont également des facteurs qui vont influencer le fait que les jeunes filles puissent accéder à l'éducation ou non.



Photo 1: Une fille d'une famille pauvre en classe sans la tenue scolaire

Source : enquête de terrain, 2023.

Le manque de ressources financières conduit certains parents à prioriser l'envoi des garçons à l'école, au détriment des filles. Crédit photo : Cluster Education.

I.4. Les facteurs du changement

Beaucoup expliquent ce changement par le fait qu'Abéché devient de plus en plus une ville cosmopolite. La ville abrite depuis le début de la crise humanitaire 2000 ressortissants étrangers et quelque 1 500 travailleurs tchadiens venus d'autres contrées du Tchad dans les rangs desquelles on compte des femmes. Le système des Nations Unis et leurs partenaires de

mise en œuvre ont aussi joué un rôle non négligeable dans l'évolution des mentalités. Ces acteurs, à l'image de la MINURCAT dont le mandat vient de prendre fin ont mené des plaidoyers en direction des chefs traditionnels et autorités administratives en faveur de l'État de droit, l'égalité entre les sexes, le genre, l'accès à l'éducation pour les filles. De plus en plus, l'étouffement du poids de la tradition se desserre autour du sexe dit faible.

I.5. La nécessité de l'implication de tous les acteurs de l'éducation dans la gestion de la déperdition scolaire des filles à tous les niveaux.

I.5.1. Les violences de genre en milieu scolaire

L'insécurité que vivent les filles à l'école ou sur le chemin de l'école les empêche de suivre correctement les cours dispensés. Ce contexte encourage souvent les parents à retirer leurs filles de l'école.

Les obstacles à l'éducation de la fille s'expliquent de diverses manières :

La tradition culturelle

Etre de sexe féminin est un important facteur d'inégalité en matière d'éducation. L'éducation des filles n'a aucune importance car leur destin est de fournir la dot à la famille/être mariées jeunes, de s'occuper des tâches ménagères et des enfants.

La crainte des parents d'envoyer les filles loin d'eux

Ils pensent que ce serait exposer celles-ci aux violences et harcèlement sexuelles au risque de perdre leur dignité suite aux enlèvements / grossesse hors mariage.

Les menstruations

Exposent les filles à des moqueries, des injures qui les poussent à quitter les bancs de l'école. Faible accès dans les écoles à l'eau et aux latrines. Difficultés d'accès aux protections hygiéniques, ...

Les difficultés d'adaptation à la structure scolaire

Perturbations comportementales et relationnelles, manque de structure et de personnel qualifié.

I.5.2. Les mariages précoces et forcés

La plupart de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Ces filles n'achèvent pas leurs études primaires ou secondaires elles sont déscolarisées pour subvenir aux besoins de leur famille, s'occuper des tâches ménagères et des enfants.

- Exposition aux **IST/VIH SIDA**, aux **fistules** (source d'exclusion sociale) et aux **grossesses non désirées**.

Nul n'ignore aujourd'hui que l'éducation inculque des valeurs et les compétences qui permettent à l'être humain d'accéder au bien-être. Une fille éduquée est épanouie non seulement pour elle-même, mais également pour sa famille, sa communauté et la société en⁷ général. La fille éduquée, contribue efficacement à l'éducation des enfants, à la santé sexuelle et de reproduction (SSR), à l'amélioration la santé maternelle, à la réduction la mortalité infantile, à l'amélioration de la nutrition des ménages. En plus elle peut réduire considérablement le risque de mariage des enfants et booster l'éducation des enfants comme le dit KOFFI HANAN « éduquer une fille, c'est éduquer toute la nation ».

La vie des filles et celle de la communauté ne peut changer qu'au moyen d'un accès important à l'éducation. C'est pourquoi les administrateurs, les leaders d'opinion, les chefs de canton, chefs de village, les maires doivent s'investir davantage pour la rétention scolaire et la sécurité des écoles. C'est pourquoi, nous appelons les différents acteurs à s'engager en faveur de l'éducation des filles notamment pour l'accès et leur maintien à l'école :

- Veiller au respect de la loi n°029 contre le mariage des enfants ;
- Lutter contre les violences basées sur le genre ;
- Favoriser l'accès et le maintien équitable de qualité aux filles et garçons durant leur cursus scolaire ;
- Soutenir un environnement scolaire sain, s'écure favorable à la scolarisation des filles
- Veiller à la cohérence des actions de l'ensemble des acteurs de la province
- Prendre en compte l'aspect genre dans le plan de développement local.

I.5.3. Faits sur la scolarisation des filles

Parmi les 140 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école primaire, 60% sont des filles. ! Dans le monde en développement, moins de 10% des jeunes filles de 15 ans vont à l'école. ! 50% des filles en Afrique subsaharienne ne vont pas à l'école, à comparer à 22% au Proche-Orient, Afrique du Nord, Asie, et Pacifique, et à 7% en Europe et aux Amériques. ! On projette que le nombre total de filles non-scolarisées en Afrique subsaharienne doublera entre 1990 et 2015 pour atteindre 45 millions. ! Sur trois filles nées en Asie du sud ou au Proche-Orient, une seule réussira à l'école primaire. *Améliorer l'éducation des filles à travers les écoles communautaires Page 3.*

⁷ KOFFI HANAN « éduquer une fille, c'est éduquer toute la nation ».

I.5.4. Des systèmes scolaires : qui demeurent violents et discriminants pour les filles

La violence que subissent les filles à l'école n'est cependant pas que physique, comme le rappelle Élisabeth Hofmann, mais aussi verbale et symbolique. D'une part, cette violence verbale et symbolique s'inscrit dans des procès de délégitimisations de la présence des filles et des jeunes filles à l'école et de leur réussite scolaire, puis professionnelle, d'autre part, en dépit des volontés affichées par les réformes scolaires, la reproduction des stéréotypes sexuels perdure comme le montre Su Wang pour les manuels scolaires chinois. Si les couvertures des manuels scolaires ne sont plus discriminantes, ce qui semble actuellement le cas dans le monde, la polémique récente survenue en Iran, des petites filles de la couverture d'un manuel de mathématiques lors de sa réédition en 2020, signale des avancées qui ne peuvent plus être remises en cause, d'une part, et le problème posé par la réussite scolaire des filles (puis professionnelle des femmes), d'autre part. Et c'est bien là que s'expriment les situations délicates rencontrées par certains États ou certaines sociétés : comment continuer à rendre invisibles les filles et les femmes quand leurs réussites scolaires et professionnelles rendent l'exercice dissonant et ridicule ? Les difficultés rencontrées par les autorités iraniennes pour expliquer la disparition des petites filles de la couverture de ce manuel montrent en effet que l'exercice est compliqué. Dans un premier temps, elles justifient la disparition des filles par l'avis d'experts en esthétique et en psychologie ayant jugé que la couverture était « *trop chargée* », amenant à une réduction du nombre de personnages. Or un simple regard sur cette couverture indique que c'est le petit garçon en pull orange qui aurait dû être « *éliminé* » ou bien celui en pull violet (ce qui permettait de rééquilibrer la position des personnages), tout en « *allégeant la couverture* » sans imposer de déplacement des autres enfants ni d'autres changements importants. Dans un deuxième temps, elles reconnaissent une « *maladresse* » ou « *un acte de mauvais goût* », selon les traductions, et promettent de changer cette couverture [L'Orient-Le Jour, 15 septembre 2020]. Les arguments des Iraniennes et des Iraniens, scandalisés par cette nouvelle couverture, mettent en évidence deux faits incontestables : les filles sont dorénavant plus nombreuses que les garçons à l'université iranienne et le premier prix de mathématiques, la médaille Fields, obtenu par l'Iran l'a été par une Iranienne (Maryam Mirzakhani), une façon « *discrète* » de signaler que c'est une femme qui a réussi cet exploit et montré la voie aux hommes. L'autre analyse que l'on peut faire de la mésaventure des autorités iraniennes, c'est le poids des réseaux sociaux, de la vitesse de circulation des informations et de leur internationalisation qui exposent les pratiques les plus discriminantes envers les filles et les femmes à la vue du plus grand nombre. Rendre visibles les violences ou les discriminations envers les filles et les femmes

est aussi l'un des premiers objectifs des études de genre, dont s'empare aujourd'hui une partie des citoyens et des citoyennes.

Les systèmes et les autorités scolaires semblent ainsi renvoyer des images plus conservatrices que la réalité comme le montrent l'étude du contenu des manuels scolaires (Wang) ou les interviews des enseignantes et des enseignants nigériens (et des familles) (Assane Igodoe), comme si la réalité des positions occupées aujourd'hui par les femmes ne pouvait n'être ni vue ni admise. La mise à l'école des filles, leurs réussites scolaires, puis professionnelles rendent cependant de plus en plus difficile l'invisibilité des filles et des femmes ou des positions qu'elles occupent. De fait, la production de représentations sociales qui n'entrent pas en contradiction avec les rapports de domination entre les hommes et les femmes s'impose. La construction d'un nouvel « idéal féminin », qui allie réussite scolaire et professionnelle des femmes, sans remettre en cause les rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes et les inégalités structurelles qu'ils génèrent, paraît devoir s'imposer.

I.6. Situation actuelle de l'éducation des filles

Selon Éric Ngardjimi, coordonnateur du cluster Education, plusieurs obstacles entravent l'éducation des filles. Ces obstacles sont d'ordre socio-culturel. On peut classer ces problèmes en deux grandes catégories : le statut de la femme dans la société tchadienne et la pauvreté.

I.6.1. Le regard de la société tchadienne sur la jeune fille

Au Tchad, on considère généralement que le rôle assigné à la femme est au foyer et non à l'école. Dans certaines communautés, donner sa fille en mariage, même jeune, est apprécié et perçu positivement. C'est aussi une preuve que les parents suivent encore les principes coutumiers et religieux. Les mariages précoces/forcés permettraient, selon eux, de préserver l'honneur de la famille contre les grossesses non désirées. En cas de refus, certaines filles peuvent subir des violences physiques au sein des familles. Dans certaines communautés, les mariages arrangés prédominent, certaines filles étant promises à des maris sans en être informées ni consultées.

L'émancipation des filles par le biais des études suscite une crainte chez certains parents dépositaires de la tradition. Ces derniers pensent que leur pouvoir serait déstabilisé si les⁸ femmes sont éduquées. La rareté des femmes dans le corps enseignant constitue un facteur limitant l'accès des filles, alors que leur présence aurait constitué un modèle à suivre pour les

⁸ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché

filles et un important élément de sensibilisation pour la communauté. En guise d'exemple, sur un total d'environ 46 000 enseignants du primaire, il n'y a que 9 000 femmes, soit 19,5%. Dans les enseignements moyen et secondaire, les chiffres sont encore plus bas : 1 021 femmes pour 12 719 hommes (5,7%) et 1 084 enseignantes pour 12 517 enseignants (8%).

Les filles sont retenues à la maison pour effectuer les travaux ménagers et agricoles. Selon le cluster Education, dans certaines provinces, dès le mois de mai par exemple, les filles ne vont plus à l'école car elles se retrouvent impliquées dans les activités champêtres. Cette situation impacte négativement leur scolarité. En plus, lors de la recherche de bois de chauffe, d'eau et de courses diverses, elles sont souvent exposées à des risques accrus de Violences Basées sur le Genre (VBG). Une fois que cela se produit, elles ne retournent plus à l'école, d'une manière générale. Les attitudes d'exclusion ou de négligence à l'encontre des filles de la part de certains enseignants contribuent aussi à décourager les filles d'aller à l'école. Ces enseignants n'ont pas été formés à la prise en compte du genre dans la pédagogie et peuvent involontairement favoriser les écoliers au détriment des écolières. *Renforcer l'éducation des filles au Tchad Dernière mise à jour : 12 mars 2021*

Un autre facteur de déscolarisation est l'apparition de leurs premières menstruations. Arrivées à ce stade, certaines filles pensent elles-mêmes qu'elles doivent se marier et ont tendance à abandonner l'école. De plus, durant la période des menstruations, certaines filles s'absentent des salles de classes pendant plusieurs jours à cause des moqueries de leurs camarades, du sentiment de honte, et des difficultés à trouver les produits hygiéniques.

La problématique liée aux menstruations se rapporte également à la question d'eau, hygiène et assainissement. Selon le cluster Education, l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement est un problème majeur au sein des établissements scolaires du pays. Parfois, l'absence de toilettes peut aggraver davantage les taux d'absentéisme, particulièrement chez les filles. *Scolariser les filles leur parents ne vont pas à l'école (2016).*

Découvrez quels sont les obstacles à leur éducation.



Photo 2 : Trois filles en tenue scolaire et dont les parents s’opposent à la scolarisation

Source: enquête de terrain, 2023

I.6.2. La pauvreté des ménages amène certains parents à prioriser les garçons

Chaque année, à l’approche de la rentrée scolaire, les ménages sont tiraillés entre payer les frais de scolarité de leurs enfants, leur assurer les fournitures scolaires et leur trouver des tenues. Le manque de ressources financières va conduire certains parents à prioriser l’envoi des garçons à l’école, au détriment des filles. Dans certaines communautés, une fille donnée en mariage pourrait rapporter près de dix chameaux ou bœufs aux parents. Dans ce genre de situation, le choix devient clair entre maintenir une fille à l’école ou la donner en mariage.

I.6.3. Manque de soins et d’éducation en matière de santé sexuelle et reproductive, et grossesses chez les adolescentes

Les grossesses sont étroitement liées à l’abandon et à l’exclusion scolaire des adolescentes dans de nombreuses régions et plus particulièrement dans la région du Ouaddaï ville d’Abéché. Dans certaines parties d’Afrique subsaharienne et d’Amérique latine, les grossesses involontaires sont une importante cause d’abandon scolaire. Dans toutes les régions, un niveau de scolarité plus élevé est associé à des taux plus faibles de grossesses chez les adolescentes. La crainte des parents de voir leur fille tomber enceinte contribue également de manière importante à l’abandon scolaire et au mariage précoce. Selon certains parents, l’école pourrait donner l’occasion aux filles d’avoir des relations sexuelles ou

exposer ces dernières au risque d'exploitation sexuelle c'est que la population d'Abéché craigne le plus.⁹

Bon nombre de mères adolescentes ne retournent pas à l'école après avoir accouché pour diverses raisons : leur école ne leur permet pas, elles n'ont personne pour la garde de l'enfant, leurs familles leur en empêchent ou elles se sentent incapables de faire face à la stigmatisation et au jugement de leurs camarades de classe et de leurs enseignant(es). Dans certains pays, il est interdit aux filles enceintes de retourner à l'école. Dans d'autres, des politiques et des stratégies de réintégration sont en place, mais ne sont pas entièrement mises en œuvre. Dans l'une de leurs enquêtes menées en 2020, les organisations membres de Filles, Pas Epouses ont indiqué que la violation du droit des filles enceintes à une éducation constituait l'un des plus importants problèmes limitant l'accès à l'éducation et la rétention scolaire des filles.

I.7. Présentation général de la ville d'Abéché

La ville d'Abéché fut habitée, entre autres, par les Toundjour. Elle fait partie du royaume du Ouaddaï. Sa conquête par les forces françaises entre 1909 et 1911 fut difficile, le sultan Doudmourrah dirigeant alors la région, remportant entre autres le combat de Doroté en 1910 avant de se soumettre en octobre.

En 1635, après la chute de la dynastie précédente Toundjour, le Ouaddaï passe sous le contrôle des Abassiya qui trouvent leurs racines dans la communauté Jaali au Soudan à travers le souverain fondateur, Abdel-Kerim Jameh. Le roi du Ouaddaï fut et est appelé Kam Kallak en langue maba le groupe détenteur du royaume, qui signifie Le grand, la première dynastie ouaddaïenne. Du fait de l'islamisation et arabisation du royaume, les nouveaux souverains portèrent le titre officiel de Amir Al Mouminine, qui signifie Commandeur des croyants en arabe.

Après 1804, pendant le règne de Muhammad Saboun (1804-1815), le sultanat de Ouaddaï a commencé à étendre son pouvoir comme il a beaucoup profité de sa position stratégique à cheval sur les routes¹⁰ commerciales transsahariennes. Une nouvelle route commerciale vers le nord a été trouvée, par l'intermédiaire de l'Ennedi, Koufra et Benghazi, et Saboun créa des caravanes royales pour en profiter. Il commença sa propre monnaie et importa cette des armes à feu et de conseillers militaires de l'Afrique du Nord. Le sultan

⁹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché

¹⁰ Le Ouaddaï est une des 23 régions du Tchad

Chérif mena des campagnes militaires à l'ouest jusqu'au Kanem et finalement établit l'hégémonie de Ouaddaï sur le Kanem, le Baguirmi et les royaumes d'aussi loin que la rivière Chari. À la Mecque, Sharif avait rencontré le fondateur de la confrérie islamique Senussi, un mouvement qui était forte parmi les habitants de la Cyrénaïque (dans l'actuelle Libye) et qui devait devenir une force politique dominante et la source de la résistance à la colonisation française.

Cependant, la nouvelle dynastie poursuivit une des campagnes militaires agressives dans les différentes parties du Tchad afin d'étendre son influence et capturer plus des esclaves pour son commerce international avec notamment l'Afrique du nord et l'empire ottoman. Ces campagnes furent particulièrement cruelles dans le sud du Tchad, le nord du Kanem, le Guéra et le nord dans le Borkou-Ennedi-Tibesti où les traditions locales continuent jusqu'ici à parler de razzias, enlèvement des enfants et la soumission forcée à l'autorité de Ouaddaï De nos jours le royaume du Ouaddaï se limite à ses mythiques chefs de canton appelés Kamkalak ou moulouk qui sont entre le Wadi Fira, le Ouaddaï et le Sila et aussi des chefs des tribus arabes et goranes installés récemment dans la région avec en leur tête le Kollak (Sultan) Amiral Mouminine qui réside dans la ville cosmopolite d'Abéché.

Les groupes ethnico-linguistiques principaux sont les Maba (Ouaddaï composés de Kodoï, Kelingnan, Kondogno, Kargna, Kechmeré, Khouchta, Kabka, Kabartu, etc.) majoritaire et propriétaires terriens avec les Mimis, les Mararit es, les Massalit es, les Assongor, les Mesmedjé, les Aboucharib, les kinin(touaregs) les Tamas, les Zaghawas, et des tribus Arabes du Tchad, qui se divisent en Bani Halba, Mahamid, Oulad Rachid, Oulad Malik, Chetié...à côté de ces populations il y a plusieurs autres groupes ethniques qui se sont installés dans cette région pour sa tolérance et ses richesses.

I.7.1. Subdivisions de la région du Ouaddaï

Par ordonnance, le 19 février 2008, la région du Ouaddaï est démembrée de sa partie sud qui devient la région du Sila. La région du Ouaddaï est divisée en 3 départements.

Tableau 3 : la subdivision de la région du Ouaddaï

Département	Chef-lieu	Sous-préfectures
Abdi	Abdi	Abdi, Abkar Djombo, Biyeré
Assoungha	Adré	Adré, Hadjer Hadid, Mabrone, Borota, Molou, Tourane
Ouara	Abéché	Abéché, Abougoudam, Chokoyan, Bourtaïl, Amleyouna,

		Gurry, Marfa
--	--	--------------

Source : RGPH2, 2009.

I.7.2. Facteur religieux

L'héritage religieux et culturel de l'image d'Eve créée à partir d'une cote d'Adam hante notre lointaine mémoire. Elle fait partie de nos croyances comme de nos incroyances et c'est sans doute l'une des assertions les plus ancrées dans l'imaginaire historique humain. Ce mythe à constituer, sans aucun doute, le socle philosophique à partir duquel a pris racine toute la culture universelle de la dépréciation des femmes. En effet, transcrire dans la mémoire culturelle de l'humanité, cette affirmation conforte l'idée que la création d'Eve et donc logiquement de toutes les femmes est secondaire, complémentaire, voir dépendante d'une norme humaine. Adam le mal, symbole de la première création divine dans toute sa perfection humaine C'est sur les vertiges de cette symbolique qu'est né le panthéon du patriarcat universel. Asma (2020, p 17) Ceci dit l'inégalité homme-femme a une origine ancienne. Que ce soit la religion judaïque, chrétienne ou musulmane.

I.7.3. Religion musulmane

Dans la religion musulmane, la femme a un statut inférieur à l'homme En effet, il est écrit dans le coran (sourate 2 v11) que *«la femme dans l'islam compte pour moitié Lorsqu'il agit d'un témoignage en justice le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un seul homme »* D'autres sourates viennent corroborer la domination de l'homme sur la femme *« les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leurs a accordé sur elles Admonestez celles dont vous craignez l'infidélité : reléguez-les dans des chambres à part, ex frappez-les »* coran (sourate 4 v34) La littérature met en avant les relations conflictuelles entre l'islam et l'école formelle l'islam est en effet, très souvent cite comme étant l'un des frein à la scolarisation des filles. L'islam considère l'école des blancs comme la voie la plus directe pour aller en enfer.

I.7.4. Religion chrétienne

Les religions chrétiennes ont une posture jugé peu suspecte par rapport à la question de la disparité entre les filles et les garçons et ceci témoin dans les écritures saintes, d'après saint Paul dans Colossiens donne, des recommandations telles que *«femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le seigneur»* (col 3 v18) Il ajouta *«le chef de tout homme c'est le christ, le chef de la femme c'est l'homme»* En effet, dans la sainte écriture, la femme

¹¹chrétienne a pour but de procréer Elle reste soumise à son mari comme le recommande la bible «*le christ est chef de tout homme, l'homme est le chef de la femme, et Dieu le chef du christ*». De même, la femme doit également servir l'homme et être dévouée pour son mari comme il convient à des personnes unies au seigneur. Dans le même ordre d'idée, saint Thomas d'aquin affirme que la femme est inférieure à l'homme: «*l'homme est différent de la femme parce qu'il est le plus prédestiné aux opérations intellectuelles. La supériorité de l'homme sur la femme découle du fait qu'il a été créé en premier*» Asma (2020, P:33) Ces écrits, religieux réservent à la femme un rôle de second plan, la religion est un facteur très influencable contribue fortement à la disparité sexuelle dans les établissements. Cela se justifie par le fait que les croyances, valeurs et dogmes liés à la pratique religieuse influencent les perceptions et déterminent les attitudes des fidèles à rompre ou pas avec les pratiques traditionnelles.

I.8. Représentation

I.8.1. Situation éducative de la ville d'Abéché

A l'est du Tchad s'étend la ville d'Abéché, nœud caravanier et commercial. C'est là qu'en 1962 les sœurs des saints cœurs de Jésus et de Marie ont fondé une école de filles, qui comptait une cinquantaine d'élèves à son ouverture.

Après bientôt cinquante ans de présence dans ce milieu modeste, cette école primaire accueille aujourd'hui plus de cinq cents élèves, issues de toute religion et de toute ethnie. L'enseignement et l'encadrement de qualité proposés expliquent sans doute la forte demande de la part des parents. Car la plupart des enseignants sont des paroissiens ayant reçu une véritable formation pédagogique, ce qui est *loin* d'être une évidence au Tchad.

Cette école n'est pas un cas isolé. Elle est l'une des dix ECA (École Catholique Associée) de notre diocèse, qui voient l'Église, l'État et les parents d'élèves œuvrer ensemble à l'éducation de ceux qui sont le Tchad et le monde de demain.

I.8.2. La Délégation Provinciale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Ouaddaï

La rentrée scolaire 2023-2024 est lancée officiellement par le Ministre de l'Education Nationale et de la Promotion Civique dans la province de Hadjar-lamis. Comme à l'accoutumé le Délégué Provincial de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du

¹¹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché

Ouaddaï n'est pas resté indifférent il procéda au lancement de la rentrée scolaire à l'ONAMA d'Abéché appelant l'administration scolaire, les enseignants, les élèves et les parents d'élèves de se préparer activement cette rentrée scolaire selon le calendrier établi par le ministère. Nous demeurons très reconnaissants au dynamisme et aux efforts inlassables déployés par le Gouvernement à travers le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, les autorités administratives de la place et les partenaires éducatifs techniques et financiers.

Au niveau des enseignements la Délégation compte :

Au pré scolaire 18 centres (jardin d'enfants) avec 982 élèves dont 469 filles soit un pourcentage de 48% encadré par 32 animateurs dans la localité d'Abéché.

Au primaires 563 écoles qui totalisent 103 777 élèves dont 46 874 filles soit un pourcentage 45% tous encadrés par 1837 enseignants de grades confondus dont 731 enseignants formés et intégrés à la fonction publique cela nous donne un ratio de 142 élèves et maître formé dans la localité d'Abéché.

Au moyen, on totalise 67 collèges d'Enseignement moyen (CEM) avec un effectif de 19623 élèves dont 9568 filles soit un pourcentage de 47 % encadrés par 621 professeurs dont 219 de l'état et avec une administration de 113 personnels dont 40 pris en charge par l'APE...

Au secondaire général, on compte 34 Lycées avec 9602 élèves dont 4458 filles soit un pourcentage de 46 % encadrés par 677 professeurs dont 220 de l'état et à s'ajoutent à cela 156 personnels de l'administration dont 08 pris en charge par l'APE.

Au niveau des établissements techniques professionnels et normal :

Le LETCAB a pour effectif 99 étudiants dont 33 filles soit un pourcentage de 32% Tandis qu'au (LCETIAB) il y a 119 étudiants dont 33 filles soit un pourcentage de 28 %, à l'ENIBA pas des étudiants mais la formation des MC des réfugiés s'organisent et l'effectif à l'ISESCO est de 374 étudiants dont 204 filles soit 55% de l'ensemble de l'effectif.

À l'alphabétisation, dans la localité d'Abéché on compte 687 centres avec 31430 apprenants dont 24526 apprenantes soit un pourcentage de 70%.

La population scolaire au Primaire, moyen, secondaire, technique et professionnel et l'alphabétisation est de 150114.

Au niveau des réfugiés dans les cinq (5) camps à savoir (Farchana, Bredjing, Tredjing, Gaga et Moura) on compte :¹²

¹² Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché

Au primaire 27 écoles avec 26341 élèves, au moyen 05 CEM, 8786 élèves et au secondaire général 04 lycées 2151 élèves soit une population scolaire de 37 278 élèves. Total établissement primaire : 590, aux moyens 72 et 38 au secondaire général.

I.8.3. Présentation de la délégation de l'éducation provinciale d'Abéché

La Délégation Provinciale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Ouaddaï a été créé par Décret en 2007. Elle couvre une superficie de 40 071 km². Elle est limitée à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Batha-Est, au Nord par la Province de Ouadi - Fira et au sud par la Province de Sila.

Sur le plan démographique, elle compte 1 068 945 habitants selon la projection du recensement de l'habitat de 2017 soit une densité de 27 hab. /km². Elle regroupe en son sein les services suivants :

I.8.4. Personnel administratif : personnel du bureau

Tableau 4 : personnel du bureau

Délégué	Service Secrétariat	Division de la planification et gestion	Division de ressources humaines	Division des examens et concours	Division de la formation	Division de Finances et magasinier	Main s d'œuvre	Sen tine lle	To tal
01	02	02	01	02	02	02	01	01	14

Source : la Délégation Provinciale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Ouaddaï¹³

Ce tableau présente les personnels administratifs de la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale de la promotion civique du Ouaddaï il ressort de ce tableau que cette structure compte au total 14 personnels. Il s'agit notamment, d'un délégué ; de deux services de secrétariat ; de deux divisionnaires de la planification et gestion ; d'un divisionnaire de ressources humaines ; de deux divisionnaires des examens et concours ; de deux divisionnaires de la formation ; de deux divisionnaires des finances et magasinier ; d'un main d'œuvre et un sentinelle.

Trois (3) Inspections Départementales de l'Education Nationale et de la promotion Civique (Assounga, Djourf-Al-Ahmar et Ouara) dans la localité d'Abéché.

¹³ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché, mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Un (1) Pool Provincial d'Inspection pédagogique de l'enseignement secondaire et un service Provincial d'orientation scolaire.

Un (1) Service Provincial de l'Alimentation, Nutrition et de la santé scolaires basé à Abéché
Dix-neuf (19) Inspections pédagogiques de l'enseignement primaire (9 IPEP Ouara, 3 IPEP Djourf-Al-Ahmar et 7 IPEP à Assounga)

Une (1) Inspection d'Alphabétisation et d'Education de base non formelle

Une (1) Ecole Normale d'Instituteurs Bilingues d'Abéché (ENIBA)

Un (1) centre d'ISESCO à Abéché

Un (1) Lycée d'Enseignement Technique Commercial (LETCAB)

Un (1) Lycée Collège d'Enseignement Technique et Industriel (LCETIAB)

Trois (3) Centres Départementaux de Formation Continue des Enseignants du Primaire (CDFCEP) basés à Abéché, Adré et Amdam

Deux (2) Associations d'Apprentissage de la Langue Française (CALF) implantées à Abéché et Adré

Une (1) Association de Société Internationale de Linguistique (SIL), qui recherche des linguistiques et le développement des langues nationales dans le Nord et l'Est (Abéché) du Tchad. Elle intervient en langue Maba, Massalit (dans les camps de réfugiés) et en Mimi tout récemment.

CONCLUSION

Pour finir, on peut dire que les contraintes à l'égalité entre les sexes se tissent dans la famille : dès la plus tendre enfance, le garçon et la fille intériorisent les normes, valeurs et interdits relatifs à leur sexe. Les disparités dans la scolarisation sont liées à plusieurs facteurs mais la représentation que les pères et les mères se font du garçon et de la fille, et de leur avenir respectif joue un rôle essentiel dans les stratégies familiales de scolarisation et de formation. Les disparités économiques entre hommes et femmes, en partie liées aux disparités dans la scolarisation et la formation ont une relation directe avec la répartition des rôles et des responsabilités selon le genre. Au Tchad en général et dans la localité d'Abeche en particulier, divers facteurs empêchent les jeunes filles d'accéder à l'éducation, notamment les facteurs culturels, les facteurs socioéconomiques et les obstacles structurels et institutionnels à l'éducation. L'inégalité entre les sexes est renforcée par des normes et pratiques sociales et culturelles, en particulier lorsqu'elle interagit avec d'autres formes de désavantages tels que la pauvreté et le manque d'infrastructures, constituent un facteur décisif qui affecte l'accès à l'éducation et ses résultats et affecte principalement les filles et les adolescentes. Ces inégalités sont exacerbées par les effets des crises humanitaires.

**CHAPITRE II : LES ENJEUX DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE
FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE**

INTRODUCTION

L'éducation est un droit humain fondamental pour tous les enfants. Cela a été reconnu il y a 60 ans dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reconnu et accepté par de nombreux gouvernements à travers le monde. Cependant, des millions d'enfants en Afrique, en particulier les filles, sont toujours privées de leur droit à l'éducation et n'ont pas la possibilité d'accéder aux connaissances, compétences et capacités nécessaires qui leur permettraient d'être autonomes et de jouer un rôle plus égalitaire dans la société. Cette violation des droits fondamentaux est injuste et doit être changée. En plus d'être un droit intrinsèque de l'homme, la recherche a toujours démontré que l'éducation, en particulier l'éducation des filles, est l'un des moyens les plus efficaces de développement, non seulement pour les filles elles-mêmes, mais également pour leurs familles, les communautés et la société en général. L'éducation des filles contribue à améliorer la santé maternelle, réduire la mortalité infantile, améliorer la situation nutritionnelle des ménages, et augmenter la force de travail potentielle et les possibilités de croissance économique. Surmonter les obstacles à l'éducation des filles est donc essentiel pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté. Parce que je suis une fille - Rapport Afrique 2012.

Le constat sur la scolarisation des filles révèle que ces dernières sont confrontées à un certain nombre de difficultés concernant l'accès et le maintien à l'école. Le Tchad est l'un des pays en voie de développement confronté au départ massif des enfants de l'école. Un tiers seulement d'une génération accède à l'enseignement moyen et un jeune sur huit accède au lycée (MENPC –PME, 2020). Quant aux filles, leur situation est critique, sur 100 filles inscrites en classe de CP1, 32 arrivent en classe de 6^e et 10 seulement en classe de 3^e (Etude MENPC-1 'UNICEF, 2016). 0,6% des femmes contre 38,3% des hommes de 15-24 ans sont capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou qui sont allées à l'école secondaire ou plus (MICS 2019) 56,8% d'enfants en âge de l'école primaire qui ne fréquentent actuellement ni le primaire ni le secondaire 52,6% d'enfants en âge du premier cycle du secondaire qui ne fréquentent actuellement ni le premier cycle du secondaire ni le secondaire 2^{ème} cycle 63,6 % d'enfants en âge du second cycle du secondaire qui ne fréquentent actuellement ni le second cycle du secondaire ni le supérieur (MICS 2019) 60,6 % des femmes contre 8,1 % des hommes de 20-24 ans mariées ou en union pour la 1^{ère} fois avant l'âge de 18 ans (MICS 2019) 8.9% des femmes seulement prennent des décisions sur leurs propres soins de santé contre 83% des hommes (EDS-MICS

¹⁴2014-2015) 32,6 % des ¹⁵filles/femmes de 15-49 ans n'ont pas participé à des activités sociales, à l'école ou au travail en raison de leurs dernières règles.

Les enjeux de blocage de l'éducation de la jeune fille de localité d'Abéché sont à dire d'une part dans les soucis de maintenir la tradition des sociétés patriarcales, ancestrales et phallogocratiques, et d'autre part sur la représentation développer sur la jeune fille et la capacité de ces parents à investir sur son instruction.

II.1. Soutien au développement de l'accès à l'éducation inclusive

Dans les zones en situation d'urgence, les élèves à besoins spécifiques sont très souvent laissés pour compte et ne sont pas scolarisés. Les enfants handicapés connaissent un risque accru de violence comparé aux enfants sans handicap. Dans ce contexte, les filles handicapées sont confrontées à une double discrimination : leur sexe et leur handicap. Les filles handicapées sont davantage exposées à des risques de violence psychologique et sexuelle que les filles non handicapées mais également aux autres obstacles de type distance, refus de scolarisation, manque de matériel adaptés, toilettes non-accessibles, etc. Enfin, d'une manière générale, il subsiste un déficit de connaissances sur l'éducation inclusive, et sur la façon dont les enfants handicapés peuvent être réellement inclus dans la planification sectorielle de l'éducation et dans l'école. Il y a souvent un manque d'infrastructures d'accès, de stratégies, de formation des enseignants et de matériels pédagogiques destinés à l'éducation inclusive.

C'est pourquoi, le Projet, subventionnera les partenaires/ONG intervenant dans le domaine de l'inclusion et de l'enseignement spécialisé, au sein des quatre provinces prioritaires. Le programme s'appuiera sur le savoir-faire d'ONG telles qu'Humanité et Inclusion (HI), qui mènent déjà un ensemble d'intervention dans les zones ESU en faveur de la prise en charge du handicap. Les activités permettront de répondre aux besoins urgents d'éducation, de protection et d'appui psychosocial des enfants à besoins spécifiques dans les zones touchées par les mouvements de population. Il s'agira notamment d'activités de sensibilisation, formation à destination des acteurs de la chaîne pédagogique ou encore d'études spécifiques sur le handicap et/ou l'éducation inclusive. Les actions proposées par les partenaires de terrain devront s'aligner sur les orientations du PPRESU et sur les documents

Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché

Mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

¹⁵ Parce que je suis une fille - Rapport Afrique 2012.

stratégiques nationaux pertinents. Le montant de cette sous-composante de Soutien à l'offre d'éducation en zone ESU s'élève à 1,717 milliards de FCFA.

II.1.1. Au niveau étatique

Il serait opportun que l'État promeuve les textes nationaux et internationaux sur la protection des filles, et de créer au sein des établissements scolaires des opportunités d'apprentissage sur l'égalité et l'équité du genre à travers des groupes de travail et des clubs au sein desquels les filles et garçons prennent des responsabilités pour un changement de comportement. Nous proposons aussi de faire la promotion des activités créatives et des exemples de réussite sociale féminine dans le domaine professionnel ou social au sein des établissements scolaires pour encourager les filles à se maintenir scolarisée et viser la réussite. Nous proposons également de mettre en application des tests légal, par exemple la disposition de l'article 369 CPT (Code Pénal Tchadien), pour sanctionner les parents qui refusent d'envoyer leurs filles à l'école ainsi que les établissements scolaires qui refusent d'intégrer et/ou qui excluent les filles pour cause de grossesse, ou qui refusent de les réintégrer dans le cycle scolaire après l'accouchement. *Guide de poche de l'INEE sur le genre, Stratégies pour une politique éducative tenant compte du genre, P.63.*

II.1.2. Appui des ONG

Selon Normes Minimales INEE, Domaine 1 Normes fondamentales, Norme 1 relative à la coordination, P.31-34. Il serait essentiel que les ONG (PAM, PNUD, UNICEF, OCHA, etc.) présentes au Tchad et travaillant sur ces aspects de l'éducation et des jeunes filles d'accentuer les sensibilisations de la communauté sur l'importance de l'éducation des filles, de faire du plaidoyer auprès du Gouvernement pour la création d'un cadre juridique adapté pour la protection des filles, pour l'application et la vulgarisation des textes nationaux et internationaux pour garantir le droit à l'éducation sans discrimination à l'égard des filles. Il serait également important de pouvoir appuyer en fourniture scolaire et prise en charge des frais médicaux des filles issues d'une famille vulnérable, d'initier des projets pour accompagner les filles-mères, comme par exemple l'installation de garderies pour enfants, de centre d'alphabétisation et d'apprentissage de petits métiers, de vulgariser la politique de la santé et hygiène menstruelle des filles.

II.1.3. Rôle des médias sur la scolarisation des filles

Sathya Saran, un des plus importants journalistes en Inde dans <<améliorer l'éducation des filles>>. P,4. Une grande variété de sujets offre aux médias la possibilité de faire des reportages sur l'éducation des filles. En plus d'informer le public des réussites dans le système scolaire, les médias pourraient pousser vers une importante réforme de l'éducation qui encouragerait l'inscription des filles, les inciterait à achever l'école primaire et améliorerait aussi la qualité des programmes éducatifs. Les médias peuvent : ! Diffuser des spots à la radio et à la télévision pour sensibiliser le public au besoin de scolariser les filles. ! Réaliser un programme de radio hebdomadaire pour mettre en lumière ce que les différentes écoles et divers pays sont en train de faire pour favoriser l'éducation des filles.

Au Pérou, les auditeurs de radio ont pu écouter un certain nombre de programmes sur l'éducation des filles entre décembre 1998 et février 1999. Un de ces programmes diffusés tous les matins pendant trois semaines en décembre étaient une émission d'une heure qui informait les auditeurs urbains sur la philosophie et les activités d'un projet régional d'éducation des filles. En janvier, une émission le dimanche matin a dévoué une heure à une discussion entre enseignants au sujet du curriculum dans la région et a encouragé la sensibilisation des enseignants aux problèmes des préjugés culturels et du parti pris contre les filles dans les écoles. Pendant le mois de février, les communautés rurales ont entendu des messages sur l'importance de l'éducation des filles dans une série de clips de cinq minutes diffusées quotidiennement dans le dialecte local. ! Réaliser un documentaire sur les facteurs qui influencent l'éducation des filles et identifier les moyens par lesquels divers groupes (*par exemple les parents, les hommes et femmes d'affaires, les politiciens, et les chefs religieux*) peuvent apporter leur soutien. ! Rédiger une série d'éditoriaux sur l'éducation des filles : par exemple, un commentaire sur l'impact d'une conférence internationale sur l'éducation des filles (un projet qui a réussi dans un autre pays) ou sur les objectifs nationaux dans l'éducation des filles pour la prochaine décennie. ! Réaliser une série télévisée ou un feuilleton qui met en lumière l'éducation des filles dans les milieux ruraux et urbains et qui aborde chaque semaine les différents problèmes auxquels les filles font face (par exemple travail supplémentaire, harcèlement, discrimination, chances diminuées).

Dorria Sharf El-din, sous-directrice à la production et présentatrice pour Télévision Egypte souligne l'importance d'utiliser la fiction pour atteindre les filles et les femmes au foyer avec un message sur la scolarité. La télévision, la radio, les courts- et longs-métrages peuvent dramatiser les problèmes, proposer des solutions, et donner des conseils indirects et

des objectifs aux filles et aux femmes. ! Organiser un atelier¹⁶ pour des journalistes afin de les renseigner sur les problèmes en ce qui concerne l'éducation des filles. Page 4 Améliorer l'éducation des filles à travers les écoles communautaires.

II.2. Contribution des médias pour la rupture des barrières à l'éducation des filles.

On peut rédiger de bons reportages sur l'ensemble des barrières sociales, culturelles et économiques qui découragent les filles de commencer l'école et d'y rester inscrites. Si les reporters ont du temps supplémentaire pour élaborer sur l'éducation des filles, leurs reportages peuvent sensibiliser le public, influencer le débat, et engager les décideurs dans la promotion de l'éducation des filles. ! Accès aux écoles Conseil de reportage : Pour appuyer une nouvelle loi ou politique qui donne aux filles un plus grand accès à l'école, on peut écrire un reportage qui souligne la contribution directe de l'éducation des filles à la prospérité économique de la famille et de la communauté, immédiatement et pour l'avenir de la nation. Une compréhension du rôle que la distance géographique joue dans la sous-inscription de beaucoup de filles a mené le gouvernement égyptien à construire de nouvelles écoles plus près des communautés, pour raccourcir la distance que les filles ont à parcourir. ! Le coût élevé pour une famille pauvre Conseil de reportage : Une histoire à dimension humaine pourrait focaliser sur les difficultés d'une famille à faibles revenus pour payer les droits d'inscription, les manuels scolaires, les vêtements et le transport pour leur fille. De plus, sa présence à l'école priverait la famille de son aide dans les tâches domestiques, y compris pour s'occuper des plus jeunes enfants, porter de l'eau, et ramasser du bois de feu. Malgré ces inconvénients, la famille resterait convaincue de la valeur de scolariser la jeune fille de la localité d'abéché. ! Le gouvernement du Malawi a dispensé des frais de scolarité les filles qui progressent sans interruption à l'école. ! L'association guatémaltèque des producteurs de café a collaboré depuis 1995 avec le gouvernement pour fournir des bourses aux filles par le biais des associations locales de parents.

Au Pérou, les élèves reçoivent des assurances médicales gratuites. ! Préférence du fils Conseil de reportage : Un article de fond ou un programme de radio peut être basé sur un sondage montrant que des filles sont sous-éduquées à cause des raisons culturelles et économiques qui font que leur famille favorise leurs fils. Ceci pourrait animer le débat sur les préjugés qui rabaisent les filles. Par exemple, il y a des différences entre les familles urbaines et rurales qui pourraient intéresser les auditeurs. « *L'éducation implique une*

¹⁶ Réaliser un programme de radio hebdomadaire pour mettre en lumière ce que les différentes écoles et divers pays sont en train de faire pour favoriser l'éducation des filles.

meilleure vie, une meilleure santé pour une femme, et de meilleurs conseils pour ses enfants. Mettre ces facteurs en lumière pourrait motiver l'ouverture de plus d'écoles dans les régions du Tchad en générale et celui d'abéché en particulier défavorisées, et pourrait encourager plus de pères à envoyer leurs enfants à l'école. » Satya Saran, un des plus importants journalistes en Inde Page 5. Améliorer l'éducation des filles à travers les écoles communautaires ! Sécurité et pudeur Conseil de reportage : La distance qu'une fille a à parcourir, sa sécurité, et les installations sanitaires à l'école sont tous des facteurs clés qui concernent les parents quand ils décident si leur fille s'inscrira et restera à l'école. Des entretiens avec les familles sur leurs préoccupations pour leurs filles pourraient mieux illustrer quels sont ces obstacles et aussi identifier certaines des meilleures solutions. Les écoles et programmes communautaires ont élargi l'accès à la scolarité dans beaucoup de milieux ruraux, entre autres pays, au Bangladesh, en Colombie et au Mali. En engageant toute la communauté à développer, organiser, gérer les établissements scolaires, les écoles communautaires gagnent l'appui local, encouragent des partenariats innovateurs entre les secteurs privés et publics, et assurent l'éducation des filles à des coûts raisonnables.

II.2.1. Les enseignants et les programmes scolaires (ne sont pas sensibles aux préjugés contre les filles).

Conseil de reportage : S'entretenir avec des responsables dans le domaine de l'éducation pour mettre en lumière leurs efforts pour rendre les salles de classes plus accueillantes pour les filles. Souvent, les enseignants donnent moins de temps et d'encouragement aux filles qu'aux garçons ; les filles sont reléguées au fond de la classe, ignorées et interrompues plus souvent, et reçoivent plus d'appréciation négative. Les enseignants hommes et femmes ont besoin d'être formés pour contrebalancer ces tendances. On considère que les filles ne sont bonnes qu'à étudier l'économie domestique. Il faudrait reformuler les curricula pour éliminer ce préjugé. Des reportages sur les filles qui ont persisté malgré les barrières offrent des histoires à dimension humaine fascinantes. Le gouvernement du Malawi a introduit un programme tenant compte des préjugés envers les filles pour la classe de niveau un à huit dans toutes les écoles et toutes les matières.

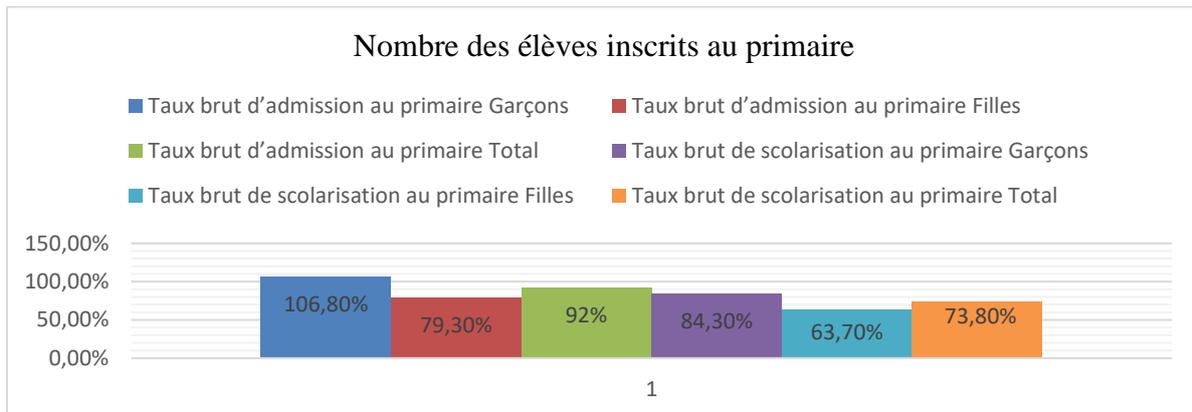
II.2.2. Les tableaux des indicateurs

Tableau 5: Les indicateurs d'accès au primaire

Taux brut d'admission au primaire			Taux brut de scolarisation au primaire		
Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
106,8%	79,3%	92%	84,3%	63,7%	73,8%

Source : enquête de terrain, 2023

Figure 2 : indicateurs d'accès au primaire

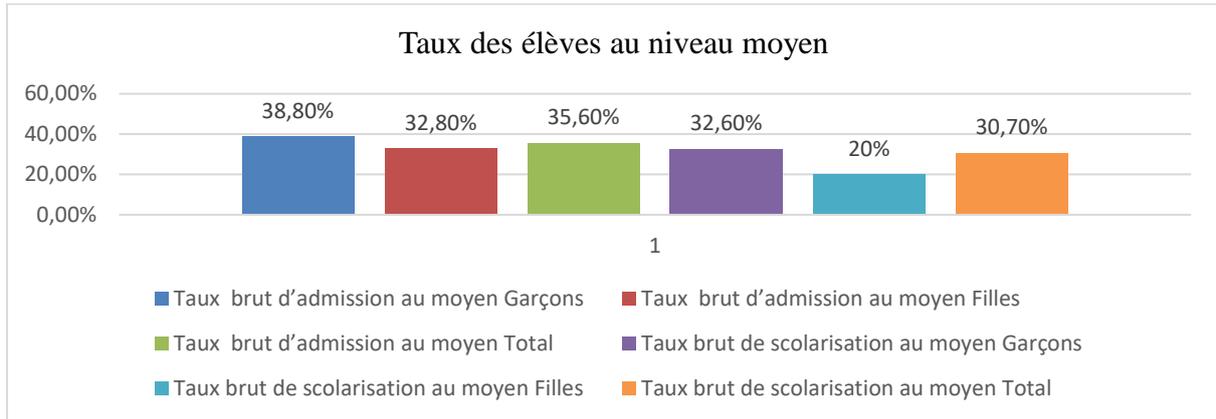


Ce graphique présente le nombre des élèves ayant inscrit au cycle primaire. On constate un nombre important des élèves scolariser dont 84,30% des garçons et 63,70% de filles dont toute la ville d'Abéché. Cela dit, un taux d'admission significative allons d'un taux de 106,80% des garçons et de 79,30% des filles, c'est qui fait un taux de 92% des élèves admis au cycle primaire en 2023. Il faut retenir que la problématique de la scolarisation de la jeune fille dans la ville d'Abéché est l'une des soucis des acteurs de l'état et ceux partenaires mais le défis reste a relevée.

Tableau 6: Les indicateurs d'accès au Moyen

Taux brut d'admission au moyen			Taux brut de scolarisation au moyen		
Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
38,8%	32,8%	35,6%	32,6%	20%	30,7%

Source : : enquête de terrain, 2023

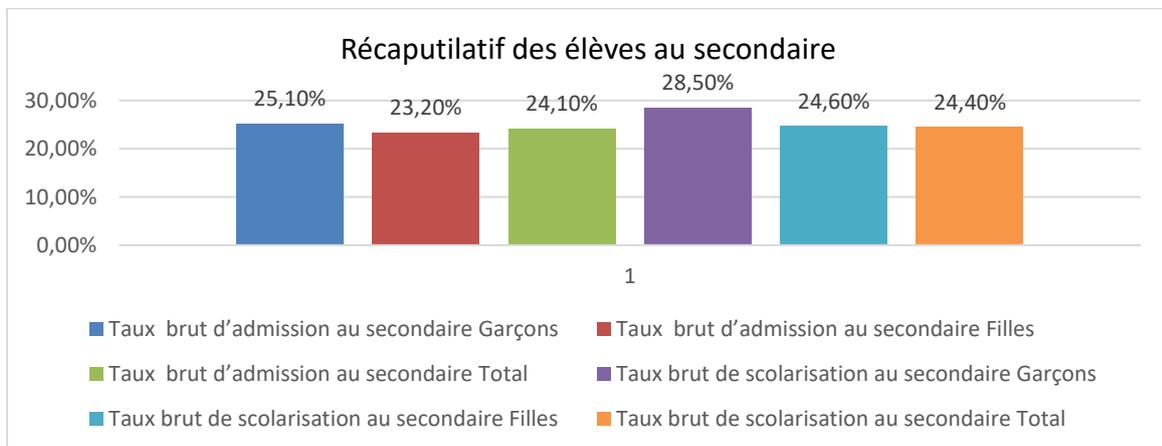
Figure 3 : indicateurs d'accès au Moyen

Ce graphique présente le nombre des élèves ayant inscrit au niveau moyen. On constate un nombre important des élevés scolariser dont 32,60% des garçons et 30,70% des filles dont toute la ville d'Abéché. Cela dit, un taux d'admission abordable allons d'un taux de 38,80% des garçons et de 32,80% des filles, c'est qui fait un taux de 35,60% des élevés admis au cycle moyen en 2023. Il faut retenir que la problématique de la scolarisation de la jeune fille dans la ville d'Abéché est l'une des soucis des acteurs de l'état et ceux partenaires mais le défis reste a relevée.

Tableau 7 : Les indicateurs d'accès au secondaire général

Taux brut d'admission au secondaire			Taux brut de scolarisation au secondaire		
Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
25,10%	23,20%	24,10%	28,50%	24,60%	24,40%

Source : : enquête de terrain, 2023

Figure 4 : indicateurs d'accès au secondaire

Source : enquête de terrain, 2023

Ce graphique présente le récapitulatif des élèves au secondaire. On constate un nombre un peu admissible des élèves scolariser dont 28,50% des garçons et 24,60% des filles dont toute la ville d'Abéché. Cela dit, un taux d'admission au secondaire très bas, allons d'un taux de 25,10% des garçons et de 23,20% des filles, c'est qui fait un taux de 24,10% des élèves admis au secondaire en 2023. Il faut retenir que la problématique de la scolarisation de la jeune fille dans la ville d'Abéché est l'une des soucis des acteurs de l'état et ceux partenaires mais le défis reste a relevée.

II.2.3. Mariage précoce et enfentement

Conseil de reportage : Un réalisateur de télévision a développé un bon reportage pour appuyer la scolarisation des filles en contrastant la vie de deux sœurs, l'une qui a reçu une bonne¹⁷ éducation et l'autre qui est tombée enceinte et a quitté l'école très jeune. La sœur scolarisée avait un bon travail, était mariée et avait des enfants scolarisés. L'autre était pauvre, travaillait de son mieux dans le secteur informel, et avait trop d'enfants pour pouvoir bien les éduquer. La réinscription à l'école après une grossesse est un sujet qu'on devrait présenter aux auditeurs à plusieurs niveaux. Des changements au niveau de la loi, des politiques dans la communauté, et des coutumes familiales sont tous nécessaires pour permettre aux filles de recommencer leur éducation après l'accouchement. Selon la loi ou la coutume, les filles qui ont un enfant doivent quitter l'école. Un mariage précoce peut mettre fin à toute possibilité d'une bonne éducation. *« Trop âgée pour les jouets, trop jeune pour le mariage et la naissance, la fille adolescente est souvent mal-comprise par sa famille, et manque du soutien de sa communauté et des programmes de son gouvernement. Une adolescente qui est forcée de se marier ou de commencer une vie sexuelle Page 6 Améliorer l'éducation des filles à travers les écoles communautaires trop jeune trouve qu'on lui a volé sa jeunesse pour l'a remplacée par du travail dur et des responsabilités prématurées. Elle paie souvent un coût personnel élevé en ce qui concerne sa santé, son bien-être, et sa capacité de gagner sa vie. »*

II.2.4. Les principaux enjeux des blocages de l'éducation des filles

Aujourd'hui 69% des jeunes de 15 à 24 ans ne savent ni lire ni écrire. Avec un taux d'analphabétisme de 78% chez les hommes et 89% chez les femmes¹⁵, le Tchad fait partie

¹⁷Des changements au niveau de la loi, des politiques dans la communauté, et des coutumes familiales sont tous nécessaires pour permettre aux filles de recommencer leur éducation après l'accouchement.

d'un ensemble restreint de pays qui n'ont atteint aucun des trois objectifs mesurables fixés à Dakar : l'éducation primaire universelle, l'égalité des sexes et la réduction de moitié des taux d'illettrisme. Le taux d'achèvement du primaire est de 35%¹⁸ et seules 48% des écoles primaires ont un cycle complet. Les profondes disparités de genre en éducation et en formation s'expliquent par : les normes sociales, la préférence accordée à la formation des garçons, l'utilisation des filles dans les activités ménagères et productives, les grossesses et mariages précoces et la mauvaise perception des possibilités d'emploi et de l'éducation. Le secteur de l'éducation fait partie intégrante des priorités du Gouvernement depuis le début des années 1990 mais le secteur a grandement souffert à partir de 2014, en raison de la crise budgétaire, lors de laquelle environ 25% des écoles primaires ont dû être fermées, faute de financement. La situation s'est améliorée depuis 2017 et en 2021 le gouvernement allouait 153 milliards de FCFA à l'éducation, représentant son premier poste budgétaire et environ 15% des charges de l'État. En outre le secteur de l'Éducation a reçu peu de financement de la part des bailleurs ces dernières décennies.

II.3. Violences Basées sur le Genre (VBG)

Selon le Cluster Éducation (2019). Les VBG sont préoccupantes au Tchad en général et dans la localité d'Abèche en particulier et ont été identifiées comme un enjeu qui s'est modérément amélioré au cours des 5-10 dernières années et un des enjeux prioritaires à adresser par le gouvernement et les PTF. En effet, 29% de femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi au moins une fois des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans et 12%, des actes de violence sexuelle. 35% des femmes ont été victimes de violences conjugales (physiques, émotionnelles ou sexuelles). Il faut noter que 44% des survivantes de violence n'ont pas recherché d'aide et n'ont parlé à personne des violences subies. 34% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des MGF, dont 15% ont subi l'infibulation, la forme la plus extrême. Les femmes excisées sont la grande majorité dans certaines régions, comme au Salamat (81%), Mandoul (80%), au Sila (75%), au Moyen Chari (65%), au Guerra (64%) et au Batha (63%). La prévalence du mariage d'enfants est parmi les plus élevées du monde : presque une jeune femme (de 20-24 ans) sur quatre (24%) s'est mariée avant 15 ans et six jeunes femmes sur dix (60%) se sont mariées avant 18 ans. Au contraire, seulement 8% des jeunes hommes se sont mariés avant 18 ans (et 3% avant 15 ans). Quant à la polygamie, près de deux femmes en union sur cinq (38%) sont en union polygame.

Les VBG trouvent leurs racines dans les normes socioculturelles, dans la méconnaissance par les femmes et les filles de leurs droits, dans l'impunité et dans le cadre

réglementaire discriminatoire. Par exemple, le Code Civil affirme que le mari est le chef de la famille (art. 213), l'article 11 de l'ordonnance n° 03/INT/SUR/1961 du 2 juin 1961 réglementant l'état civil fait de la polygamie le régime juridique par défaut sauf renonciation expresse du mari et l'adultère constitue un crime passible de deux à six mois d'emprisonnement en vertu du Code pénal (art. 385). Selon le Cluster Éducation (2019) Ces lacunes sont exacerbées par le fait que le Tchad n'a toujours pas, même après 20 ans de discussions, adopté un code de la famille conforme aux standards internationaux et à son obligation constitutionnelle de veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Pourtant, le Code pénal en vigueur, révisé en mai 2017 prend en compte les questions de violences sexuelles, conjugales, le mariage d'enfants, les mutilations génitales féminines, etc. et les spécificités de genre en matière procédurale.¹⁸

II.3.1. Les mouvements de la population

Aux côtés du défi démographique, les arrivées massives des réfugiés et retournés remettent en cause constamment les acquis en matière d'accès et de qualité de l'éducation. Selon le Plan de réponse humanitaire révisé en juin 2020, 837 752 personnes sont en situation de déplacement au Tchad, liée aux attaques de villages par les groupes armés dans la région du Lac, aux conflits intercommunautaires à l'Est et au contexte sécuritaire fragile dans les pays limitrophes (Sud, Est). Selon le Cluster Éducation (2019), près de la moitié des personnes affectées directement et indirectement par le mouvement de populations sont des enfants en âge de scolarisation : 1 558 886 dans la tranche d'âge de 3 à 17 ans. En effet les enfants âgés de 5 à 11 ans représentent en moyenne 24% des déplacés et ceux âgés de 12 à 17 ans, 16%. L'intégration scolaire de ces enfants au Sud, au Lac et à l'Est est rendue difficile par plusieurs facteurs : la pauvreté des parents réfugiés, la faiblesse des capacités d'accueil locales, le manque de services fonctionnels de proximité, des divergences entre le système éducatif local et celui du pays d'origine ou encore la discrimination des populations locales. Ce contexte difficile expose les enfants réfugiés à de multiples risques : les filles deviennent particulièrement vulnérables au mariage forcé et précoce, aux grossesses non désirées, à la prostitution, à l'exploitation sexuelle et à d'autres formes de violences basées sur le genre. Les garçons courent le risque d'être intégrés dans les groupes armés et sont plus vulnérables à la drogue et à la criminalité.

¹⁸ L'article 11 de l'ordonnance n° 03/INT/SUR/1961 du 2 juin 1961 réglementant l'état civil fait de la polygamie le régime juridique par défaut sauf renonciation expresse du mari et l'adultère constitue un crime passible de deux à six mois d'emprisonnement en vertu du Code pénal (art. 385).

II.3.2. Qualité de l'éducation et question enseignante

Le système éducatif tchadien se caractérise par un fort engagement des communautés dans les activités d'appui aux institutions scolaires. En effet, l'État ne pouvant mettre à la disposition de ces écoles des enseignants qualifiés en nombre suffisant, les parents d'élèves, organisés en Association des parents d'élèves (APE) font appel à des enseignants qu'ils recrutent localement, le plus souvent sans formation professionnelle, les maîtres communautaires (MC). Face à ce recours généralisé aux maîtres communautaires, la question enseignante devient une problématique centrale pour l'amélioration de la qualité du système éducatif tchadien. En 2002, l'État entérine cette pratique avec la Loi n°23/PR/2002 qui crée l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Éducation (APICED) dont la mission principale est d'assurer un financement des APE afin de leur permettre de payer une partie des subsides aux maîtres communautaires qu'elles emploient. Ces subventions ont cessé en conséquence des difficultés budgétaires de l'État, laissant les communautés seules pour faire face à la rémunération des maîtres communautaires. Ainsi, deux catégories d'enseignants coexistent :

- Les enseignants titulaires, instituteurs et instituteurs adjoints, qui sont des fonctionnaires. Ces enseignants sont plus qualifiés, avec une formation pédagogique de 1, 2 ou 3 ans dans une École Normale d'Instituteurs Bilingues (ENIB) et sont payés par l'État.

- Les maîtres communautaires (MC). Ils ont des niveaux de connaissances hétérogènes allant du Certificat de fin de primaire (CEPE) au Baccalauréat du Second Degré. Une troisième catégorie d'enseignants est en cours de création : les enseignants contractuels. Ces derniers ne sont pas des fonctionnaires mais ils sont formés dans les ENIB et disposent d'un contrat de travail avec le MENPC et d'une rémunération meilleure que les subventions accordées aux MC (cf. infra). Il existe trois types d'enseignants communautaires :

- Les enseignants communautaires formés (MC 2) titulaires du CEFEN
- Les enseignants communautaires partiellement formés (MC 1)
- Les enseignants communautaires non formés ayant exercé pendant plusieurs années ou nouvellement recrutés les maîtres communautaires (MC 0) Ces MC 0 sont recrutés par les communautés locales pour créer de nouvelles écoles ou pour compléter les effectifs des maîtres formés dans les écoles publiques et communautaires. Ils sont pris en charge par les communautés avec des appuis éventuels de l'État (via l'APICED), des partenaires et/ou des

ONG. Les enseignants du primaire sont actuellement majoritairement des maîtres communautaires.¹⁹

Par ailleurs, un des objectifs prioritaires fixé par le MENPC et ce, depuis 2013, concerne la généralisation du recours aux maîtres possédant une qualification professionnelle de façon à améliorer la qualité de l'éducation. Il s'agit donc de professionnaliser progressivement la catégorie des maîtres communautaires MC 0 et des maîtres communautaires MC 1 par la formation ou la substitution.

Tableau 8 : Classification des MC par source de financement :

IDENPC	APICED			APE			Ensemble			TOTAL
	Franc o	Arab e	Biling ue	Fran co	Arab e	Biling ue	Franco	Arab e	Bili ngu e	
Djourf-Al-Ahmar	36	24	00	17	07	00	53	31	00	85
ASSOUNG HA	110	38	00	160	00	00	270	38	00	308
OUARA	162	142	00	350	66	00	512	201	00	713
Totaux	308	204	00	527	73	00	835	270	00	1106

Source : délégation provincial a l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï (Abéché).

II.3.3 - L'éducation des filles et l'impact sur la société

L'éducation de la mère est cruciale pour sa propre santé.

Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, le nombre des décès maternels serait réduit des deux tiers, ce qui permettrait de sauver 98 000 vies.

En Afrique subsaharienne, si toutes les filles achevaient leurs études primaires, le nombre des décès maternels serait réduit de 70 %, ce qui permettrait de sauver près de 50 000 vies.

Scolariser les filles peut sauver des millions de vies :

¹⁹Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, la mortalité infantile diminuerait de 15 %.

Si toutes les adolescentes suivaient des études secondaires, la mortalité infantile diminuerait de moitié, ce qui permettrait de sauver 3 millions de vies.

L'éducation des mères améliore la nutrition des enfants

Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, 1,7 million d'enfants échapperaient aux retards de croissance imputables à la malnutrition.

Si toutes les adolescentes suivaient des études secondaires, 12 millions d'enfants échapperaient aux retards de croissance imputables à la malnutrition.

Les filles ayant accédé aux niveaux supérieurs d'éducation sont moins susceptibles d'avoir un enfant précocement.

Si toutes les filles d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud et de l'Ouest achevaient leurs études primaires, le nombre d'adolescentes ayant un enfant à moins de 17 ans serait réduit de 10 %.

Si toutes les filles d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud et de l'Ouest suivaient des études secondaires, le nombre d'adolescentes ayant un enfant à moins de 17 ans serait réduit de 60 %.

Favoriser l'accès des filles à l'éducation est un facteur clé de la transition démographique vers la réduction des taux de natalité.

En Afrique subsaharienne, les femmes qui n'ont pas été scolarisées ont, en moyenne, 6,7 enfants.²⁰

Le chiffre passe à 5,8 pour les femmes qui ont achevé leurs études primaires et à 3,9 pour celles qui ont suivi des études secondaires.

Les filles ayant accédé aux niveaux supérieurs d'éducation sont moins susceptibles de se marier précocement.

Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, le nombre de mariages précoces serait réduit de 14 %. Si toutes les filles suivaient des études secondaires, le nombre de mariages précoces serait réduit des deux tiers.

²⁰L'éducation transforme nos existences,

L'éducation réduit les écarts de salaire entre les hommes et les femmes Au Pakistan, les femmes qui ont achevé leurs études primaires ont un salaire inférieur de 49 % à celui des hommes. Celles qui ont suivi des études secondaires ont un salaire inférieur de 30 % à celui des hommes.

En Jordanie, les femmes qui ont achevé leurs études primaires ont un salaire inférieur de 47 % à celui des hommes. Celles qui ont suivi des études secondaires ont un salaire inférieur de 37 % à celui des hommes. Les femmes éduquées sont plus susceptibles de trouver un emploi :

Au Brésil, seulement 37 % des femmes qui n'ont pas achevé leurs études primaires travaillent. Ce chiffre atteint 50 % si elles ont achevé leurs études primaires, et 60 % si elles ont suivi des études secondaires.

II.3.4. L'éducation transforme nos existences

L'éducation écarte le spectre de la faim

L'éducation, surtout lorsqu'elle autonomise les femmes, permet d'éloigner durablement le spectre de la malnutrition. La malnutrition est la cause sous-jacente de plus du tiers des décès d'enfants dans le monde. Les mères instruites sont plus susceptibles d'obtenir que leurs enfants reçoivent les meilleurs nutriments pour les aider à prévenir ou à enrayer la mauvaise santé, de mieux connaître les pratiques de santé et d'hygiène adéquates, et d'acquérir assez de pouvoir au sein du ménage pour s'assurer que les besoins nutritionnels de leurs enfants sont satisfaits.

II.4. Autonomisation des femmes

L'éducation donne aux femmes la capacité de vaincre la discrimination. Les filles et les jeunes femmes instruites ont une conscience plus aiguë de leurs droits, et elles jouissent de plus de confiance et de liberté pour prendre les décisions susceptibles d'affecter leur existence, d'améliorer leur santé et leurs chances de survie ainsi que celles de leurs enfants, et d'accroître leurs perspectives d'emploi. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, une fille sur huit est déjà mariée à l'âge de 15 ans, et une sur sept est déjà mère à 17 ans. Maintenir les filles à l'école est l'un des moyens les plus sûrs de prévenir le mariage des enfants et les grossesses précoces. L'éducation est aussi un facteur clé de l'accélération de la transition démographique et de la baisse des taux de natalité et de mortalité. Autonomisation des femmes L'éducation donne aux femmes la capacité de vaincre la discrimination. Les filles et les jeunes femmes instruites ont une conscience plus aiguë de leurs droits, et elles

jouissent de plus de confiance et de liberté pour prendre les décisions susceptibles d'affecter leur existence, d'améliorer leur santé et leurs chances de survie ainsi que celles de leurs enfants, et d'accroître leurs perspectives d'emploi. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, une fille sur huit est déjà mariée à l'âge de 15 ans, et une sur sept est déjà mère à 17 ans. Maintenir les filles à l'école est l'un des moyens les plus sûrs de prévenir le mariage des enfants et les grossesses précoces. L'éducation est aussi un facteur clé de l'accélération de la transition démographique et de la baisse des taux de natalité et de mortalité.²¹

II.4.1. Effectif des élèves par IDENPC, niveau, statut, genre et langue d'enseignement :

Tableau 9 : Ecoles publiques Francophones

IDENP C	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
DJOUR	73	38	45	25	36	22	29	13	16	56	94	56	210	111	321
F-AL- AHMA R	4	8	1	2	7	6	0	6	7				3	4	7
ASSOU NG	18	98	15	95	96	61	64	42	40	29	31	24	573	351	925
	77	2	16	3	8	6	8	6	6	3	7	9	2	9	1
OUARA	45	27	31	19	22	13	15	84	11	63	88	46	135	790	214
	68	15	63	11	50	34	44	6	76	6	9	6	90	8	98
Ensemb le	71	40	51	31	35	21	24	14	17	98	13	77	214	125	339
	79	85	30	16	85	76	82	08	49	5	00	1	25	41	66

Source : délégation provincial à l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï

Ce tableau des effectifs des élèves par niveau, statut, genre et langue d'enseignement, dans les écoles publiques francophones nous avons un total des garçons 2103 et celui des filles est de 1114 dans l'ensemble de la région du Ouaddaï, ce qui fait que dans les écoles publiques francophone nous avons un ensemble de 12541 des garçons et 33966 des filles inscrites dans les différents classes dans les écoles primaires en 2023/2024, les nombres des filles est acceptable dans les écoles primaires publiques francophones dans la région du Ouaddaï.

²¹En Afrique subsaharienne, les femmes qui n'ont pas été scolarisées ont, en moyenne, 6,7 enfants

Tableau 10 : Effectif dans les écoles arabophones :

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
DJOURF-AL-AHMAR	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
ASSOUNGHA	438	423	331	359	242	267	212	246	165	213	113	155	15	16	31
OUARA	108	139		123		117		112					48	67	11
	7	2	843	5	870	7	742	3	673	862	662	928	77	17	4
Ensemble	152	181	117	159	111	144	954	136	838	107	775	108	63	83	14
	5	5	4	4	2	4		9		5		3	78	80	75
															8

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau qui nous indique les effectifs dans les écoles publiques arabophones, dans l'ensemble de la région du Ouaddaï, nous avons les totales des garçon inscrit en 2023/2024 dans les différents classe CP1 CP2 CE1 CE2 CM1 et CM2 est de 6378 et celui des filles est de 8380 c'est qui fait l'ensembles des filles est des garçons 14758 sont inscrits dans les écoles publiques arabophones au primaire dans la région du Ouaddaï.

Tableau 11 : Effectif dans les écoles bilingues

<u>IDENPC</u>	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
DJOURF-AL-AHMAR	36	54	20	45	27	47	26	28	30	45	16	38	15	25	412
													5	7	

ASSOUN	332	21	23	11	12	63	92	55	87	65	80	62	95	57	1529
GHA		7	4	4	8								3	6	
OUARA		59	51	37	40	35	26	16					22	16	
	866	6	0	2	9	8	3	2	91	78	87	66	26	32	3858
Ensemble	123	86	76	53	56	46	38	24	20	18	18	16	33	24	5799
	4	7	4	1	4	8	1	5	8	8	3	6	34	65	

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs dans les écoles bilingues, nous avons un ensemble des élèves filles et garçons inscrits en 2023/2024 dans les écoles bilingues 3334 pour les garçons et 2465 filles, c'est qui nous donnent un total de 5799 filles et garçons inscrits dans les écoles publiques bilingue dans la region du Ouaddaï. Il faut retenir que la problématique de la scolarisation de la jeune fille dans la ville d'Abéché est l'un des soucis des acteurs de l'état et ceux partenaires mais le défis reste a relevée.

II.4.2. Qualité de l'enseignement et formation des maitres

Cette composante vise à soutenir le renforcement structurel de la qualité de l'éducation ainsi que les capacités de système à la développer dans des situations d'urgence. Ainsi, la première souscomposante vient soutenir l'opération globale de formation des maîtres communautaires de niveau 0 planifiée par le MENPC qui constitue la priorité du secteur en termes d'amélioration de la qualité. La seconde sous-composante contribuera au déploiement du dispositif de formation continue hybride à distance développé par le MENPC, particulièrement adapté à la prise en charge de formations à grande échelle et dans des situations de crise limitant les possibilités de circulation.

Les zones ciblées par le programme d'alimentation scolaires sont donc les provinces situées dans la bande sahélienne affectée par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou les crises humanitaires. Il s'agit, en particulier, des provinces prioritaires du Lac, Kanem, Guera, Ouaddaï, Batha et Bahr el gazal. Les provinces du Lac et du Logone Oriental sont couvertes en majorité par les financements de l'inter agence agape et le fond ECW, le Batha et le Bahr el gazal sont couverts en partie par les fonds internes de résilience du PAM. Les provinces du Kanem, Ouaddai et le Guera présentent donc toujours un GAP de financement. Eu égard à la priorisation des quatre provinces en situation d'urgence précédemment explicitée, cette action de soutien à l'alimentation scolaire ciblera donc la province du Kanem. Les sous-préfectures

sont ensuite priorisées en fonction des taux d'insécurité alimentaire et des taux brut de scolarisation conformément à la logique de priorisation de la PNANSS et en complémentarité avec les autres financements en cours. Par la suite, les écoles seront ciblées en concertation avec le PAM, en fonction des besoins identifiés localement avec l'appui des services déconcentrés de l'éducation. Le financement comprendra l'ensemble des activités du paquet d'intervention défini dans la PNANSS, à l'exception de la « *mise en place des activités de production locale (champs et jardin scolaire) par les AME, APE/COGES* » puisque c'est le modèle des cantines assistées qui prévaut dans un contexte d'urgence. Il permettra la prise en charge de la totalité du soutien intégré aux cantines scolaires pour l'équivalent de 20 écoles de 300 élèves. Toutefois, les interventions du paquet seront réparties sur l'ensemble des écoles ciblées, en fonction des besoins non-couverts. Ce paquet d'intervention comprend :

- La sensibilisation et la formation des APE, AME et COGES sur la création et la gestion des cantines scolaires.
- La réhabilitation des infrastructures de cantine (magasin, cuisines, réfectoires.)
- La formation des cantinières en hygiène alimentaire et un appui à leur mobilisation.
- Le transfert de cash aux ménages des filles adolescentes scolarisées.

Ce dispositif consiste à distribuer 37 000 FCFA aux filles de CM ayant bien fréquenté l'école tout au long de l'année afin de favoriser leur accès ainsi que leur maintien à l'école. Le cash est distribué sur une base trimestrielle et conditionné par un taux de fréquentation de 80% de présence en classe. Les présences sont calculées à partir des registres de présence qui sont transmis trimestriellement par l'inspection au chef de service provincial de la Direction de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé Scolaire ; ce dernier effectue une vérification et transmet ensuite la requête au PAM. Le PAM transmet la demande de paiement avec les listes des filles éligibles à son Fournisseur de Service Financier (FSF) avec un chronogramme de distribution. Le FSF organise la distribution de cash dans les écoles concernées conjointement avec l'Agent partenaire et les délégations.²²

²² Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Tableau 12 : Ecoles privées -Effectif dans les écoles francophones :

IDENP C	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf- Al- Ahmar	10	13	10	11	12	06	17	07	06	04	10	05	65	46	111
ASSOU NGHA	273	188	237	176	193	11	16	92	135	90	116	76	111	738	185
OUARA	103	129		118		11	75	110				91	481	649	113
	0	6	842	4	863	46	5	6	664	841	659	7	3	0	03
Ensembl e	131	149	108	137	106	12	93	120	805	935	785	99	599	727	132
	3	7	9	1	8	68	5	5				8	5	4	69

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs dans les écoles privées francophones, nous avons des élèves inscrits en 2023/2024 dans les écoles privées francophones pour les garçons est de 5995, celui des filles est de 7274, c'est qui nous donne un total de 13269 des filles et garçons inscrits dans les écoles privées francophones dans la région du Ouaddaï.

Tableau 13 : Effectif dans les écoles privées arabophones :

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf-Al- Ahm	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
ASSOUNG HA	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
OUARA	33	47	28	46	28	53	25	46	17	44	21	41	145	279	425
	3	2	0	9	7	2	8	2	9	9	2	9	8	4	2
Ensemble	33	47	28	46	28	53	25	46	17	44	21	41	145	279	425
	3	2	0	9	7	2	8	2	9	9	2	9	8	4	2

Source : délégation provincial à l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï (Abéché)

Effectifs des élèves dans les écoles privées arabophones uniquement la langue arabe d'enseignement nous avons un ensemble des élèves filles et garçons inscrits dans les écoles privées arabophones en 2023/2024, les nombres des garçons est de 1458 et celui des filles est de 2794, c'est qui nous donnent un ensemble des élèves filles et garçons inscrits dans les écoles privées arabophones est de 4252 dans la région du Ouaddaï. ²³

Tableau 14 : Effectif dans les écoles privées bilingues

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf-Al-	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Assoungha	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
OUARA	156	77	118	66	105	17	84	44	45	20	27	15	535	239	774
Ensemble	156	77	118	66	105	17	84	44	45	20	27	15	535	239	774

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs des élèves filles et garçons inscrits dans les écoles privées bilingues en 2023/2024, les garçons ont un nombre de 535 et celui des filles est de 239 c'est qui nous donnent un total de 774 dans la région du Ouaddaï.

Tableau 15 : Récapitulatif des élèves dans les écoles privées par langues :

Niveau Statut	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
E. franc	1313	1497	1089	1371	1068	1268	9355	1205	805	935	785	998	5995	7274	13269
E. arabo	333	472	280	469	287	532	258	462	179	449	212	419	1458	2794	4252

²³ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

E. bilin	156	77	118	66	105	17	84	44	45	20	27	15	535	239	774
Ensemble	1802	2046	1487	1906	1460	1817	1277	1711	1029	1404	1024	1432	7988	10307	18295

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Effectifs des élèves dans les établissements privés, les écoles arabophones qui font la langue arabe uniquement le français est au choix et les écoles francophones qui font la langue française et l'arabe est au choix aussi. Nous avons un nombre des garçons qui sont à 7988 et celui des filles est de 10307 les effectifs des élèves filles et garçons inscrits en 2023/2024 dans la région du Ouaddaï.

II.4.3 - Effectif dans les écoles francophones :

Tableau 16 : Ecoles communautaires :

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf-al-Ahmar	709	380	508	280		151	179	65	12	06	11	05	166	887	2551
Assoungaha	260	188	193	115	130	751	822	56	47	28		20	752	484	1236
	5	6	1	5	2			1	6	7		31	5	3	8
Ouara	157	101						21					338	225	
	0	3	903	601	495	341	332	2	58	56	28	33	6	6	5642
Ensemble	488	327	334	203	204	124	133	83	54	34	35	24	125	798	2056
	4	9	2	6	2	3	3	8	6	9	1	1	75	6	1

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs des élèves inscrits en 2023/2024 dans les écoles francophones communautaire, nous avons les nombres des garçons qui a 12575 et celui des filles est de 7986 c'est qui nous un ensemble de 20561 des élèves filles et garçons dans les écoles francophones communautaires dans la région du Ouaddaï.

Tableau 17 : Effectif dans les écoles arabophones :

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf-Al-	28 5	12 8	22 1	87	14 9	56	77	38	00	00	00	00	73 2	30 9	104 1
ASSOUNGHA	21 2	14 4	14 3	12 4	10 7	79	71	59	26	30	20	35	57 9	47 1	105 0
OUAR A	81 0	82 7	56 4	64 4	39 2	60 2	35 2	53 2	19 2	42 4	14 7	34 7	24 57	33 76	583 3
Ensemble	13 07	10 99	92 8	85 5	64 8	73 7	50 0	62 9	21 8	45 4	16 7	38 2	37 68	41 56	792 4

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Tableau 18 : Effectif dans les écoles bilingues :

IDENPC	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Djourf-Al-	30	20	20	25	30	12	15	16	25		00	00	135	91	226
ASSOUNGHA	24 1	15 0	16 9	12 8	41	35	27	13	08	04	07	03	493	333	826
OUARA	46 4	39 1	18 9	13 6	10 5	56	43	26	03	04	03	02	807	615	142 2
Ensemble	73 5	56 1	37 8	28 9	17 6	10 3	85	55	36	26	10	05	143 5	103 9	247 4

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs des élèves dans les écoles franco-arabes nous avons un nombre de 1453 garçons est de 1039 filles c'est qui nous donnent un total de 2474 filles et garçons inscrits dans les écoles bilingues communautaires dans la région du Ouaddaï en 2023/2024. ²⁴

²⁴ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

CONCLUSION

En somme, la question de l'égalité entre les sexes est au centre de l'agenda du développement international ainsi que celle de la Vision 2030 "Le Tchad que nous voulons". L'égalité entre les hommes et les femmes est considérée non seulement comme une fin en soi, mais également comme un moyen d'atteindre les autres objectifs de développement parmi lesquels l'accès pour tous à une éducation de qualité et l'amélioration de la santé des enfants.

Une approche intégrée de l'égalité des sexes dans les programmes d'alimentation scolaire pour les filles et les garçons peut contribuer à un changement transformationnel, entraînant des changements durables dans la vie des filles et des garçons à partir de l'âge de l'école primaire et secondaire et répondre aux besoins individuels et spécifiques des femmes, des hommes, des filles, des garçons dans toutes les diversités, y compris les réfugiés et personnes déplacées.

En réponse aux obstacles identifiés et faisant suite à l'élaboration d'une analyse commune des problèmes, le PAM, l'UNFPA et l'UNICEF ont développé un projet conjoint qui fournit un ensemble intégré d'interventions visant à éliminer les barrières à l'éducation des adolescentes dans deux provinces hautement prioritaires du Tchad, le Lac, la région d'Abéché et le Logone Oriental. Ces activités s'attaqueront à des obstacles spécifiques à divers niveaux visant les résultats suivant :

- Un meilleur accès à l'éducation pour les filles et en particulier les adolescentes grâce à l'amélioration de la scolarisation, de l'assiduité et de la rétention scolaires et à l'amélioration de l'accès à une alimentation nutritive et saine pour tous les enfants d'âge scolaire ;

- La fourniture d'un paquet de services essentiels coordonnés comprenant la santé scolaire, le déparasitage, la protection, le WASH et la nutrition. Ces services permettront de réduire la morbidité, la malnutrition, l'anémie à l'école, aussi de veiller à la santé de la reproduction et lutter contre les violences basées sur le genre chez les adolescentes. Les filles bénéficiaires de ces services auront les possibilités d'éducation qui va les mener à une transition plus saine vers l'âge adulte ;

- Une amélioration des connaissances, attitudes et comportements des parents, des enseignants, des cuisiniers des cantines scolaires et des communautés en matière de santé, de nutrition, de santé reproductive et sexuelle ;

- Le renforcement des capacités des institutions gouvernementales aux niveaux central et local et du secteur de l'éducation (comités de gestion, associations de parents et mères d'écoles) afin qu'ils soient à même de prendre en compte les besoins spécifiques des adolescentes dans les politiques et stratégies nationales ainsi que dans les plans et les budgets.

**CHAPITRE III : LES EFFETS LIES A LA MARGINALISATION
DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE**

INTRODUCTION

« Il y a dix ans, les filles d'Abéché ne pouvaient pas sortir en pantalon sans se faire rappeler à l'ordre par des hommes gardiens de bonnes mœurs », se souvient un fonctionnaire de l'État en exercice à Abéché depuis 15 ans. Abéché a beaucoup changé, puisque nous voyons aujourd'hui des filles et des garçons se tenir parfois publiquement par la main, parce que, une fille issue d'une bonne famille ne peut se permettre un tel acte considéré comme le signe de la prostitution ! », Constate-t-il SECADEV Abéché 10 Mars 2011.

En moins de dix ans, la situation a évolué en faveur des femmes et la célébration de la journée internationale de la femme a été le cadre officiel de cette mutation. Durant les huit jours consacrés par Décret aux manifestations féminines, les femmes se débarrassent des vêtements habituels, le pagne, la robe ou le boubou enfouies sous l'implacable voile pour arborer la tenue du 8 mars. C'est une tenue faite d'un tissu édité spécialement pour la circonstance et qui sert à confectionner des camisoles, des chemises, des pantalons ou des jupes à l'usage des femmes. Si les femmes mariées prennent le soin de cacher leurs cheveux sous un foulard ou un mouchoir, les filles n'ont plus de scrupule à porter des casquettes et lunettes de soleil voire exhiber leurs cheveux fraîchement frisés et tressés dans un salon de coiffure moderne. La semaine de la femme tchadienne donne à la gente féminine d'Abéché l'occasion de participer à une manifestation à caractère public outre que les cérémonies religieuses et familiales. Lors du défilé organisé par les femmes le 8 mars à Abéché, les femmes ont tenu à exprimer au public composé d'autorités traditionnelles et religieuses détentrices des valeurs traditionnelles leur aspiration à jouir pleinement de leurs droits. Deux filles se sont relayées à la tribune officielle pour réclamer plus de liberté, d'égalité et de justice à l'égard de la femme du Ouaddaï.

L'objectif général de ce chapitre est de savoir Les effets d'une marginalisation de la jeune fille dans la région d'Abéché qui sont entre autres une fille non scolarisée aura plus de difficulté à accéder et à suivre les recommandations et les conseils de prévention et de soins pour elle-même et ses enfants. Un enfant né d'une mère qui sait lire à 50% de chance en plus de survivre après l'âge de 5 ans.

L'épuisement physique du au travail forcé, les douleurs récurrentes dues à l'esclavage domestique, les grossesses précoces et infections sexuellement transmissibles

²⁵ suite aux violences sexuelles, et les mutilations génitales féminines les empêchent d'avoir une scolarité normale.

III.1. L'arbre qui cache la forêt

Ces signes ne sont que la partie visible de l'iceberg. Les femmes constituent la catégorie la plus défavorisée de la société tchadienne en particulier du Ouaddaï (Abéché). Elles représentent 53% de la population mais sont les plus touchées par la pauvreté parce qu'elles sont en majorité analphabètes et ne peuvent pas être éligibles pour un emploi rémunérateur. De fait, beaucoup d'entre elles dépendent économique de leurs maris, ou de leurs parents. D'autres n'ont de recours qu'à l'artisanat, le travail domestique, aux pires des cas à la prostitution avec le risque d'infection par les IST <VIH/SIDA.

Les filles sont exposées aux abus de toutes sortes : rupture de la scolarité, le mariage précoce ou forcé, les mutilations génitales, l'exploitation économique. Le sort de la femme rurale est plus déplorable. Elle n'a pas accès à l'eau, vit dans un habitat précaire et fait face aux graves problèmes de santé notamment des épidémies récurrentes, une maternité à risque... Sur la scène politique, les femmes du Ouaddaï brillent par leur absence à l'Assemblée Nationale. L'unique femme candidate dans la circonscription électorale d'Abéché n'a pas été élue à l'issue des dernières élections législatives. Dans l'administration régionale du Ouaddaï, pas une seule femme occupe le poste de Sous-préfet, de Préfet alors que dans d'autres régions du Tchad, de plus en plus des femmes assurent ces fonctions. Les délégations ministérielles dans la région du Ouaddaï sont toutes dirigées par des hommes. Les organisatrices de la journée, au nom des femmes du Ouaddaï ont demandé dans une notion adressée au gouvernement tchadien de privilégier les femmes dans l'octroi des micro-crédits en vue de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et combattre la pauvreté.

III.1.2. Les filles les plus marginalisées (risquent d'être laissées de côté).

Les filles (en particulier celles de familles pauvres, de régions rurales et de groupes marginalisés) ne parviendront pas à l'enseignement secondaire sans une éducation primaire de qualité et sans l'élimination des obstacles à leur transition vers l'éducation secondaire, notamment les frais de scolarité, la distance pour se rendre à l'école et les examens d'entrée.

Les conséquences de l'éducation des filles sont intergénérationnelles. L'éducation des filles d'une génération contribue à repousser l'âge de mariage des filles qu'elles auront plus

²⁵ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

tard. Cependant, et quoique la mobilité éducative se soit relativement améliorée ces dernières décennies, le nombre d'années d'études d'une fille demeure beaucoup plus tributaire de l'éducation de ses parents (et plus particulièrement de sa mère) que chez les garçons. Les femmes instruites sont plus susceptibles d'investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants, comme elles sont plus portées à accorder de l'importance à la scolarisation et d'être conscientes des retombées positives de l'enseignement. Par conséquent, leurs enfants ont une meilleure nutrition, des taux de vaccination plus élevés, des taux de scolarisation plus élevés et de meilleurs résultats scolaires.

III.1.3. Inégalités et normes de genre discriminatoires

Selon l'éducation des filles et le mariage des enfants en juillet 2021 Le mariage des enfants et le manque d'accès à une éducation de qualité des filles trouvent leur origine dans les inégalités de genre et l'idée selon laquelle les filles et les femmes sont inférieures aux garçons et aux hommes. Ces inégalités privent les filles et les femmes de leurs droits humains, entraînent une préférence pour l'éducation des garçons et conduisent au mariage des enfants, aux grossesses précoces, à la violence sexuelle et à la violence basée sur le genre. Elles limitent également la santé et les droits sexuels et reproductifs des filles, restreignent leurs déplacements et contribuent à une répartition inégale des travaux ménagers et des tâches familiales non rémunérées. À l'échelle mondiale, les filles de 10 à 14 ans passent en moyenne 50 pour cent plus de temps que les garçons à effectuer des tâches ménagères non rémunérées, ce qui peut nuire à leur apprentissage.

La discrimination ethnique et culturelle dans les écoles constitue également un obstacle majeur à l'égalité d'accès à l'enseignement. En Amérique latine, par exemple, les filles autochtones sont confrontées à un environnement scolaire peu accueillant, à de la discrimination fondée sur le genre, à de la violence et parfois à des agressions sexuelles, facteurs qui contribuent tous à de mauvais résultats scolaires et à des taux d'abandon élevés.

L'éducation est l'un des vecteurs les plus puissants de l'égalité des genres. Elle aide les filles à acquérir des compétences diverses et les prépare au marché du travail, en plus de développer leur confiance en soi et leur aptitude à la communication. De plus, les pratiques et programmes scolaires, ainsi que les modèles et les pairs qui défient les stéréotypes, exposent les élèves à de nouvelles idées en matière de genre. Une forte fréquentation scolaire des filles peut contribuer à changer les normes en matière de mobilité féminine, à

²⁶favoriser l'acceptation de l'éducation des filles et à changer la façon dont les filles et les jeunes femmes sont perçues dans les communautés.

Cependant, à défaut d'un effort délibéré pour les remettre en question, les normes et pratiques discriminatoires sont souvent reproduites dans les écoles, qui tendent à refléter la société en général. Les préjugés sexistes dans le matériel pédagogique, les attentes différentes envers les filles et les garçons et l'assignation de tâches genres sont tout autant de facteurs qui contribuent à perpétuer les normes de genre discriminatoires et nuisent aux résultats scolaires. À l'opposé, un environnement et un programme scolaires promouvant l'égalité des genres peuvent donner aux filles et aux garçons les moyens de devenir des membres actifs de leur communauté et de remettre en cause les normes de genre discriminatoires. *L'éducation des filles et le mariage des enfants en juillet 2021.*

III.1.4. Conflits et crises humanitaires

Le nombre de mariages d'enfants augmente également dans les contextes de crise humanitaire. Lorsque les familles font face à une montée de la violence et de la pauvreté, le mariage des enfants peut apparaître comme un moyen de réduire les difficultés économiques et de protéger les filles de la montée de la violence.

Les écoles sont souvent la cible d'attaques directes et les filles sont particulièrement exposées au risque de violence sexuelle, de traite et de répression violence de leur éducation. Dans la foulée d'un conflit, les filles sont moins susceptibles de retourner à l'école que les garçons parce que leurs familles craignent la violence sexuelle et l'insécurité générale à l'école ou sur le chemin de l'école et donnent la priorité au paiement des frais de scolarité des garçons. Les filles peuvent également avoir des tâches et des responsabilités familiales supplémentaires.

L'éducation peut contribuer à prévenir les conflits et lorsque l'enseignement est perturbé, cela peut entraîner des conséquences à long terme sur les communautés. Entre autres, la violence contre les enfants augmente et la population craint de se rendre dans les établissements d'enseignement. Dans de telles circonstances, les filles font face à un risque accru de mariage.

²⁶ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Au moment de la pose COVID-19

- Les filles des familles et des communautés les plus marginalisées seront touchées de manière disproportionnée.
- Les filles de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire ne jouissent pas de l'égalité d'accès au téléphone mobile et à Internet. Aussi, elles sont désavantagées lorsque l'enseignement se fait à distance et en ligne.
- Les filles qui doivent s'occuper davantage des enfants et des tâches domestiques pendant la pandémie ont moins de temps pour étudier.

III.2. Impacts et indicateurs de la marginalisation de la jeune fille

Comme toute autre forme de discrimination, la marginalisation freine la participation sociale, économique et culturelle des personnes qui le subissent. Cette expérience entraîne des impacts négatifs sur la santé, l'éducation, le niveau de vie et le bien-être des personnes qui en sont victimes.

La marginalisation en milieu scolaire a des effets néfastes sur le développement social des jeunes filles et suscite un questionnement douloureux sur l'identité et le sens d'appartenance. Ces élèves risquent de vivre l'impact néfaste de stéréotypes qui font en sorte qu'on les étiquette. Or, ces préjugés à leur égard ne font qu'aggraver leur situation et contribuent davantage à leur victimisation. (Fawzi et Farah.)

Chez les jeunes qui ont eu des expériences de racisme, il peut engendrer un sentiment de détresse, de rejet, de dévalorisation, de marginalisation, de doutes, d'insécurité, de méfiance, de haine et de violence contre soi et contre autrui, ainsi qu'une dépression et une estime de soi fracturée. En bout de ligne, il conduit à l'isolement. Les expériences de racisme entraînent une désillusion totale, surtout au sujet du sentiment d'appartenance au milieu scolaire. Ces expériences poussent certains jeunes à décrocher de l'école et de la société en général. (Marc.)

On a peut-être déjà remarqué que certains élèves craignent le personnel scolaire ou se sentent trahis par ce dernier. Peut-être avez-vous constaté que certains jeunes étiquetés comme étant « difficiles » ne veulent pas apprendre et s'auto-marginalisent. Lorsque les

jeunes filles n'ont pas de références culturelles positives et ne se reconnaissent pas dans le milieu scolaire ou social, elles peuvent se sentir mis à l'écart ou exclus. (Khadar.)²⁷

Le personnel enseignant peut jouer un rôle positif dans l'épanouissement des élèves. En développant un esprit critique et une compréhension approfondie de l'impact du racisme, ils sauront encadrer leurs élèves à l'aide de moyens efficaces et assurer leur bien-être et leur plein épanouissement dans la collectivité francophone.

III.2.1. Dans les communautés :

Dans les communautés tchadiennes, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition des tâches et de l'exercice du pouvoir. Les hommes assument des rôles de décideurs dans les affaires publiques, quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales (baptêmes, mariages, funérailles, visite aux parents et aux malades).

Les rôles sociaux sont traduits à travers des stéréotypes qui en font les portraits imagés facilement intériorisés comme étant dévolus aux hommes et aux femmes. L'homme est 20 présenté comme celui qui pourvoit aux frais d'entretien et d'alimentation de la famille. Mais, à partir d'un âge avancé, les femmes peuvent jouer au sein de la communauté les rôles de conseillères et de médiatrices dans la conclusion des alliances matrimoniales et la résolution des conflits familiaux. Toutefois, ces apports ne signifient pas qu'elles aient plein pouvoir dans les décisions finales. Les hommes sont les seuls à pouvoir prendre des décisions qui engagent le ménage ou la communauté.

Aujourd'hui, cette image est trompeuse, car dans la plupart des ménages tchadiens, les femmes participent aux dépenses grâce aux activités génératrices de revenus. En moyenne, 12 % des ménages sont dirigés par des femmes. Cependant, ce taux est beaucoup plus élevé dans certaines régions, notamment au Kanem et au Guerra (23,4% et 22% respectivement). Or, le nombre de personnes vivant dans le ménage est en moyenne de 4,8 pour celui dirigé par une femme alors qu'il est de deux points plus élevé (6,8) lorsque le ménage est dirigé par un homme. L'incidence finale sur la consommation alimentaire va certainement dépendre des ressources et des moyens d'existence dont disposent les ménages, quel que soit le genre du chef de ménage.

²⁷ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Ces inégalités et disparités de Genre observées dans les ménages et dans les communautés se situent au niveau de l'éducation des enfants. Ce qui est à la base des disparités, discriminations et rapports inégaux qui affectent différemment les statuts, la position et les conditions de vie des hommes et des femmes. En effet, en éduquant fille et garçon différemment, la société leur a donné des capacités différentes qui confèrent aux hommes un pouvoir et une autorité formelle. Certes, l'Etat a prévu des mécanismes de rééquilibrage (discriminations positives, quota), mais ceux-là apparaissent davantage comme des palliatifs à des situations d'exception face à la puissance des mécanismes socioculturels et religieux.

III.2.2. Au niveau de l'éducation

Les disparités de Genre restent encore vivaces dans le secteur éducatif. Selon l'EDST2 de 2004, 73% des femmes et 54% des hommes sont analphabètes, sans compter l'analphabétisme de retour pour 34% des femmes et 23% des hommes qui n'ont pas achevé le cycle primaire.

L'accès des filles à l'enseignement supérieur est encore très faible et stagne depuis une dizaine d'années. En 2008, on comptait 2 400 filles sur 18 400 étudiants inscrits, soit 13 %. Ce taux est stable parce qu'il était de 14 % en 1999 et de 12 % en 2000. Les femmes sont moins diplômées que les hommes : neuf femmes sur dix (87,9%) sont sans diplôme contre huit hommes sur dix (83,2%).

L'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire est passé de 0,40 en 1990 à 0,70 en 2009. Au niveau primaire, 61,0% des garçons de 6-15 ans fréquentent un établissement scolaire contre 48,7% pour les filles, soit un écart de 12,3 points pour les garçons. Au secondaire, les garçons sont relativement plus importants (57,5%) que les filles (26,9%). Ce qui représente un écart de 30,6 points. Dans le dernier groupe de 21-24 ans relatif au supérieur, le niveau de scolarisation des garçons est supérieur de 23,6 points à celui des filles (37,5% contre 13,9%).

III.2.3. Du point de vue de statut social des jeunes filles

la femme tchadienne connaît de multiples contraintes qui freinent son épanouissement et empêchent la pleine mobilisation de son énergie une marginalisation continue sans cesse. Les droits moderne, coutumier et musulman coexistent et certaines dispositions de ces droits sont contraires à la jouissance des droits de la femme. Ainsi, dans

²⁸le mariage, la décision d'unir deux jeunes est prise par les chefs des deux familles sans le consentement des futurs époux et ces décisions font l'objet d'aucun acte civil. Certaines dispositions du code civil censées protéger les femmes dans les liens de mariage ne sont appliquées qu'à une minorité de femmes et la dot demeure un facteur déterminant dans le maintien des femmes dans une situation de soumission.

III.3. Du point de vue de l'éducation

On inculque à la petite fille dès le bas âge, une image peu valorisante de la femme. Les travaux domestiques lui sont attribués d'office, même si certaines peuvent être exécutés par les garçons, cela en vue de lui faire comprendre qu'elle a intérêt à "bien se comporter" pour se trouver un mari.

Somme toute, le poids des traditions, les privilèges sociaux, les valeurs ancestrales et la religion constituent dans une certaine mesure des freins à l'épanouissement de la femme ou de la jeune fille. La quasi-absence de volonté politique et le manque de structures ne favorisent pas l'épanouissement de la femme tchadienne. Le système traditionnel d'éducation et de formation est basé sur les principes du système patriarcal qui fait de la femme un être soumis et respectueux de la "supériorité" de l'homme.

- **Promotion de l'éducation des filles** : La promotion de l'éducation des filles est un défi important à relever pour l'épanouissement de la femme tchadienne pour plusieurs raisons :
- **L'accès limité à l'éducation** : En raison de facteurs tels que la pauvreté, les normes culturelles et les conflits armés, de nombreuses filles tchadiennes ont un accès limité à l'éducation. Cela les empêche d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour améliorer leur vie et celle de leur communauté.
- **L'autonomisation économique** : L'éducation des filles est un investissement essentiel pour leur autonomisation économique. Les femmes éduquées ont plus de chances de trouver un emploi bien rémunéré et de devenir financièrement indépendantes, ce qui leur donne davantage de contrôle sur leur vie et leur permet de prendre des décisions importantes concernant leur propre avenir.

²⁸ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

- **La santé :** Les filles éduquées ont tendance à être en meilleure santé que celles qui n'ont pas accès à l'éducation. Elles sont mieux informées sur les questions de santé et sont plus susceptibles de prendre des décisions éclairées concernant leur propre santé et celle de leur famille.

III.3.1. Les droits de l'homme et l'égalité des sexes

L'éducation des filles est également importante pour la promotion des droits de l'homme et l'égalité des sexes. Les filles éduquées sont mieux à même de défendre leurs droits et de lutter contre les normes et les pratiques culturelles discriminatoires. La promotion de l'éducation des filles est donc un défi à relever pour l'épanouissement de la femme tchadienne en générale et dans la localité d'Abéché en particulier, car cela leur permettra de s'émanciper et de jouer un rôle plus actif dans la société en tant que membres productifs et autonomes de leur communauté.

III.3.2. Évolution des mentalités

L'évolution des mentalités est un défi important pour l'épanouissement de la femme tchadienne car la société tchadienne est encore très patriarcale. Les femmes sont souvent considérées comme inférieures aux hommes et sont confrontées à de nombreux obstacles et discriminations dans leur vie quotidienne.

Les mentalités traditionnelles considèrent souvent que la place de la femme est à la maison, où elle doit s'occuper des enfants et des tâches domestiques. Les femmes ont moins d'accès à l'éducation et à l'emploi que les hommes, ce qui limite leurs opportunités de développement personnel et professionnel.

De plus, les violences faites aux femmes sont encore très présentes dans la société tchadienne, notamment les violences conjugales, les mariages forcés, les mutilations génitales féminines et les violences sexuelles.

Pour que les femmes tchadiennes puissent s'épanouir et avoir les mêmes opportunités que les hommes, il est donc nécessaire de changer les mentalités et de promouvoir l'égalité entre les sexes. Cela passe par l'éducation, la sensibilisation et la mise en place de politiques publiques qui favorisent l'égalité des genres et la protection des droits des femmes.

Le rôle de la femme dans la société tchadienne a évolué au fil du temps, mais il reste encore beaucoup à faire pour garantir une égalité complète entre les sexes. Les femmes tchadiennes sont confrontées à de nombreux défis, notamment l'accès à l'éducation, à

²⁹l'emploi et aux soins de santé. Malgré cela, les femmes tchadiennes ont réalisé des progrès significatifs au cours des dernières décennies.

Un nombre croissant de femmes tchadiennes occupent des postes de direction dans les domaines de la politique, de l'éducation et des affaires. Les femmes sont également de plus en plus impliquées dans la prise de décision au niveau local et national. De plus, de nombreuses organisations de la société civile travaillent à autonomiser les femmes et à promouvoir leurs droits.

Cependant, les femmes tchadiennes continuent de faire face à des défis importants, tels que la violence basée sur le genre, la discrimination et les inégalités économiques. Les filles sont souvent désavantagées par rapport aux garçons en ce qui concerne l'éducation, ce qui limite leurs perspectives d'emploi et leur capacité à contribuer pleinement à la société.

Bien que des progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une égalité complète entre les sexes au Tchad. Les efforts doivent se poursuivre pour autonomiser les femmes, promouvoir leurs droits et leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé, et lutter contre la violence basée sur le genre et la discrimination.

III.3.3. Perspectives pour l'avenir

Le rôle des femmes dans la société tchadienne est complexe et varie selon les régions et les groupes ethniques. Dans l'ensemble, les femmes tchadiennes ont traditionnellement joué un rôle important dans la vie économique, sociale et culturelle de leurs communautés, en tant que gardiennes de la famille, éducatrices et productrices alimentaires.

Cependant, les femmes tchadiennes sont souvent confrontées à des obstacles importants, tels que l'analphabétisme, la pauvreté, la violence domestique et les mutilations génitales féminines. Ces obstacles limitent leur accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la participation politique, et entravent leur capacité à réaliser leur plein potentiel.

Malgré ces défis, il y a des raisons d'espérer pour l'avenir du rôle des femmes dans la société tchadienne. Les efforts déployés par les gouvernements, les organisations internationales et la société civile pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont commencé à porter leurs fruits, avec des progrès notables dans des

²⁹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

domaines tels que l'alphabétisation des femmes, la participation politique et la lutte contre les mutilations génitales féminines.

En fin de compte, les perspectives du rôle des femmes dans la société tchadienne dépendront de la mesure dans laquelle ces efforts continueront à être soutenus et renforcés, ainsi que de la capacité des femmes elles-mêmes à surmonter les obstacles qui se dressent sur leur chemin.

III.3.4. Enlever les barrières à l'éducation des filles

Les problèmes qui entravent l'éducation des filles seront traités à travers la sensibilisation visant le changement de comportement ainsi que la mise en œuvre des mesures d'accompagnement. Pour le coordonnateur du cluster Education, il faut sensibiliser les communautés sur l'égalité et l'équité, par exemple en changeant la conception selon laquelle les garçons sont supérieurs aux filles même quand ceux-ci sont moins âgés.

L'économiste et ancien fonctionnaire de l'Union africaine, Amine Idriss, pense qu'au lieu de se focaliser sur l'éducation des filles, il faut plutôt éduquer les garçons. *“Je vois le problème différemment. Nous vivons dans une société patriarcale. Le problème réside chez les garçons et non chez les filles. Il faut amener la société à éduquer les garçons à respecter les filles et les femmes. Les filles sont déjà éduquées à la responsabilité : faire la cuisine, puiser de l'eau, entretenir la maison, etc.”*, analyse Amine.

Les actions de plaidoyer tel que l'opérationnalisation des services déconcentrés du ministère de la Femme contribuerait à intensifier la sensibilisation pour accélérer le changement des mentalités. À cela, il faut ajouter la formation des enseignants et des enseignantes sur l'éducation inclusive. Et cela passe forcément par un renforcement régulier de leurs capacités (formation continue).

Des mesures d'accompagnement en termes de motifs/actions spécifiques pour encourager le maintien des filles dans le cursus scolaire doivent être envisagées (distribution des kits de dignité pour la gestion de l'hygiène menstruelle, amélioration des services d'assainissement dans les écoles, mise en place de bourse scolaire ou d'un système de distribution de cash pour satisfaire aux petits besoins,).

Par ailleurs, le cluster Education encourage le caractère inclusif de l'éducation à travers la dotation des enfants (filles et garçons), en situation de handicap en appareils/matériels spécifiques dont ils ont besoin pour faciliter leur éducation. Il est

³⁰également important d'identifier des activités spécifiques d'épanouissement pour occuper les enfants en situation de handicap (filles et garçons), pendant les périodes mortes (congés, vacances).

L'éducation est un véritable levier d'émancipation pour les filles à travers le monde. Plan international se bat pour que chaque fille connaisse ses droits, pour que toutes les filles puissent apprendre à lire et écrire, qu'elles aient accès à des études de qualité pour qu'elles puissent s'émanciper et, par la suite s'exercer le métier de leur choix.

Encore aujourd'hui, 118,5 millions de fille entre 7 et 17 ans sont privées d'éducation. Cette difficulté d'accès à l'éducation est accusée par plusieurs freins d'ordres social, financier, ou encore idéologique.

Pour défendre l'accès à l'éducation des filles, Plan International met en place un environnement :

- Sûr : les filles doivent se sentir en sécurité sur le chemin de l'école et dans les établissements qu'elles fréquentent. Les sanctions à l'encontre des enseignant es abusifs avec leur élevés doivent être renforcées.
- Accessible : les écoles doivent être proche et gratuites, les sanitaires séparés entre les filles et les garçons. Les parents autant que les enfants doivent être impliqués dans la gestion des établissements.
- Inspirant : les cours doivent être dispensés par des enseignant(es) de qualité avec des programmes scolaires qui promeuvent l'égalité filles garçons à l'école.

III.3.5. Le gouvernement du Tchad et la promotion de la scolarisation de la jeune fille

Pour commencer, le gouvernement avait créé en 1994 une cellule pour la promotion de la scolarisation des filles au ministère de l'Education Nationale. Selon la directrice du développement de l'éducation des filles, Fatimé Gattibe Tabo, "Cette cellule a été érigée en division puis en 2007 en une direction à part entière. En parallèle, le ministère a créé des associations des mères éducatrices (AME). Ces mères font la promotion de la scolarisation des filles, en sensibilisant les filles elles-mêmes à rester à l'école et leurs parents à les maintenir à l'école".

³⁰ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la promotion civique renforce également les capacités des enseignants en tutorat et en genre dans le but de renforcer la scolarisation des filles. Dans le même sens, le ministère a élaboré un manuel pour faciliter l'intégration du genre dans le système éducatif.

En 2015, le gouvernement a institué l'ordonnance n°006/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfants au Tchad qui fixe l'âge minimum du mariage à 18 ans. Cette disposition devrait en principe dissuader les parents à sortir leurs filles de l'école pour les marier. L'ordonnance établit une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans et une amende de 500.000 à 5 millions de francs CFA pour toute personne qui contraint, par quelque moyen que ce soit, une personne mineure au mariage.

La gratuité de l'école décrétée par le gouvernement vers les années 2000 n'a pas malheureusement été suivie de mesure d'accompagnement (particulièrement le recrutement massif des enseignants). Le manque d'enseignants a donc dû être comblé par les communautés à travers le recrutement des maîtres communautaires. Cela a donné un coût à l'éducation qui a pesé dans le budget des ménages, obligeant ces derniers à prioriser l'inscription des garçons à l'école.

III.4. Scolarisation des filles et promotion des femmes : à la recherche de « l'idéal féminin acceptable »

Comme nous l'avons vu, les progrès de la scolarisation féminine ont été très importants et la mise massive à l'école des filles et des jeunes filles n'est pas sans créer du désordre social (Lange, 1998). Ce désordre social est perçu comme une menace remettant en cause l'équilibre des sociétés. Les filles et les jeunes filles en allant à l'école sortent de l'univers familial où elles étaient souvent confinées et, plus elles progressent dans les études, plus le lieu d'études s'éloigne de leur domicile. Par la mise à l'école, elles fréquentent d'autres jeunes filles, mais aussi des garçons et des adultes auxquels elles n'auraient jamais dû être confrontées sans la scolarisation. Il suffit d'assister à une sortie d'école ou de lycée pour s'apercevoir qu'elles « envahissent » l'espace public. En fréquentant d'autres jeunes, elles se créent une « culture jeune » (Bernard, 2006) qui peut être en décalage avec l'éducation familiale, d'autant plus que les nouveaux outils de communication les exposent à des modèles culturels considérés comme en opposition avec les valeurs religieuses, culturelles et sociales des sociétés dans lesquelles elles évoluent. La menace que constitue le risque d'occidentalisation est ainsi décrite sans détour par les

³¹parents sénégalais interrogés par Mame Fatou Séné. On doit noter à ce sujet que se sont essentiellement pour les filles scolarisées que les parents ou les enseignants redoutent un processus d'occidentalisation, le danger perçu étant bien l'émergence de figures féminines considérées comme subversives.

Comme le rappelle Émilie Ponceaud, la préscolarisation joue un rôle à part en raison des différents objectifs qui lui sont assignés (protection et soin des jeunes enfants, réduction des inégalités entre enfants d'origine pauvre et aisée, entre filles et garçons, allègement de la charge éducative qui incombe aux femmes, préparation à l'école primaire). Cependant, Émilie Ponceaud montre que les différentes structures de préscolarisation jouent aussi un rôle important dans l'émancipation des femmes indiennes, mères et souvent travailleuses à domicile, en leur permettant d'investir l'espace public qui leur était auparavant interdit. Ces structures offrent aussi de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes.

Le développement de la préscolarisation et de la scolarisation des filles, mais aussi des cours d'alphabétisation, permet la création d'emplois presque exclusivement réservés aux femmes (Assane Igodoe, Guidi, Ponceaud, Séné). Ces emplois, acceptables par les sociétés, du fait qu'ils ne remettent pas en cause les représentations sociales des rôles féminins ou masculins ni les rôles familiaux et économiques différentiels et inégalitaires, permettent cependant aux femmes d'acquérir une certaine autonomie sociale et économique, tout en les maintenant dans une situation inférieure, en raison des faibles salaires dont elles bénéficient (Ponceaud). De fait, la première acceptation de nouvelles figures féminines passe par la socialisation des rôles traditionnels de la femme (éducation, soins).

Cependant, l'accès des femmes instruites à des emplois salariés a souvent eu comme corollaire, comme l'observe Aissata Assane Igodoe, l'emploi de « *petites bonnes* » qui permet aux épouses et aux mères de se libérer d'une partie des charges domestiques. Ainsi, la généralisation de la scolarisation des filles en milieu urbain africain a longtemps été entravée par la non-scolarisation des fillettes confiées aux familles (dont la femme travaille) pour aider aux tâches domestiques (Pilon, 2005 ; Mazzocchetti, 2007, p. 57). Si les différentes campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des « *petites bonnes* » et l'élargissement de l'offre scolaire (entre autres, en milieu rural), conjuguées à un meilleur équipement ménager des familles urbaines, ont sans doute permis d'améliorer l'accès à l'école de ces fillettes, leur scolarisation semble se réaliser dans des conditions très

³¹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

défavorables et discriminantes [Gastineau, Gnele, Mizochounnou, 2015]. Cette recherche menée au Bénin par Bénédicte Gastineau et ses collègues indique la nécessité des analyses inter sectionnelles, genre et classe sociale, pour mettre en évidence les discriminations dont sont victimes les filles, discriminations qui ne sont pas seulement cumulatives, mais intrinsèquement liées, puisque la position de « *petite bonne* » est à la fois le reflet d'une oppression sociale et d'une dévalorisation genrée d'un métier uniquement occupé par les filles, combiné au simple fait d'être de sexe féminin perçu comme inférieur.

III.4.2. Environnement d'apprentissage

L'école, ou tout autre contexte d'apprentissage, doit être un lieu sûr et sain pour tous les élèves et enseignants, en particulier les filles et les femmes qui sont les plus vulnérables. Elle ne doit laisser aucune place à la violence fondée sur le genre ou à d'autres types de brimades et de discrimination, et doit répondre aux besoins spécifiques des apprenants, en particulier des filles. Un environnement d'apprentissage sensible à la dimension de genre peut aider à réduire l'abandon des filles et promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation.

III.4.3. Égalité des genres dans l'éducation (finalité ultime) :

Situation où les apprenants, garçons ou filles, ont des chances égales d'accès à l'apprentissage et jouissent d'égales conditions de traitement et d'éducation, afin de pouvoir concrétiser leur potentiel et acquérir l'autonomie nécessaire pour contribuer au développement social, culturel, politique et économique et en recueillir les bénéfices de façon égale. L'égalité des genres dans tout domaine de la vie, y compris l'éducation, ne peut être atteinte que si tous les types de discrimination sont éliminés et qu'il y a égalité de conditions, de traitement et de chances offertes aux filles comme aux garçons, aux femmes comme aux hommes. Les établissements d'enseignement peuvent jouer un rôle important dans les efforts déployés pour une plus grande égalité des genres en favorisant de nouveaux modes de croyances et d'attitudes et en évitant de reproduire les inégalités sociales ou de les renforcer. Le système éducatif doit prendre en compte les différences physiques, psychologiques et sociales entre les apprenants, garçons ou filles, tout en les valorisant et les respectant de façon égale et en assurant l'égalité des chances à tous les apprenants. Malgré la tendance à assimiler l'égalité des genres avec la parité entre les sexes et l'équité des genres, une distinction claire entre ces termes est indispensable.³²

³² Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

CONCLUSION

Depuis Dakar 2000, des progrès considérables ont été faits dans le domaine de l'éducation, notamment en matière d'accès. Mais des problèmes persistent et des disparités demeurent au niveau de la scolarisation, de la rétention, de l'achèvement et des performances. Aujourd'hui encore, la majorité des enfants non scolarisés sont des filles, et la grande majorité des adultes analphabètes sont des femmes. Les causes sont variées : pauvreté, isolement géographique, mariages et grossesses précoces, violence fondée sur le genre, perception de l'éducation des filles chez les parents et les enseignants ou attentes concernant leur rôle dans la société. Même à l'école, les filles et les femmes font l'objet de formes diverses de discrimination qui se manifestent dans tous les aspects du système éducatif, par exemple, ses lois, politiques et plans, les contenus éducatifs, les pratiques pédagogiques et l'environnement d'apprentissage, l'inadéquation des infrastructures (par exemple, absence de toilettes, d'alimentation en eau, d'intimité pour les filles), les problèmes d'insécurité des filles à l'école ou sur le trajet scolaire et la peur de la violence fondée sur le genre. Tous ces aspects influent sur le choix de formation, les performances et les résultats des filles, lesquels influent à leur tour sur leurs perspectives d'avenir, ainsi qu'il ressort de nombreux rapports. Les brimades, la violence et la discrimination à l'école, souvent fondées sur le genre, ont un effet négatif sur la fréquentation et la réussite scolaires. La violence fondée sur le genre peut toucher les garçons comme les filles, mais ces dernières en sont les principales victimes. En outre, les garçons et les filles dont la sexualité perçue ou l'identité de genre ne « cadre » pas avec la norme sont aussi victimes de brimades et d'abus qui ont des répercussions sur leur scolarité.

Les inégalités liées au genre dans l'éducation sont plus marquées lors du passage du primaire au secondaire. Le taux d'abandon des filles est élevé à l'entrée dans le secondaire, période qui coïncide avec l'adolescence où les rôles liés au genre deviennent prédominants. Il est plus difficile de déterminer les inégalités qui concernent les garçons dans le secondaire par rapport aux filles. Les recherches en cours à ce sujet font apparaître des écarts statistiques de mesure relatifs aux résultats d'apprentissage entre filles et garçons, en lecture, sciences et mathématiques par exemple, et les analyses quantitatives livrent des conclusions au mieux de portée limitée et au pire contradictoires. Le conflit entre la notion de « masculinité » et l'éducation, perçue comme une pratique « féminine » peu attirante pour les garçons, est, semble-t-il, un facteur majeur. De plus, le fait que les hommes continuent de bénéficier d'un meilleur salaire et d'un meilleur statut dans la population active expliquerait

que les garçons soient peu enclins à l'effort. La nature du marché du travail et les aspirations personnelles jouent aussi un rôle important. S'y ajoutent d'autres raisons, comme la pauvreté, dans certains contextes sociaux et ethniques en particulier, la criminalité et la violence, et la culture et la tradition qui conditionnent les choix professionnels des garçons.

La situation est cependant très variable d'une région, d'un pays et d'un groupe à l'autre. Les rôles liés au genre dépendent et interagissent avec des facteurs, tels que le statut économique et social, l'appartenance ethnique, la religion, la culture, l'âge, les facultés physiques et mentales, qui déterminent les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. L'éducation, malgré son rôle majeur dans la lutte contre la discrimination fondée sur le genre, est parfois impuissante à éradiquer une discrimination profondément enracinée dans les cultures, les traditions, les structures socio-économiques et politiques, les politiques ou lois, et à instaurer le changement social. L'éducation, à elle seule, ne peut donc pas toujours garantir l'égalité des chances et de rémunération dans le monde du travail ni faire évoluer, ne serait-ce qu'un peu, la condition, les responsabilités et les chances offertes aux filles et aux femmes, même si leurs résultats scolaires égalent, sinon dépassent, ceux des garçons.³³

³³ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

**CHAPITRE IV : ACTIONS DES ACTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
FAVORABLES A LA PROMOTION EDUCATIVE DE LA JEUNE FILLE**

INTRODUCTION

Depuis 2016, la situation socio-économique du Tchad a été fortement marquée par diverses crises financières ainsi que par les grèves à répétition des fonctionnaires sous l'impulsion des centrales syndicales, en réaction aux mesures d'austérités prises par le gouvernement pour faire face à la chute des cours du pétrole, mais aussi par la dégradation de l'environnement sécuritaire dans les pays voisins, la crise Boko Haram au Lac Tchad, la crise alimentaire... Malgré cette période de récession, le Tchad continu d'être une terre d'asile pour de nombreux réfugiés et autres populations relevant de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Ainsi, au 30 septembre 2020, l'UNHCR et la CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés), totalisaient plus de 482 691 réfugiés et demandeurs d'asile (55 % d'enfants) répartis dans plus de 117 526 ménages enregistrés au Tchad. Il s'agit principalement de : 372 828 réfugiés d'origine soudanaise établis dans les camps de réfugiés à l'Est (Abéché) ; 96 639 réfugiés d'origine centrafricaine établis dans les camps de réfugiés du Sud et en milieu urbain ; et de 15 951 réfugiés d'origine nigériane installés dans la région du Lac Tchad. A l'exception des Nigériens dont l'afflux massif date de fin 2014, la plupart des autres nationalités y vit depuis plus d'une quinzaine d'années avec de faibles perspectives de retour proches. Malgré des débuts prometteurs, le rapatriement volontaire de près de 3 858 réfugiés soudanais à l'Est en 2018 a été freiné du fait de crise socio-politique au Soudan ainsi que de la pandémie de COVID-19.

L'engagement du gouvernement tchadien en faveur de l'éducation des réfugiés au Tchad fait de lui un pionnier et une référence en matière d'éducation des réfugiés. Cela se matérialise par des actions concrètes : l'organisation du séminaire gouvernemental de mai 2014 à Douguia sur la redynamisation du système éducatif suivi de la mise en œuvre de son plan d'action dont le point 55 recommandait l'intégration des réfugiés dans le système éducatif national et dans le Programme Intérimaire de l'Education au Tchad (PIET) 2018-2020; la participation au Sommet de New York de Septembre 2016 sur les réfugiés et migrants où le Chef d'Etat tchadien s'est engagé à offrir une éducation aux jeunes réfugiés au même titre que les Tchadiens tout comme l'accès aux études supérieures ; l'adhésion en 2018 au Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF), l'officialisation, depuis 2018, de 115 établissements scolaires des camps et sites d'accueil. Plus récemment, en 2019, le Tchad s'est engagé au Forum Mondial pour Les Réfugiés à « *renforcer le processus d'intégration des réfugiés dans tous les niveaux du système éducatif par l'inclusion des*

³⁴*réfugiés dans la loi nationale de l'éducation, la poursuite de l'affectation d'enseignants tchadiens dans les écoles des camps et la reprise de la gestion de tous les établissements des camps et sites de réfugiés officialisés par l'Etat ». Malgré ces avancées et les initiatives positives en cours, de nombreux défis restent à relever pour permettre à tous les enfants du Tchad un accès équitable à une éducation de qualité.*

IV.1 - le système éducatif tchadien :

Défis et opportunités Conformément à la loi N° 016/PR/2006 portant orientation du système éducatif tchadien et votée en 2006, les deux langues officielles d'enseignement sont le Français et l'Arabe. Le système éducatif se décompose comme suit :

Ages ciblés : Durée :

Préscolaire	3-5 ans	3 ans	Enseignement non obligatoire.
Primaire	6-11 ans	6 ans	Enseignement obligatoire. Le niveau primaire et moyen constituent l'enseignement fondamental.
Moyen	12-15 ans	4 ans	Enseignement obligatoire sanctionné par le Brevet d'Etudes Fondamentales en classe de 3ème .
Secondaire	16-18 ans	3 ans	Composé de l'enseignement technique et général et sanctionné par le Baccalauréat.
Formation professionnelle	16 ans et +	2 ans	L'accès se fait par voie de concours national avec des places limitées par option et par centre.
Supérieur	18 ans et +	2 ans et +	Offre diverses formations sous le système LMD (licence, master doctorat) mais également des écoles spécialisées et cycle professionnels plus courts (Ex. BTS).
Enseignement non formel (ENF)	9-14 ans	4 ans	A destination des jeunes hors du système éducatif et ayant pour objectif de transmettre les compétences de niveau primaire en préparation à l'insertion professionnelle. Passerelle possible vers

³⁴ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

			l'enseignement formel.
--	--	--	------------------------

Source : UNHCR, 2020

Le Plan intérimaire pour l'éducation au Tchad 2018-2020, adopté en 2017, est la stratégie sectorielle du gouvernement tchadien en matière d'éducation. Elle s'articule autour de 3 grandes priorités :

1. Poursuivre la scolarisation primaire universelle de qualité en élargissant l'éducation de base au premier cycle du secondaire en veillant à la réduction des disparités ;
2. Améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages à tous les niveaux ;
3. Renforcer la gouvernance du secteur en améliorant le pilotage, la coordination et la déconcentration.

Le système éducatif tchadien fait face à de nombreux défis. Entre autres, on observe de forts taux d'abandon scolaire et un faible taux d'achèvement du cycle primaire, des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation et de mauvaises conditions matérielles et d'encadrement. Pour répondre à ces défis, le Gouvernement du Tchad a mis en place plusieurs politiques, notamment le Plan national de contingence de l'éducation, la Politique nationale d'alimentation, de nutrition et de santé scolaire (PNANSS), ou encore la Politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique, ainsi que des stratégies, telles que la Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire. Ainsi, le Plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET 2018-2022), qui a été révisé en 2021 (PIET 2, 2021-2024) dans l'attente de l'élaboration d'un plan décennal, vise à rendre le système éducatif plus performant et efficace.³⁵

³⁵Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

IV.1.1 - Personnel enseignant

Tableau 19 : les effectifs du personnel enseignant

✓ **Au primaire**

Enseignant	Etat	Maitres communautaires	Ration
1 837	731	1106 confondus	142 élèves / maitre formé

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau des effectifs du personnel enseignant dans les écoles primaires, nous avons un total des 1837 enseignant former qui sont repartie de 731 enseignants formé par l'état tchadien et de 1106 des enseignants formés confondus donc femmes et hommes, la ration est de 142 élèves/ maitre former avec le BEPCT (brevet d'étude du premier cycle tchadien), par ICESCO (Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la cultures).

Tableau 20 : les effectifs des enseignants

✓ **Au Moyen**

Enseignant	Etat	Contractuel APE
621	219	402

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau montre les effectifs des enseignants dans les établissements moyens de la ville d'Abéché au Tchad. Nous constatons un total des 621 enseignants dont 219 enseignants fonctionnaires d'Etat et 402 contractuels souvent payés par la caisse de l'établissement voire d'autres partenaires d'appuis à l'instar de l'UNICEF. Cette statistique montre à suffisance la qualité d'enseignement et le fonctionnement des établissements dans la ville d'Abéché. Cela détermine les insuffisances que rencontre les écoles dans la mesure où la majorité des enseignants ne sont pas des salariés. Il faut noter en cas de non paiement de ces dernières partent en grève. Il faut noter cela constitue une limite du fonctionnement des établissements.

Tableau 21 : les effectifs des enseignants

✓ Au Secondaire général

Enseignant	Etat	Contractuel APE
677	220	457

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï.³⁶

Le tableau ci-haut présente le nombre des enseignants aux établissements secondaires dans la ville d'Abéché. Il ressort que les établissements publics disposent de 677 enseignants, dont 220 fonctionnaires de l'Etat et 457 contractuels APE. Ces derniers constituent le plus grand nombre des personnels enseignants des institutions publiques de la ville d'Abéché.

Tableau 22 : les effectifs Scolaires

✓ Au Primaire

Garçons	Filles	Total
56 903	46 874	103 777

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau ressort l'effectif des élèves à l'école primaire dans la ville d'Abéché. Nous notons un total de 103 777 élèves dont 46 874 des filles et 56 903 garçons dans tous les établissements publics primaires d'Abéché. On peut dire que le nombre des élèves inscrits est considérable et sa montre la volonté d'envoyer les filles à l'école tout comme les garçons. Malgré cela, nous constatons un problème de scolarisation de la fille persiste.

³⁶ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Tableau 23 : les effectifs scolaires**✓ Au Moyen**

Garçons	Filles	Total
10 055	9568	19 623

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau ci-haut nous présente les effectifs des élèves au niveau moyen notamment les collèges dans la ville d'Abéché. Dans ces établissements publics on dénombre un total de 19 623 dont 10 055 garçons et 9568 filles. D'après le rapport de la délégation provinciale du Ministère de l'Education le taux des garçons inscrits dépassant celui de filles, malgré la promotion de la scolarisation de la jeune fille au Tchad et Abéché en particulier.

Tableau 24 : les effectifs scolaires**✓ Au Secondaire général**

Garçons	Filles	Total
5144	4458	9602

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï.

Le tableau nous présente l'effectif des élèves au niveau secondaire de la ville d'Abéché. On compte sur 9602 élèves inscrits dont 4458 filles et 5144 garçons. Ces derniers sont repartis dans les établissements francophones et bilingues notamment publics et privés. Il faut noter que malgré les obstacles endogènes et exogènes limitant l'éducation de la jeune, le taux des filles scolarisées est significatif dans la ville d'Abéché.

Tableau 25 : nombre des établissements Scolaires au primaire

Ecoles publiques	Ecoles communautaires	Ecoles privées	Total
345	259	59	563

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï.

Nous avons dans ce tableau ci-haut le nombre des établissements primaires dans la ville d'Abéché. On compte au total 563 établissements dont 345 publics, écoles privés et 259 écoles communautaires. Il faut retenir qu'on a un nombre des structures publiques, suivi des écoles communautaires et privées qui actionnant dans la promotion éducative des jeunes élèves y compris la jeune fille.

Tableau 26 : nombre des établissements scolaires au Moyen

CEG publics	CEG communautaires	CEG privés	Total
24	03	40	67

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï³⁷

Ce tableau présente le nombre d'établissements moyen ou Collèges dans la ville d'Abéché au Tchad. Dans cette ville, on note au total 67 collèges dont 24 étatiques, 3 communautaires et 40 collèges privés pour former les élèves de la ville. Nous constatons que le nombre des collèges privés dépassant les établissements publics.

Tableau 27 : nombres des établissements scolaires Au Secondaire

Lycées publics	Lycées privés	Total
13	21	34

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï.

Ce tableau ci-haut présente le nombre des établissements secondaires dans la ville d'Abéché. Il ressort que la ville d'Abéché compte 34 lycées secondaires dont 13 étatiques et

³⁷ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

21 privés. Cela permet de dire qu'il y a une insuffisance des infrastructures publiques (lycées) pour répondre aux besoins des populations jeunes voulant fréquenter.

IV.1.2. Organisation du système éducatif

Le système éducatif tchadien comprend l'enseignement formel et l'enseignement non formel.

L'enseignement formel comprend : le préscolaire, le fondamental (primaire et moyen) ; le secondaire (secondaire général et technique) et le supérieur.

- L'enseignement non formel comprend l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle. Le préscolaire est organisé en un cycle de trois ans et accueille les enfants de 3 à 5 ans. Il est encore à l'état embryonnaire et accueille principalement des jeunes enfants en zones urbaines.
- L'enseignement primaire est organisé en trois sous-cycles, eux-mêmes subdivisés en classes, soit au total six classes (CP1-CP2 ; CE1-CE2 ; CM1-CM2). Il dure 6 ans et accueille officiellement les enfants âgés de 6 à 11 ans. La fin du cycle est sanctionnée par un examen : le Certificat d'études primaire élémentaire (CEPE). L'enseignement primaire a pour finalité de dispenser une éducation de base à tous les enfants tchadiens de 6 à 11 ans. Il est pris en charge par l'État (écoles publiques) et les collectivités locales (écoles communautaires et écoles privées). La communauté contribue également au fonctionnement des écoles publiques par la prise en charge des salaires des maîtres communautaires.
- L'enseignement moyen est organisé en cycle de quatre ans et accueille les élèves ayant fini le cycle primaire. Compte tenu des places limitées dans l'enseignement moyen, les élèves du primaire passent un concours d'entrée en 6e. Les élèves qui entrent dans l'enseignement moyen sont en principe âgés de 12 à 15 ans. La fin de l'enseignement moyen est sanctionnée par le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Les collèges sont plus répandus dans la zone centre, ouest et sud que dans la zone du nord.
- L'enseignement secondaire dure trois ans et est organisé en deux filières : l'enseignement général et professionnel débouchant sur le baccalauréat. L'enseignement technique professionnel est dispensé dans les collèges techniques pour une formation de 3 ans sanctionnée par le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et d'autre part dans les lycées techniques pour une formation de 3 ans

sanctionnée par le Bac technique. Par ailleurs, il existe aussi des formations dans les Centres de formation technique et professionnelle (CFTP). Il accueille en principe des élèves issus des collèges et âgés de 16 à 18 ans.

- L'enseignement supérieur comprend des formations diversifiées dont la durée d'études varie de 2 à 7 années. Ces formations sont organisées principalement au sein des universités, des instituts universitaires et des grandes écoles.

IV.1.3. Groupe local d'éducation sur l'égalité des genres en éducation

Programme Alimentaire Mondial (PAM), Je suis Réfugiée Services, Humanité et Inclusion. Trois ministères sont impliqués pleinement dans la mise en œuvre des activités du programme qui promeut l'égalité genre à l'éducation. Il s'agit du Ministère de l'Éducation Nationale (Formation des enseignants et parents d'élèves, Éducation de base non formelle), le Ministère de la Femme et de la promotion de la petite enfance (le pré scolaire) et le Ministère de la formation professionnelle (formation professionnelle). Le Ministère de l'éducation assure le lead de ce programme à travers l'organisation deux atelier du comité par an pour valider la planification des activités à réaliser et réalisées.

- **Principaux objectifs du programme :**

- L'environnement scolaire est inclusif, sûr et propice à un accès équitable pour les filles comme pour les garçons touchés par des crises.
- Au sein des populations touchées par des crises, les filles et les garçons déscolarisés, y compris les enfants orphelins, sont réintégrés dans des cycles d'apprentissage ou de formation qui tiennent compte des questions d'inclusion, de sécurité et d'équité entre les genres.
- La qualité de l'éducation et de l'environnement d'apprentissage est améliorée pour les filles et les garçons touchés par des crises.
- La gouvernance du système d'éducation dans les situations d'urgence est améliorée et rendue inclusive et sensible au genre.

- **Courte présentation du programme :**

L'éducation des filles occupe une place de choix dans ce Programme pluriannuel d'appui à l'éducation en situation d'urgence. Le principal objectif est l'accès et le maintien des filles à l'école afin d'accroître les taux d'achèvement des cycles primaire, moyen et secondaire. Les activités supportées par ce programme en vue de la scolarisation des filles incluent :

- L'accès à l'eau potable dans les écoles et la construction des latrines séparées pour les filles ;
- La dotation en kits de gestion de l'hygiène menstruelle ;
- Le transfert de cash aux ménages pour soutenir la scolarisation des filles et la remise de prix d'encouragement aux meilleures élèves à la fin de chaque année ;
- La mise en place des cantines scolaires dans les écoles avec les repas emporter les filles ;
- La distribution de sacs à dos et de fournitures scolaires avec priorité pour les filles ;
- Le soutien à la création d'activités génératrices de revenu pour réduire la charge financière liée à la scolarisation des filles pour les familles ;
- L'appui à la mise en place de club des filles pour favoriser leur autonomisation. L'appui personnalisé aux personnes vivant avec handicap.

IV.1.4. La contribution du programme à l'égalité des genres en éducation :

Bien que le budget alloué à la question genre n'ait pas été différencié de l'ensemble du financement, toutes les activités se voient intégrer l'aspect genre dans sa mise en œuvre. Toutes les composantes du MYRP mettent l'accent particulier sur les thématiques transversales, telles que le genre, l'inclusion et la protection et ont été considérées comme priorités lors de l'élaboration du présent PPRESU. Dans un contexte d'urgence, il est indispensable de tenir compte de certains facteurs tels que l'âge, le genre, la race, l'ethnicité, le handicap et la religion dans la mise en œuvre des actions humanitaires ; à défaut, les personnes les plus vulnérables, notamment celles qui sont marginalisées, courent un grand risque d'exclusion.³⁸

- **Autres organisations impliquées :**

ONG nationale CELIAF (via un PCA de mise en œuvre). Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale, Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale.

- Les trois Ministères sont impliqués au niveau central et provincial dans la mise en œuvre des activités via les sections WASH, CSD et Education de l'UNICEF. Ils participent aux missions d'évaluation des besoins et de supervision conjointes.

- **Les objectifs du programme :**

³⁸ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Accroître la capacité institutionnelle à fournir une éducation inclusive dans des écoles saines qui promeuvent l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ; Améliorer le soutien aux communautés avec des filles défavorisées et exclues pour accéder à des services sociaux inclusifs de qualité (éducation, soins de santé et profession).

En ce qui concerne les objectifs, à travers les interventions proposées, UNICEF Tchad vise à contribuer à la mise à l'échelle d'un modèle à faible coût fondé sur des preuves de services intégrés holistiques et axés sur le genre pour les enfants, principalement les filles, dans les communautés ciblées de deux provinces du Tchad. Plus précisément, l'UNICEF vise à atteindre 19 223 enfants, dont au moins 6 428 filles, dans 36 communautés pour leur donner accès à des services inclusifs et équitables d'éducation, de santé et de WASH ; au moins 63 000 membres des communautés ciblées devraient avoir une connaissance accrue de l'importance de l'éducation des filles, de la bonne santé et des pratiques WASH.

1,888,574 dollars sont affectés pour les activités pédagogiques sensibles au genre, programmes scolaires sensibles au genre, appui aux enseignantes, éducation sexuelle complète, gestion de l'hygiène menstruelle, travail avec les communautés sur les normes de genre, violence de genre en milieu scolaire, appui financier aux filles vulnérables.

Le projet a été partagé avec les autorités locales afin de garantir sa pertinence. Le MENPC et les inspecteurs scolaires se sont approprié le projet afin d'assurer son bon fonctionnement et de garantir la formation des enseignants. Les objectifs ont été portés par les parties tchadiennes comme un levier visant à améliorer les programmes éducatifs tchadiens et plus globalement le système éducatif du pays et celui de la région d'Abéché en particulier.³⁹

³⁹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

photo 3: séance de distribution d'argent pour l'encouragement des filles



Source : PAM, 2024

IV.2. Caractéristiques géographiques et administratives

Le Tchad (en arabe : تشاد, Tšād), en forme longue la république du Tchad (en arabe : جمهورية تشاد, Jumhūriyyat Tšād), est un pays d'Afrique centrale, sans accès à la mer, frontalier de la Libye au nord, du Soudan à l'est, de la République Centrafricaine (ou Centrafrique) au sud, du Cameroun au sud-sud-ouest, du Nigeria à l'ouest-sud-ouest et du Niger à l'ouest. Sa capitale, N'Ndjamena, est également sa ville la plus peuplée.

Géographiquement et culturellement, le Tchad constitue un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. D'une superficie de 1 284 000 km², c'est le cinquième pays le plus vaste d'Afrique (après l'Algérie, la république démocratique du Congo, le Soudan et la Libye) et le vingt-et-unième pays le plus grand du monde. Avec environ 17,6 millions d'habitants, il est le vingt-quatrième pays le plus peuplé d'Afrique et le soixante-neuvième pays le plus peuplé du monde. Le Tchad se divise en trois grands ensembles géographiques : du nord au sud, on trouve successivement une région désertique, un espace semi-aride, puis la savane soudanaise. Le lac Tchad, qui donne son nom au pays, est son principal plan d'eau, et le point culminant du pays est l'Emi Koussi, qui culmine à 3 415 m d'altitude, volcan éteint situé dans le Nord du pays et faisant partie du massif du Tibesti.

Les langues officielles du Tchad sont l'arabe et le français, et plus d'une centaine de langues sont parlées sur le territoire tchadien, qui abrite plus de 200 groupes ethniques

différents. Le Tchad est un pays laïc où la liberté religieuse est garantie par la loi ; l'islam (55,3 %) et le christianisme (40,6 %) sont les deux principales religions pratiquées.

Le territoire tchadien est occupé par les hommes dès la Préhistoire ; les populations humaines se sont massivement installées à partir du VII^e millénaire av. J.-C. Dans le bassin tchadien. Différents États et empires, comme le royaume du Kanem-Bornou, le royaume du Ouaddaï ou le royaume du Baguirmi, se sont succédé dans la partie centrale du pays depuis la fin du I^{er} millénaire av. J.-C., en tentant de contrôler le commerce transsaharien.

De la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, la France affirme progressivement sa souveraineté sur l'ensemble du territoire actuel du Tchad, qu'elle incorpore à l'Afrique-Équatoriale française (A.-É.F.) en 1920. En 1940, le Tchad (alors nommé « Territoire du Tchad ») devient la première colonie française à se rallier à la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale. Le pays obtient son autonomie en 1958, puis son indépendance en 1960, avec pour premier chef d'État le président de la République François Tombal baye, qui a été assassiné lors du coup d'État d'avril 1975. Dès 1982, Hisseine Habré dirige le pays avec fermeté, notamment pendant le conflit tchado-libyen. En 1990, il est renversé par un coup d'État et remplacé par Idriss Déby, qui reste président jusqu'à sa mort en avril 2021, à la tête d'un régime politique toujours considéré comme autoritaire. Son fils, Mahamat Idriss Déby, prend alors le pouvoir, en dépit des dispositions constitutionnelles.

Le pays est régulièrement le théâtre de troubles géopolitiques majeurs, dont trois guerres civiles de 1965 à 1979, de 1979 à 1982 et de 2005 à 2010. À partir de 2003, le Tchad ne parvient pas à faire face aux centaines de milliers de réfugiés soudanais qui vivent dans l'Est du pays, à cause de la guerre du Darfour. Enfin, il subit les conséquences de la deuxième guerre civile libyenne (2014-2020).

L'économie du Tchad est très dépendante de la production de matières premières, minérales et agricoles. Le pays est devenu exportateur de pétrole à partir de 2003, alors que son économie reposait jusqu'alors principalement sur la production de coton, d'arachide, de gomme arabique et de bœuf, ce qui a considérablement renforcé les ressources financières de l'État. Le produit intérieur brut (PIB) du Tchad est de 12,345 milliards de dollars en 2021. Dans son rapport annuel de 2021, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) classe le Tchad comme le deuxième pays le moins développé au monde (après le Soudan du Sud), malgré une augmentation de son IDH depuis 2000 en

passant de 0,291 à 0,394. Le Tchad reste aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres et les plus corrompus du monde ; la plupart de ses habitants vivent dans la pauvreté en tant qu'éleveurs et agriculteurs de subsistance.

IV.2.1. L'éducation des filles au niveau national

Au niveau national, les filles ont moins de chance que les garçons d'accéder à l'école et d'être promues dans la classe supérieure. Cependant, le taux de promotion des filles est meilleur quand l'école compte davantage d'enseignantes. Ainsi, alors que seulement 17,7 % des élèves inscrits dans l'enseignement public et communautaire ont une enseignante, la différence entre le taux de promotion des filles et des garçons pourrait être réduite d'un tiers si 50 % des enseignants étaient des femmes. Augmenter le nombre d'enseignantes, notamment en milieu rural où elles sont relativement peu nombreuses (8,5 %), semble donc être une mesure susceptible de promouvoir l'égalité des chances entre les filles et les garçons.

IV.2.2. Défis du système éducatif tchadien

Les abandons au cycle primaire sont très nombreux et se traduisent par un faible taux d'achèvement du cycle. L'accès au CP1 et au CP2 semble avoir bien progressé, sans doute en raison du caractère obligatoire de l'enseignement de base 1, conjugué au soutien des parents et à leur volonté d'envoyer leurs enfants à l'école. Bien que le taux brut d'admission (TBA) soit élevé (>100 %), il faut noter qu'il est influencé par de nombreux redoublements au CP1. Selon l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2019, le taux net d'admission dans l'enseignement primaire ne s'élève qu'à 28,1 %. Autrement dit, seuls 28,1 % des enfants de 6 ans sont inscrits en première année d'école primaire. La même source indique que le taux net de fréquentation n'est que de 43 %, ce qui signifie que plus de la moitié des enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas toujours. En raison du grand nombre d'abandons scolaires, moins de 30 % des enfants accèdent en classe de CM2. En effet, à chaque niveau du cycle, de 11 % à 20 % des élèves abandonnent. Selon le PIET 2022-2024, le taux de transition entre le CM2 et la classe de 6e est de 49,7 %, et environ 35,6 % des élèves de CM2 arrêtent leurs études à ce niveau.⁴⁰

De fortes inégalités de genre persistent dans l'enseignement primaire au Tchad et dans les provinces d'Abéché en particulier, avec des taux d'accès très faibles dans les provinces du Nord et celui du l'Est aussi donc la région d'Abéché, où les taux de

⁴⁰ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

scolarisation sont inférieurs à ceux des provinces du Sud. Dans les provinces de Borkou, d'Ennedi Est et Ouest, les taux d'admission au CP1 n'excèdent pas les 40 %. Sur le plan national, les filles ont moins de chances que les garçons d'être scolarisées et de progresser dans leur scolarité.

Selon le Programme d'analyse des systèmes éducatifs 2019 de la Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), le Tchad enregistre le plus faible pourcentage de filles scolarisées en début (44 %) et en fin (41 %) de cycle primaire parmi les pays participants, soit 4 points de pourcentage de moins que la moyenne du PASEC. Le taux d'achèvement du primaire des filles (38 %) est de 13 points de pourcentage inférieur à celui des garçons, tandis que le taux brut de scolarisation des filles en 2021 n'atteint que 82,1 %, soit 19 points de pourcentage en dessous de celui des garçons. Cette situation s'explique par les nombreux obstacles qui empêchent les filles de suivre une éducation normale, comme l'influence de la tradition, qui encourage les mariages précoces, le manque d'enseignantes pouvant servir de modèles aux filles, les rôles assignés au genre dans les tâches domestiques et rurales, l'apparition des premières menstruations et le manque de kits d'hygiène dans les écoles, ainsi que le coût de l'éducation, qui incite les parents à concentrer leurs ressources sur les garçons.

Les conditions matérielles et d'encadrement dans les écoles tchadiennes se sont considérablement dégradés. L'analyse des données du SIGE montre qu'environ 25 % des élèves fréquentaient des classes de plus de 103 élèves au cours de l'année scolaire 2020-2021. Au cours de la même période, environ 7 élèves étaient contraints de partager la même place assise, 4 élèves partageaient un seul manuel de lecture et environ 5 élèves partageaient le même manuel de mathématiques. Ces conditions d'apprentissage, associées à un ratio élèves/ maître très élevé (72), ne favorisent pas l'apprentissage des élèves dans un contexte où 36,8 % de leurs maîtres ne sont pas formés. À cela s'ajoute le faible niveau des infrastructures scolaires en matière de latrines (46,8 % des écoles seulement disposent de latrines fonctionnelles), d'accès à l'eau potable et même de qualité de construction des salles de classe, qui, pour certaines, reste très médiocre (la moitié des salles de classe sont construites avec des matériaux provisoires).

Face aux multiples défis auxquels est confronté le système éducatif, le Gouvernement du Tchad a mis en place des politiques et des réformes visant à rendre le système plus performant et efficace. Il s'agit notamment de la Politique nationale du manuel

scolaire et du matériel didactique du 1er juin 2018, de la PNANSS d'août 2017, du Plan national de contingence de l'éducation pour 2020-2024 et de la Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire pour 2018-2030.

IV.2.3. État des lieux des connaissances sur l'éducation arabo-islamique au Tchad :

L'inventaire des travaux menés sur l'éducation arabo-islamique confirme sa marginalité dans les travaux scientifiques au Tchad. En dehors de quelques travaux qui abordent la situation dans le temps précolonial et colonial (Zeltner, 1988 ; Seidou ; 1989 ; Triaud, 1992 ; Khayar, 1976), elle occupe une place secondaire dans les travaux portant sur les luttes pour l'indépendance, les crises postindépendances et les enjeux de cohésion nationale.

IV.2.4. Éducation arabo-islamique et souveraineté étatique au Tchad

Le Tchad d'avant la colonisation, comme il sera question dans la suite de ce travail, est un territoire marqué au nord par la présence de sociétés islamisées ayant l'éducation arabo-islamique comme moyen de perpétuation de l'ordre social. À l'indépendance, la faible représentativité des élites nordistes dans l'administration publique a été la première conséquence du refus de l'école « *moderne* ». Diverses crises politiques ont ainsi secoué le Tchad et se sont soldées par le transfert du pouvoir politique aux élites nordistes. Les premiers travaux ont ainsi été dominés par le rapport des populations à l'école « *moderne* » héritée de la colonisation et aux dynamiques conflictuelles engendrées par le refus de cette école (Khayar, 1976 ; Debos, 2020). Ils ont illustré les stratégies collectives adoptées pour porter les revendications politiques ainsi que le processus de migration intellectuelle comme facteur de connexion aux pays arabes (Arditi, 2003). Leur point commun est de mettre l'accent sur l'instrumentalisation du désordre comme instrument de compensation du retard scolaire.⁴¹

Face aux enjeux d'internationalisation des systèmes éducatifs, la communauté internationale s'interroge sur les « *initiatives prises pour (ré) construire et transformer l'éducation arabo-islamique en Afrique, en particulier depuis les années 2000* » (Dia et al, 2016 : 15). Il s'agit d'une approche stato-centrée qui place l'État au cœur des politiques éducatives. La non-prise en compte de l'éducation arabo-islamique dans les politiques publiques constitue ainsi un obstacle à l'atteinte de la scolarisation, mais également une faillite des politiques publiques éducatives (D'Aigle pierre, 2016 : 27). L'éducation arabo-

⁴¹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

islamique est ainsi présentée comme alternative à l'éducation « *moderne* » dont est écartée une partie de la population en âge de scolarisation (Vieille-Grosjean, 2010 ; Dhombres, 2005 ; Bakoumi, 2018 : 3). Cette conception est relayée dans les milieux médiatiques où le bilan sombre des conditions d'apprentissage dans les écoles coraniques est dressé pour mettre les pouvoirs publics face à l'urgence d'une réforme (Bana, 2016a, Hoinathy, 2016 :21, Gonzalez et Diez Alcade, 2017). Le débat sur la mendicité est à replacer dans le contexte d'exploitation des apprenants des écoles où, au-delà de la légitimité d'une institution religieuse traditionnelle, se dessinent les enjeux de son détournement à des fins entrepreneuriales.

IV.3. Principaux problèmes des enfants au Tchad et dynamique sociale

Les principaux problèmes auxquels les enfants sont confrontés au Tchad sont la pauvreté, les mariages précoces ; la discrimination de sexe ; l'excision, la délinquance ; le travail des enfants ; les enfants soldats ; la traite des enfants et le châtiment corporel.

- **La pauvreté** : La pauvreté limite l'accès des enfants à une alimentation saine, le logement, l'éducation, la santé et d'autres soins nécessaires. Selon la troisième enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel (ECOSIT3) réalisé par le Ministère du plan en 2011, plus de 46,7% des individus au Tchad sont pauvres dont en grande partie les personnes ayant moins de 18 ans. Les mariages d'enfants :
- **Le mariage des jeunes filles** : Reste encore pratique courante au Tchad. D'un point de vue législatif, la majorité civile est atteinte à 21 ans et l'âge légal du mariage est fixé à 15 ans pour la fille et 18 ans pour le garçon. Or dans le droit coutumier, l'âge du mariage est implicitement fixé à 13 ans, ce qui est contraire à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Les mariages d'enfants peuvent avoir des répercussions négatives sur leur santé (une grossesse précoce), leur développement et le plein exercice de leurs droits. Children rights portal. Chad P33⁴²
- **La discrimination de sexe** : Dans les documents officiels, les filles et les garçons sont égaux en matière de droit d'accès à l'éducation. Mais sur le terrain, dans beaucoup de régions au Tchad et surtout en milieu rural, les filles n'ont pas les mêmes chances d'aller à l'école que les garçons. Ou bien, elles y vont mais quittent tôt pour des raisons de mariage, de travaux champêtres ou domestiques.

⁴² Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

- **Le phénomène d'excision** : Quoi interdit officiellement par les autorités, beaucoup de familles pratique encore l'excision des filles au Tchad, surtout dans le milieu rural. Ces pratiques ont des conséquences énormes sur les filles : décès, traumatismes, troubles psychologiques.
- **Les enfants de la rue** : Les enfants tchadiens errant et vivant dans les rues sont en constante augmentation. Parmi les enfants de la rue, nous pouvons discerner différentes catégories : jeunes de la rue, écoliers coraniques, les enfants des familles très pauvres. Ils créent leur propre « maison » dans la rue, mais souvent ça ne leur donne pas une protection suffisante. Colombiens est le mot utilisé à N'Djamena et même a abèche pour décrire les gangs de jeunes délinquants qui errent dans la capitale ainsi dans les provinces et notamment autour de la périphérie de Dombé ou au marché central, quartier notoirement dangereux. Le travail des enfants : Au Tchad, l'âge minimum d'embauche est de 14 ans. Ainsi, en raison d'une situation économique difficile, les familles nombreuses sont souvent contraintes de faire travailler leurs enfants, souvent avant l'âge de 14 ans.
- **Les enfants-soldats** : La loi au Tchad interdit l'utilisation d'enfants soldats, mais à l'Est (localité d'abéché) et au Sud du pays, les groupes et forces armées utilisent toujours des enfants. Les garçons sont recrutés en tant que combattants ou associés à des groupes d'opposition tchadiens ou soudanais ou à l'armée tchadienne y sont enlevés, engagés pour venger la mort d'un de leurs proches ou ils ont vu dans l'armée une échappatoire à la pauvreté. On trouve aussi des enfants soldats du Tchad dans les rangs des rebelles centrafricains et soudanais. Les écoles sont souvent des endroits privilégiés pour le recrutement des enfants par les forces armées. Aussi au Tchad les forces rebelles investissent souvent les écoles ou capturent les enfants sur le chemin de l'école afin de les forcer à se battre. Bon nombre d'entre eux subissent par la suite un important traumatisme psychosocial, en particulier les filles qui, très souvent, ne sont pas seulement recrutées pour combattre, mais pour servir de partenaires sexuels aux soldats de sexe masculin.
- **La traite des enfants** : La constitution du Tchad stipule que les personnes ne peuvent être tenues en esclavage ni en servitude, et la loi interdit le travail forcé ou obligatoire, y compris par les enfants. Cependant, il y a des enfants dans le secteur rural impliqués dans le travail agricole forcé « *enfants bouviers* » dans l'élevage de bétail et dans les zones urbaines à la servitude domestique, la mendicité, la vente ambulante. Le phénomène « *enfants bouviers* » suscite la controverse entre ceux qui

pensent que loin de caractériser une situation d'esclavage, les données disponibles indiquent au contraire que les enfants bouviers sont les apprentis rémunérés des éleveurs arabes et qu'ils jouent de ce fait un rôle important dans l'atténuation des conflits entre agriculteurs Sara et éleveurs arabes au sud et les agriculteurs Ouaddaï et éleveurs arabes à l'Est « *et ceux qui considèrent que ces enfants sont des esclaves et victimes des abus* ». Children rights portal. Chad P34

- **Les châtiments corporels** : La constitution adoptée le 31 mars 1996 dispose en ses articles 17 et 18 que la personne humaine est inviolable et sacrée. Tout individu a droit à la vie, à l'intégrité de sa personne, à la sécurité, à la protection de sa vie privée et de ses biens. Nul ne peut être soumis, ni à des sévices ou traitements dégradants et inhumains, ni à la torture. Quant à la punition corporelle au niveau des établissements scolaires, elle est interdite par un Décret depuis 1970, mais il s'enregistre encore de sévères punitions corporelles au Tchad Des arrêtés ministériels interdisent la pratique des châtiments corporels en milieu scolaire, ce qui n'a pas empêché qu'elle soit pratiquée et parfois de façon courante dans les écoles publiques et dans les écoles enseignant le Coran. Children rights portal. Chad P ;34.

IV.3.1. Caractéristiques historiques de l'école au Tchad

L'histoire de l'introduction de l'école au Tchad est étroitement liée à celle de la religion. D'une part, la pénétration de l'islam a favorisé la naissance des écoles coraniques, et d'autre part, le christianisme et la colonisation ont ajouté à cela l'école française dont la première a été créée à Mao en 1911. Cependant, dans certaines régions, le système éducatif formel ne s'est véritablement développé qu'avec l'arrivée des missionnaires qui, pour le besoin de la cause, se sont attelés à l'œuvre d'alphabétisation et de scolarisation en plus de leur mission d'évangélisation.

Le système scolaire au départ n'était accessible qu'aux enfants des collaborateurs de l'administration coloniale (enfants des chefs coutumiers, des sultans, des notables, etc.), limitant ainsi les possibilités d'accès des filles dont la place était plutôt au foyer. Il a fallu attendre les années 1960 pour que le système soit ouvert aux enfants issus de toutes les couches sociales. La femme et les jeunes filles étant également des agents de développement, des dispositions ont été prises pour intégrer les jeunes filles dans ce système afin de les rendre plus efficaces. Pour inciter les parents à envoyer davantage les filles à l'école, la stratégie adoptée par les confessions religieuses, notamment catholiques, était de

créer des écoles et collèges uniquement pour les filles. Les filles étaient ainsi défavorisées dès le début de la création des écoles.

IV.3.2. L'offre scolaire

L'offre scolaire recouvre l'ensemble des facilités offertes par la société à ses membres en matière de scolarisation : elle comprend non seulement les infrastructures mais aussi le personnel enseignant, le matériel didactique, le contenu de l'enseignement. La qualité de l'offre scolaire (proximité et équipement des infrastructures, accessibilité financière, qualification du corps enseignant...) peut influencer le choix de l'école et la propension des parents à envoyer les enfants à l'école.

La proximité et l'équipement des infrastructures scolaires interviennent dans l'explication des disparités entre sexes en matière de scolarisation. En effet, les parents refusent d'envoyer les filles dans des écoles peu équipées ou éloignées des maisons d'habitation pour ne pas les exposer aux agressions de toute sorte. D'après Hill et King (1993) cités par Kobiané (2002),

IV.3.3. La demande scolaire

La demande scolaire est l'expression des comportements, attitudes et représentations des familles et des ménages face à l'école (Kobiané, 2002). Elle dépend de plusieurs facteurs qui peuvent être regroupés en quatre catégories et incluent les facteurs socioculturels, les caractéristiques individuelles et familiales, les contraintes économiques, et les facteurs démographiques.⁴³

IV.3.4. Ethnie

L'ethnie désigne un regroupement socioculturel. Pour reprendre les termes de Nicolas (1973 : cité par Kobiané, 2001), c'est un "composé spécifique en équilibre plus ou moins stable, de culturel et de social", et apparaît souvent comme un facteur de différenciation en matière de scolarisation. La conquête coloniale et l'implantation des missions catholiques d'où sont issues les écoles et les rapports conflictuels qui en ont découlés, permettent de comprendre l'attitude de certaines communautés d'Afrique subsaharienne en matière de scolarisation.

⁴³ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

Au Tchad, l'étude de la scolarisation selon le grand groupe ethnique au recensement de 1993, a montré que trois groupes du Sud fortement christianisés se démarquent des autres : le groupe "Sara" avec 57,5% d'enfants scolarisés, le groupe "Tandjilé" avec 48,4% et le groupe "Mayo-kebbi" avec 47,8%. Les mêmes groupes ethniques prédominent lorsqu'on examine la scolarisation des filles (RT, 1995). En revanche, les enfants des groupes ethniques fortement islamisés du Nord sont les moins scolarisés du pays. C'est ainsi que la forte scolarisation observée dans certaines régions du Tchad est considérée comme le résultat d'une acculturation, et la sous scolarisation existe chez les peuples très attachés à leurs traditions (Mbaïosso, 1990).

La préservation et la pérennisation des acquis culturels dans la société traditionnelle africaine s'opèrent au niveau de l'ethnie sous le contrôle de la famille. Etant donné que la scolarisation véhicule un modèle culturel étranger, on comprend aisément le rôle que peut jouer la famille dans l'appréciation du système scolaire par rapport aux normes et valeurs sociales en vigueur et au modèle de développement souhaité (Diallo, 2003).

D'après Bonini (1998), le faible niveau de scolarisation des enfants chez les Massai de la Tanzanie s'explique par le fait que l'école de type occidental était vue comme une contrainte empêchant les enfants de s'occuper du troupeau alors qu'on ne voyait pas ses bienfaits.

Les travaux socio anthropologiques faits à travers les récits de vie et les entretiens de groupe (focus group) ont également contribué à faire avancer l'état des connaissances sur les fondements des choix parentaux en matière de scolarisation. A travers la représentation des rôles et les statuts, on comprend pourquoi les parents préfèrent investir davantage dans la scolarisation des garçons que des filles. On comprend ainsi les subtilités des stratégies familiales ou des négociations intrafamiliales que ni les approches économiques, ni les apports de la démographie ne permettent de cerner (Kobiané, 2002).

La principale limite intrinsèque des travaux sociologiques sur la demande d'éducation dans les pays du Sud est qu'on ne peut généraliser les résultats trouvés dans les contextes socioéconomiques différents (Kobiané, 2002). En plus, on s'en tient dans ces études à l'effet des facteurs socioculturels pris isolément, une telle démarche ne permet pas d'appréhender la complexité et la totalité du problème de la scolarisation dans une société donnée.

L'homme n'est pas un "simple idiot culturel" ou un "automate culturel", mais un acteur social et ses comportements dépendent non seulement des normes et valeurs sociétales mais aussi de aspirations et considérations individuelles. Ainsi, la décision de scolariser un enfant dépend non seulement de l'environnement sociologique, mais aussi et surtout des aspirations et choix des parents, conditionnées par plusieurs facteurs tels les caractéristiques individuelles et familiales, les contraintes et motivations économiques, et les facteurs démographiques.

IV.4. Caractéristiques individuelles et familiales

Parmi les déterminants individuels et familiaux de la scolarisation, l'on relève notamment le niveau d'instruction du chef de ménage, le statut familial de l'enfant, et le genre.

IV.4.1. Niveau d'instruction du chef de ménage

L'instruction du chef de ménage influence positivement la scolarisation des enfants, et particulièrement les disparités entre sexes en matière de scolarisation. Plus, le chef de ménage est instruit, plus les enfants ont de chances d'être scolarisés et de manière plus égalitaire. Pilon (1996) affirme que le niveau d'instruction de la mère apparaît au moins aussi important sinon plus que celui du père pour la scolarisation des enfants. Plus le niveau d'instruction est élevé, moins il y a des discriminations contre les filles. Abagio (1995) et Shapiro (1999), abordent dans le même sens en disant: plus le niveau d'instruction du chef de ménage s'élève, moindres sont les inégalités de scolarisation entre filles et garçons.⁴⁴

Il ressort aussi d'une étude réalisée par Wakam en 2001 sur les données du recensement du Cameroun de 1987, que le niveau d'instruction du chef de ménage tend à favoriser davantage la scolarisation des filles dans les ménages dirigés par les femmes et celle des garçons dans les ménages dirigés par les hommes. Dabsou (2001) a montré que dans le cas du Tchad, plus le niveau d'étude du chef de ménage augmente, moins grandes sont les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation.

Les infrastructures scolaires (écoles primaires, collèges, lycées, universités, grandes écoles.) sont plus nombreuses et les effets de la modernisation culturelle plus visibles en

⁴⁴ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

milieu urbain qu'en milieu rural où les pesanteurs socioculturelles continuent d'influencer considérablement les comportements des individus, notamment des parents en matière de scolarisation des enfants. On s'attendrait donc à ce que les chances de fréquentation des ruraux soient plus faibles que celles des citadins.

Au Burkina Faso, Yaro (1995) relève de fortes disparités entre les trente unités administratives qui composent le pays; alors que les provinces de la Tapoa et du Séno ont des taux bruts de scolarisation entre 10 et 20%, le Kadiogo comprenant la capitale du pays présente un taux de scolarisation de plus de 80%. Ainsi, on observe une forte proportion des enfants qui fréquentent en ville conséquence nécessaire d'une forte concentration des infrastructures scolaires. Wakam (2000), a montré dans le contexte camerounais que, les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter que ceux résidant en milieu rural, et que les inégalités entre les filles et les garçons sont plus grandes en campagne qu'en ville. Il faut donc noter que c'est dans les zones rurales que les pesanteurs culturelles sont très fortes et influencent la scolarisation en augmentant les disparités entre sexes.

Au Tchad, au recensement de 1993, sur 100 enfants de 6 à 15 ans, 45 sont scolarisés en milieu urbain et 21 en milieu rural (RT, 1995). Le niveau de scolarisation des garçons des centres urbains est plus élevé que celui des garçons des zones rurales (50,0% contre 27,6%); et chez les filles, on observe les mêmes faits (40,8% contre 14,8%). Ainsi, pour 100 garçons tchadiens de 6-15 ans scolarisés, on a 82 filles de 6-15 ans scolarisées en villes et seulement 54 filles de 6-15 ans scolarisées en campagne. Par ailleurs, le déséquilibre entre centre urbain et zone rurale à l'intérieur d'une même région est plus grande.

IV.4.2 - Genre

Dans les sociétés d'Afrique subsaharienne, l'accès différentiel des filles et garçons s'inscrit dans un contexte culturel du "construit social", le genre. Pour Locoh (1996), le genre se définit comme « *l'étude des rapports socialement construits entre les sexes aussi bien au niveau micro social des relations individuelles qu'au niveau macro social* ». Pour Tchouta (1978), l'éducation différentielle entre les sexes tient une place importante dans la culture. En effet, le garçon est éduqué par le père et son éducation est culturelle et relative à la société globale. En revanche, la fille reçoit une éducation en étroite relation avec la tradition : elle est sous l'autorité et le contrôle de sa mère ; elle n'a de contact avec son père

que lorsqu'il l'appelle ou quand elle lui apporte le repas. La fille est considérée comme une étrangère parce qu'elle est amenée à partir en mariage, sa charge sera prise par son époux et par conséquent sa scolarisation n'est pas nécessaire. Par contre, la charge de la famille revient au garçon plus tard, son choix pour ce qui concerne la scolarisation est de ce fait automatique par rapport à la fille.

Belarbi (1985), montre ainsi que ce sont les parents qui forment la personnalité de l'enfant et ses relations avec autrui. Les parents apprennent aux filles à jouer les rôles féminins qui ne s'accommodent pas avec une scolarisation poussée ; et aux garçons à jouer les rôles masculins.

Gianni (1974) montre que le comportement et le rôle de la femme et de l'homme au foyer sont conditionnés par l'éducation différentielle qu'ils reçoivent pendant la petite enfance, cette différenciation est perceptible à travers l'éducation reçue à la maison et à l'école par le biais des jeux, des jouets et de la considération qu'ils ont de la part parents et des éducateurs à l'école. C'est ce qui justifie l'abandon à la femme, malgré ses occupations extra domestiques, des travaux domestiques et de l'éducation des enfants.

Il apparaît ainsi dans de nombreux cas, que les clichés de genre renforcent la domination du genre masculin et que cela se perpétue, se maintient à travers les différences dans la pédagogie et le contenu de l'éducation inculquée aussi bien à l'école qu'à la maison. L'école formelle constitue un cadre de renforcement de décisions fondées sur le sexe de deux manières: elle façonne l'esprit des enfants en leur inculquant des modes de pensées et des pratiques bien stéréotypées, ensuite l'éducation sert à légitimer cet état de fait en lui conférant une apparence naturelle et acceptable au point que les filles finissent par céder la supériorité aux garçons.

La scolarisation est un fait social, et que le fait social est un « fait total », il existe certainement bien d'autres facteurs explicatifs des inégalités entre sexes en matière de scolarisation, notamment les facteurs socioéconomiques.

IV.4.3. Niveau de vie du ménage

Plusieurs études montrent que le niveau de vie du ménage a une influence sur les disparités entre sexes en matière de scolarisation. La pauvreté des ménages est associée à une sous scolarisation des enfants en général et à celle des filles en particulier.

Dans une étude intitulée « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina », Yaro (1995) souligne la primauté des facteurs socioéconomiques sur la scolarisation à Ouagadougou et vérifie que les différenciations scolaires d'ordre ethnique ou religieux diminuent en ville et laissent place aux hiérarchies sociales. La scolarisation des enfants induit une certaine hiérarchisation sociale et économique. Les ménages dont le chef appartient à la catégorie sociale élevée, scolarisent de manière relativement importante leurs enfants tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires. En revanche, les catégories sociales modestes ne peuvent offrir de conditions d'études complètes à leurs enfants, et donc il convient d'opérer un choix qui est généralement orienté vers les garçons.

IV.4.4. Structure par âge et sexe du ménage

Dans les pays en voie de développement, compte tenu de la division sexuelle des rôles dans le ménage et du fait que les institutions s'occupant des enfants sont rares, les femmes doivent faire face non seulement aux travaux domestiques mais aussi à la garde des enfants. Elles se font aider le plus souvent par les filles les plus âgées du ménage. L'une des hypothèses formulées par les chercheurs est l'existence d'une relation négative entre le nombre d'enfants d'âge préscolaire d'un ménage et la fréquentation scolaire des filles. Dans une étude portant sur sept pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Kenya, Malawi, ⁴⁵Namibie, Niger, Tanzanie et la Zambie), Lioyd et Blanc (1996) ont observé cette relation avec quelques exceptions.

En milieu urbain au Mali, Marcoux (1995), montre que « *l'absence des enfants de 0 à 4 ans diminue les probabilités de fréquenter l'école de près de 16% pour les filles et d'un peu moins de 10% pour les garçons alors que la présence d'au moins deux enfants de cet âge favorisent la fréquentation scolaire des garçons de manière significative* ». En revanche, Wakam (1999) trouve que dans le cas du Cameroun, « *c'est dans les ménages n'ayant aucun enfant en bas âge et dans ceux qui en ont au moins deux que la scolarisation des enfants de 6-14 ans est élevée, alors qu'elle est faible dans ceux ayant un seul enfant* ». Toutefois, considérant la scolarisation chez les 15-24 ans, la relation négative s'observe quel que soit le sexe mais elle est plus forte chez les filles ; ce qui signifie que la garde des enfants incombe plus aux adolescents de 15-24 ans qu'aux enfants de 6-14 ans et qu'elle

⁴⁵ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

revient plus aux filles de 15-24 ans qu'à leurs homologues garçons, et qu'elle est prioritairement confiée aux adolescentes.

Toutefois cette relation constatée n'est pas de cause à effet car la garde des enfants peut être confiée à des filles qui ne fréquentent pas et qui peuvent même avoir été sollicitées à cause de leur disponibilité.

Aussi, les ménages ne se composent pas uniquement des enfants d'âge préscolaire mais également des enfants scolarisables et on s'attend à ce que leur nombre influence négativement la fréquentation scolaire.

Les filles et les femmes représentent la majorité des personnes qui vivent dans la pauvreté, font l'objet de discrimination et de violence fondée sur le genre (GBV) et ont une chance plus faible d'accès à des prestations, comme l'éducation. L'égalité des genres est inscrite dans les instruments traitant des droits de l'homme et constitue une priorité du développement, telle qu'elle est exprimée dans les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le droit à l'éducation est au cœur même de la mission de l'UNESCO. Il est inscrit dans son Acte constitutif qui traduit la volonté de ses fondateurs d'assurer « *à tous le plein et égal accès à l'éducation* » et leur engagement pour « *réaliser graduellement l'idéal d'une chance égale d'éducation pour tous.* » L'égalité des genres compte aussi parmi les deux priorités globales de l'UNESCO. Parvenir à l'égalité des genres dans l'éducation exige une approche qui facilite aux apprenants des deux sexes l'accès, la rétention et l'achèvement et leur confère la même autonomie. Le système éducatif Tchadien doit prendre en compte leurs différences physiques, psychosociales et sociales et les respecter de façon égale. Il faut donc agir à de multiples niveaux en garantissant l'égalité d'accès à l'éducation (égalité des chances d'apprentissage), dans l'éducation (environnements d'apprentissage, contenus et pédagogies sensibles, non discriminatoires et transformatifs du point de vue du genre) et à travers l'éducation (égalité des résultats et des opportunités de travail et de vie quotidienne).

D'après le Rapport mondial de suivi 2012 sur l'EPT, les pays ayant adopté des interventions pour promouvoir l'égalité des genres à divers niveaux sont les plus en avance pour réduire les inégalités de scolarisation liées au genre dans l'enseignement primaire. Mobilisation des communautés, soutien financier ciblé en direction des filles, adoption de pédagogies sensibles, responsables et transformatives du point de vue du genre et création d'environnements d'apprentissage favorables sont des exemples de stratégies efficaces. L'UNESCO promeut les normes sociales qui valorisent l'éducation des filles et des femmes

et agit à plusieurs niveaux, tels que plaidoyer, dialogue politique, action normative et définition de normes, assistance technique et renforcement des capacités, en particulier dans les domaines suivants où elle dispose d'un avantage comparatif :

- lois et politiques d'éducation : il importe que des lois et des politiques efficaces existent et soient appliquées de façon à créer un environnement propice à l'institutionnalisation de l'égalité des genres et sa pérennité, et à promouvoir l'éducation des filles et des femmes (par exemple, éducation sans droits ni frais). Il importe aussi de renforcer/d'améliorer les capacités de ceux qui sont responsables de les élaborer et de les faire appliquer. L'UNESCO contrôle les cadres juridiques et politiques pour s'assurer qu'ils sont sensibles à la dimension de genre, et elle forme des planificateurs, administrateurs et autres personnels de l'éducation.⁴⁶

⁴⁶ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

CONCLUSION GENERALE

Arriver au terme de notre travail qui est intitulé la scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché dont notre problème est les disparités dans la scolarisation sont liées à plusieurs facteurs au Tchad en général et dans la localité d'Abéché en particulier, divers facteurs empêchent les jeunes filles d'accéder à l'éducation, notamment les facteurs culturels [comme la croyance la tradition les normes...], les facteurs socioéconomiques [Manque d'emploi et problème financière], et les obstacles structurels et institutionnels à l'éducation [Manque de formation, de responsabilité des parents et d'enseignant, gestion de l'éducation sur la politique éducative]. L'émancipation des filles par le biais des études suscite une crainte chez certains parents dépositaires de la tradition. Ces derniers pensent que leur pouvoir serait déstabilisé si les femmes sont éduquées.

Le travail est basé sur la problématique de recherche dont Le ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique du Tchad dans son projet de promotion de la formation des filles et de l'alphabétisation des femmes (2p2faf) en 2019.

Qui annonce que malgré l'amélioration du taux net de scolarisation (63,6% en 2014, contre 39% en 2000), et du taux d'achèvement du cycle primaire (50,8% en 2015, contre 23% en 2000), le niveau d'éducation de la population tchadienne, en particulier celui des femmes demeure encore l'un des plus bas en Afrique. Les progrès enregistrés dans l'élimination des disparités entre les sexes sont beaucoup moins marqués dans l'enseignement secondaire et supérieur, et comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, on note également un faible pourcentage de filles dans les filières scientifiques et techniques ; elles sont particulièrement sous-représentées dans l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'ingénierie. Les filles qui n'ont pas accès à l'éducation ont aussi moins de chance d'accéder à des services de santé et de trouver un emploi décent. La pauvreté, les mariages et les grossesses précoces, ⁴⁷la violence basée sur le genre, un environnement touché par divers conflits, des pratiques culturelles fortement sexuées dès la petite enfance, sont quelques-uns des nombreux obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer pleinement leur droit à accéder à l'éducation, à mener leurs études à terme, et à récolter les bénéfices multiples qu'elles pourraient tirer du système éducatif.

⁴⁷ La violence basée sur le genre, un environnement touché par divers conflits, des pratiques culturelles fortement sexuées dès la petite enfance, sont quelques-uns des nombreux obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer pleinement leur droit à accéder à l'éducation

Les obstacles qui entravent la scolarisation de la jeune sont la pauvreté des parents, les facteurs sociaux et culturels, institutionnels, structurels et politiques, le regard de la société sur la femme, au niveau familiale et aussi communautaire et étatique.

Les questions de recherche sont réparties en question principale et secondaire

Question principale ;

- ❖ Comment expliquez la problématique de la scolarisation de la jeune fille tchadienne en général et dans la région du Ouaddaï en particulier ?

Questions secondaires ;

- 1- Quels sont les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché ?
- 2- Quels sont les enjeux de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché ?
- 3- Quels sont les effets d'une marginalisation de la jeune fille en matière d'éducation dans la localité d'Abéché ?
- 4- Quels sont les différentes stratégies des acteurs nationaux et internationaux pour une éducation de qualité de la jeune fille tchadienne ?

Ainsi, nos hypothèses sont réparties en hypothèse principale et secondaire.

Hypothèse principale ;

Au Tchad en général et à Abéché en particulier, la question de la scolarisation de la jeune fille est liée à plusieurs facteurs notamment endogène et exogène qui influencent significativement l'éducation de la jeune fille.

Hypothèses secondaires ;

- 1- Les facteurs de blocage de l'éducation de la jeune fille tchadienne de la localité d'Abéché sont : socio-économiques, politiques, culturels, structurels et institutionnels.
- 2- Les enjeux de blocage de l'éducation de la jeune fille dans la localité d'Abéché sont à dire d'une part dans les soucis de maintenir la tradition des sociétés patriarcales, ancestrales et phallogocratiques, et d'autre part sur la représentation développer sur la jeune fille et la capacité de ces parents à investir sur son instruction.

- 3- Les effets d'une marginalisation de la jeune fille en matière d'éducation dans la région d'Abéché sont entre autre une fille non scolarisée aura plus de difficultés à accéder et à suivre les recommandations et les conseils de prévention et de soins pour elle-même et ses enfants. Un enfant né d'une mère qui sait lire à 50 % de chances en plus de survivre après l'âge de 5 ans.
- 4- L'état tchadien accompagner de ces partenaires privés notamment les ONG national et international mettent sur pieds les politiques éducatives afin de rendre effectif l'objectif de l'accès à l'éducation pour tous et toutes les catégories sociales et du genre.⁴⁸

La théorie est un ensemble organisé de principes, de règles, de lois scientifiques visant à décrire et à expliquer un ensemble de faits. Il y'a 3 grande théories d'apprentissage issue qui font l'objet de notre recherche.

1- La théorie de dynamique de qualité :

La théorie de Lamotte Bruno, également connue sous le nom de 'théorie de dynamique de la qualité', en 1987 est un cadre conceptuel proposé par le philosophe et scientifique français Henri-Luis Bergson, qui s'inspire des idées de Giordano Bruno, mais elle est souvent associée à d'autres penseurs.

2- Théorie de la sociohistorique :

Peter Knaap (1984) a développé cette idée en montrant que les historiens peuvent contribuer à mieux prendre en compte le contexte trop souvent négligé par la plupart des théories sociales. Ici on tente d'expliquer les phénomènes et comportements sociaux la théorie de la sociologie historique.

Les théories de Pierre Bourdieu sont qualifiées de conflictualistes tout comme celles de Bernard Lahire ou de Baudelot-Establet. Ils travaillent sur ce qu'ils considèrent comme les déterminants de la réussite scolaire : la proximité avec l'institution scolaire, les dispositions à apprendre (capital culturel) qui sont inculquées par les parents,

3- Théorie de la représentation sociale :

La théorie des représentations sociales s'est surtout développée en Europe francophone au cours des trois dernières décennies (entre autres par Moscovici 1961, 1976 ; Jodelet,

⁴⁸ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

1989 ; Doise et coll., 1992 ; Abric 1994 ; Guimelli, 1994 ; Rouquette, 1994, etc.). En réalité, il ne s'agit pas tant d'une théorie unifiée que d'un ensemble de perspectives théoriques qui sont apparues à la croisée de la sociologie et de la psychologie. La recherche en ce domaine porte sur les représentations que construisent les groupes sociaux à propos d'objets sociaux, comme la santé ou l'environnement par exemple. Ces représentations sont abordées à la fois comme produits et comme processus sociocognitifs. Si la visée de telles études reste encore descriptive, on observe qu'elles s'ouvrent progressivement à des préoccupations explicatives et même stratégiques au regard de l'intervention éducative et de l'action sociale.

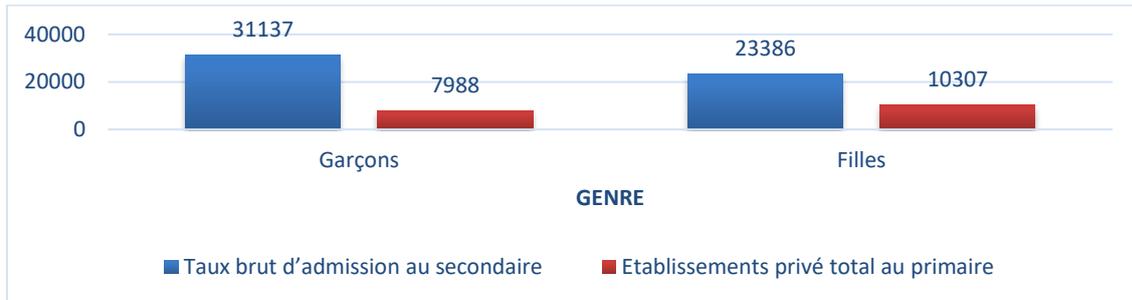
Pour mener bien ce déroulement de collecte d'informations, nous avons mobilisé les outils tels que le questionnaire et l'interview. Le questionnaire nous a permis de poser des questions à nos informateurs. L'interview pour part nous a permis d'interroger les responsables éducatifs dans la ville d'Abéché.

Les principaux résultats obtenus dans ce cadre de recherche sont les suivantes

Dans les établissements publics, on trouve qu'il y'a une grande écarte entre les filles et les garçons dans les établissements privés le nombre des filles dépassent celui des garçons. Cependant, dans les établissements communautaires les taux des garçons scolarisés dépassent celui des filles. L'on se réfère sur le tableau ci-après. Au niveau national, l'enseignement moyen (6e - 3e) et l'enseignement secondaire général (2nd - Terminale), révèlent une situation encore plus inquiétante pour les filles. Dans l'enseignement moyen, le taux d'achèvement est de 20% pour les filles contre 32,6% pour les garçons avec d'importantes disparités au niveau provincial. Une dizaine de provinces enregistrent des taux d'achèvement des filles se situant en dessous de 10%. Au niveau du secondaire général, le taux d'achèvement est de 24,60% pour les filles contre 28,50% pour les garçons et l'indice de parité (3,9%) traduit une faible fréquentation des filles.

Etablissement public au primaire	Etablissement privé au primaire	Etablissement communautaire au primaire
G = 31137	G= 7988	G= 177
F= 23386	F=10307	F= 131

Source : enquête de terrain 2023 à Abéché



Source : enquête de terrain 2023 à Abéché

Au Secondaire général

Garçons	Filles	Total
5144	4458	9602

Source : enquête de terrain 2023 à Abéché

Les indicateurs d'accès au secondaire général

Taux brut d'admission au secondaire			Taux brut de scolarisation au secondaire		
Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
25,10%	23,20%	24,10%	28,50%	24,60%	24,40%

Source : enquête de terrain 2023 à Abéché

Les questionnaires nous ont permis d'interroger un ensemble de citoyens, afin de collecter diverses informations exploitables statistiquement pour avoir des informations sur le sujet. Le sondage collecte de donnée autour d'une question générale. Cette technique permet de connaître une opinion générale sur un sujet donné comme la scolarisation de la jeune fille au Tchad en général et dans la localité d'Abéché en particulier.

L'échantillonnage est un moyen de sélectionner un sous-ensemble d'unités d'une population cible dans le but de recueillir des renseignements. Ces renseignements sont utilisés pour tirer des conclusions au sujet de la population en général.

La sous scolarisation est avérée dans les ménages dont les chefs de ménage ont un niveau bas et chez les 6-14 ans. Cette situation s'explique essentiellement par le travail domestique des filles dans les ménages avec à la base une absence d'importance accordée à la scolarisation des filles du fait de l'ignorance, du poids de la tradition ou encore du manque de moyens financiers. Dans les ménages dont le chef est de niveau secondaire et plus, chez les 15-24 ans, les fortes inégalités s'expliqueraient par l'accueil des enfants venant du milieu rural pour continuer les études secondaires ou supérieures. Dans ces ménages, dans la⁴⁹ plupart des cas, la conjointe travaille et les filles sont orientées beaucoup plus vers les travaux domestiques.

Chez les 6-14 ans, les inégalités sont plus prononcées chez les femmes chefs de ménage. En effet, au niveau net, les garçons ont 2,25 et 1,90 fois plus de chance de fréquenter que les filles, respectivement chez les femmes chefs de ménage et chez les hommes chefs de ménage ; la tendance est la même au niveau brut. Après l'introduction des variables de contrôle, on constate que les risques de fréquentation scolaire des filles diminuent mais celles des garçons augmentent ; ce qui signifie donc que les inégalités varient selon le sexe du chef de ménage.

Il est important de signaler que les inégalités du genre en matière de scolarisation ne s'expliqueraient pas seulement par les variables de contrôle introduites dans les différents modèles. L'ampleur et la résistance de ces inégalités traduisent un problème réel et profond qui s'expliquerait par les rôles dévolus et les statuts assignés par la société à chacun de ses membres. C'est pourquoi, il convient à ce niveau d'intégrer l'approche genre à la planification du développement afin d'éviter la marginalisation des jeunes filles et femmes de combattre l'inégalité dont elles en sont victimes du simple fait de leur appartenance au sexe "dit faible", ce qui entraînera un partage équitable des ressources et des responsabilités. Un travail d'éducation, de sensibilisation et de plaidoyer s'impose à cet effet, pour convaincre les leaders d'opinions, les décideurs et les parents de la nécessité de scolariser les filles. Les décisions de nature politique doivent donner l'impulsion indispensable à ce changement escompté. L'ère pétrolière devrait être une occasion unique pour l'amélioration des taux de scolarisation et la réduction des inégalités sexuelles au Tchad en général et dans la ville d'Abéché en particulier.

⁴⁹ Scolarisation de la jeune fille au Tchad : implémentation d'une éducation de qualité et résistance socioculturelle dans la ville d'Abéché ; mémoire soutenue le 26 Novembre 2024.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Seydou Badian, (1953).** Sous l'orage, édition présence africaine (11 juillet 2000)
- Lamotte Bruno, (1987).** La dynamique de la qualité. Revue d'économie industrielle, vol. 42, 4e trimestre.
- Ollivier Girard, (2015).** Le projet couvre des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre le soutien à la scolarisation des filles et leur maintien à l'école
- Guetty N, L, Ousmane K, A, (juin 2021).** La déperdition scolaire des élèves filles au Tchad
- Daliam G, (2024).** L'éducation des filles : le combat quotidien de FAWE au Tchad
- laise D, (2019).** Scolarisation des filles : le Tchad encore à la traine
- Aya Azaddou, (2022).** La scolarisation de la fille au Tchad
- Pierre Bourdieu, (1990).** La domination masculine P 67 à 69
- Amouzou, E. (2008).** Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire. Paris, France : L'Harmattan Jean Windsor Vincent
- Marie-France, L (2018).** Dans Autrepart 3 (N° 87) 2018/3 (N° 87), Éditions Presses de Sciences Po Une discrète révolution mondiale : la progression de la scolarisation des filles et des jeunes filles dans les pays du Sud. Pages 3 à 33
- Mahamane I, (2010).** Conditions de vie des personnes âgées en Afrique Subsaharienne : cas de la vie dans un ménage à génération coupée au Niger. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures. P 6 à 8
- A. Olivier Labé, (2010).** Le redoublement, la réussite scolaire et l'objectif de la Scolarisation Primaire Universelle (SPU) d'ici à 2015 dans le cadre de l'Éducation Pour Tous (EPT) : cas du Sénégal à partir des données longitudinales du PASEC. P 107 à 110
- Paul Lokonon, (2018).** Les facteurs explicatifs de la persistance de la faible scolarisation des filles dans les départements du mono. Thèse de doctorat. Université de Benin. P, 26 à 34
- Gbleu M J. (2019).** La question des effectifs réduits des jeunes filles dans les filières professionnelles industrielles : le cas du centre de perfectionnement aux métiers de la mécanique et de l'électricité (comme) de Koumassi. P. 25 à 95

- Henry V-G (2010).** Pratiques de socialisation et d'éducation au Tchad : approche et questionnement, pages 161 à 175,
- Mahamat A T. (2024).** Vulnérabilité aux inondations dans le contexte des changements climatiques à Abéché (Climat sahélien, Région du Ouaddaï, Tchad). Mémoire de Master. Université de Yaoundé 1, Cameroun. P. 160
- Henri Vieille-G, (2010).** Dans *Éducation et Sociétés* 2 (n° 26), Éditions De Boeck Supérieur. Pages 161 à 175
- Matchoke T. V, (2017).** Déterminants des disparités entre sexes en matière de scolarisation au Tchad, mémoire soutenue à Yaoundé. P, 17 à 34
- Ollivier Girard (2015–2024)** : guide de bonnes pratiques le soutien à la scolarisation des filles et leur maintien à l'école. SWEDD & SWEDD UNFPA
- BBG. – Blochw-Runk, (1971).** Scolarisation. P. 156,
- (2p2faf) en 2019.** Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique du Tchad dans son projet de promotion de la formation des filles et de l'alphabétisation des femmes
- Tchad Rapport annuel, (2021).** Du Groupe local d'éducation sur l'égalité des genres en éducation.
- L'UNICEF Tchad, L'éducation des filles dans les pays en voie de développement.** Dans *Unissons nous pour les enfants*. P
- CARE, et World Learning, contract n° HNE-5848-C-00-6046-00.** Améliorer l'éducation des filles à travers les écoles communautaires. Projet No 8 Le Centre de Recherche International, filiale des Instituts de Recherche Américains, est responsable pour la mise en œuvre du programme "Education des filles et des femmes" financé par Office of Women in Development de l'USAID en collaboration avec Management System International,
- Rapport Afrique (2012).** Parce que je suis une fille -
- Progrès et obstacles à l'éducation de fille en Afrique
- Pasec Confemen.** Évaluation diagnostique 2e et 5e du primaire

Rapport (24/04/2012). Année scolaire 2009/2010 Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs de réussite ?

L'UNDP (2019). Rapport de développement humain de Termes de référence de recrutement d'un cabinet pour la conduite de l'analyse genre dans le cadre du projet : Briser les barrières à l'éducation des filles – Tchad, P. 1 à 7

Recherche Data Must Speak Tchad. Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique du Tchad UNICEF Tchad UNICEF Innocent – Centre mondial de la recherche et de la prospective Comprendre les facteurs de performance des écoles au Tchad

Rapport Final, (2021). SIEA-3089 Guide pour l'évaluation d'un plan sectoriel de l'Education :

Rapport, (2022). Pays Tchad Mics-eagle Tchad

Ministère de l'éducation (2022). Rapport d'Analyse des données du recensement scolaire 2020/2021 Santé et bien-être pour une éducation de qualité : Améliorer la réponse dans le Sous-secteur Education de Base DE BASE Edition.

UNESCO (2016). Rapport d'état sur le système éducatif nation. Elément d'analyse pour une refondation ce l'école Publier en par IPE Pole de Dakar

ISU UNESCO. 2, (2010). Dans certains pays d'Afrique francophone, le CP se dédouble sur 2 ans compte tenu du fait que la plupart des enfants ne maîtrisent pas la langue française, qui est la langue d'enseignement

Tchad, (2013). Rapport de la mission conjointe de promotion des droits de l'homme en République du Tchad La Commission africaine des droits de l'homme et des Peuples

Cluster éducation (2021). Renforcés l'éducation des filles au Tchad.

Normes Minimales INEE, Domaine 3 Enseignement et apprentissage, Norme 1 relative aux programmes scolaires, Note d'orientation 5 Contenu et concepts clés de l'apprentissage des compétences de la vie courante.

Normes Minimales INEE, Domaine 2 Accès et environnement d'apprentissage.

Guide de poche de l'INEE sur le genre, Stratégies pour une politique éducative tenant compte du genre,

Plan International @planfrance. Sur Levon les freins à l'éducation des filles ! Education et formation professionnelle.

Agent partenaire UNESCO. Projet d'urgence de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PUREAT) Document de programme pour une requête de financement accéléré auprès du Partenariat Mondial pour Education

Rapport mondial, (2013). De suivi sur l'EPT Fiche d'information L'éducation des filles – les faits. P, 3

L'éducation des filles dans les pays en voie de développement Unicef.

Le Partenariat Mondiale pour la fin du Mariage des filles, (2021). L'éducation des filles et le mariage des enfants. P, 2 à 7

Politique nationale de scolarisation des filles. Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et des langues nationales,

Data must speak, Comprendre les facteurs de performance des écoles au Tchad,

Éducation de qualité : pourquoi est-ce important ? Objectif du développement durable,

(2p2faf) et (CGES), (2019). Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique

Projet de promotion de la formation des filles et de l'alphabétisation des femmes Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) novembre

Confemen, (2012). Le rapport a été validé par le Comité scientifique du PASEC.

Pratiques de socialisation et d'éducation au Tchad : approche et questionnement

ANNEXES

Annexe 1

Photo 1 : une fille d'une famille pauvre en classe et sans la tenue scolaire



Source : cluster éducation 2021

Annexe 2 : Photo 2 : trois filles en tenue scolaire et dont les parents s'opposent à la scolarisation.



Source: enquête de terrain, 2023

Annexe 3 tableau des personnes interviewés

Nom des informateurs	Fonction-qualité
1- Mm Hawa Gabriel Nguelo	L'inspectrice de la région du Ouaddaï De la délégation provinciale de l'éducation du Ouaddaï
2- Aziza Mahamat	Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique.
3- M. Moustapha Haroun Ramadan	le charger des archives au niveau de la délégation provinciale de l'éducation du Ouaddaï.
4-M. le délégué HISSEINE_IBRAHIM ABDOULAYE	Délégation provinciale de l'éducation nationale et de la promotion civique du Ouaddaï (Abéché)

Annexe 4 effectifs des filles dans les trois niveaux et statut

Niveau statut	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	F	F	F	F	F	F	F
E publique	6767	5241	4088	3022	2248	2020	23386
E privé	2046	1906	1817	1711	1404	1432	10307
E communautaire	493	318	20	15	82	62	990

Source : délégation provincial de l'éducation nationale et de la promotion civique de l'Ouaddaï (Abéché)

Annexe 5 étude des cas et questions réponses

1. « Naître fille »

Dans certains pays et au Tchad en particulier dans la région d'abéché, c'est avoir moins de chances de réussir sa vie que « naître garçon ».

Pourquoi ? Parce que dans le monde, les filles sont moins scolarisées que les garçons.

2. C'est quoi exactement « être scolarisé » ?

C'est être inscrit dans une école que l'on suit régulièrement et obligatoirement pour y apprendre à lire, écrire, compter. C'est donc ne pas être analphabète. (Il y aurait 1 milliard d'analphabètes dans le monde dont les 2/3 sont des femmes).

3. C'est quoi être analphabète ?

C'est ne savoir ni lire, ni écrire, ni compter. L'analphabète ne peut pas se défendre. Il est exploité. L'analphabétisme touche tous les pays pauvres en particulier le Tchad (dits « en voie de développement »).

4. Pourquoi la fille est-elle moins scolarisée que les garçons ?

a) Parce qu'au Tchad en général et dans la localité d'Abéché en particulier, on a besoin de la fille à la maison (cuisine, ménage, garde des plus jeunes...). Alors, aller à l'école est une perte de temps.

b) Parce que l'on va marier la fille très jeune. Alors, inutile de l'instruire. Son mariage est nécessaire car il enrichira toute la famille.

c) Parce que, souvent, la fille attend un enfant très jeune. Elle quitte alors l'école. Ces 3 raisons principales de non-scolarisation des filles sont donc dues à des traditions, à des habitudes de vie au Tchad et dans les pays pauvres.

5. Mais d'autres raisons sont également responsables :

a) Les gouvernements du pays le Tchad ne consacrent pas assez d'argent à l'école (et ceci touche les filles et les garçons) ;

b) Les filles et les garçons sont souvent exploités, - soit au travail (le manœuvre de construction, dans la couture vêtements...) ;

- Soit sexuellement. Filles (et garçons) deviennent des esclaves.

c) La guerre détruit la scolarisation.

d) La misère amène filles (et garçons) à songer d'abord à se nourrir. Et pourtant, le droit à la scolarisation est un droit reconnu, en particulier celui des filles.

6. Pour tout pays, la scolarisation des filles est « la clef de tout progrès ». La femme instruite est :

- Plus épanouie ;
- Elle gère mieux sa vie, sa famille
- Elle élève mieux ses enfants ;
- Elle gagne mieux sa vie.

On constate que plus le taux de scolarisation des filles est élevé, plus la croissance du pays est en hausse. Il y a donc corrélation étroite entre la scolarisation des filles et la croissance d'un pays.

7. Que faire pour scolariser les filles partout dans le monde ?

Les pays riches doivent agir.

- Ils doivent inciter les gouvernements concernés à augmenter les crédits destinés à l'école pour les filles.
- Ils doivent financer des projets éducatifs pour les filles. - Ils doivent veiller à ce que ces financements ne soient pas utilisés à d'autres fins que la scolarisation des filles.

8. L'UNICEF (United Nations International Children Emergency Fund) se préoccupe de ce problème et agit.

9. L'éducation des filles est une priorité de la mondialisation ?

Qu'est-ce que la mondialisation ?

C'est un phénomène assez récent qui reconnaît et fait que tous les pays sont obligés de se gouverner les uns avec les autres, car tous les peuples sont dépendants les uns des autres.

10. Cette interdépendance exige une attitude :

LA SOLIDARITE.

L'éducation des filles dans le monde passe par une nécessaire et exigeante solidarité de tous les peuples.

Annexe 6 séance de distribution d'argent pour l'encouragement des filles



Source : PAM, 2023

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES PHOTOS.....	ix
LISTE DES FIGURES	x
RESUME	xi
ABSTRACT.....	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
I - DEFINITION DES CONCEPTS	2
II - PROBLEME DE RECHERCHE	3
III - PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	3
III.1. Scolarisation et expression linguistique.....	5
III.2. Le regard de la société tchadienne sur la femme	7
III.3. La pauvreté des ménages	8
III.4. Facteurs sociaux et culturels	9
III.5. Facteurs Institutionnels	9
III.6. Au niveau familial	10
III.7. Au niveau communautaire	10
IV - QUESTIONS DE RECHERCHE.....	11
IV.1. Question principale de recherche	11
IV.2. Questions secondaires.....	11
IV.3. Hypothèse de recherche.....	11
IV.4. Hypothèse principale	11
IV.5. Hypothèses secondaires	12
IV.6. Objectif de recherche.....	12
V - CADRE METHODOLOGIQUE	12
V.1. Le pré enquête.....	12
V.2. La collecte des données	13
V.3. Les outils de collecte des données	13

V.4. L'échantillon.....	13
V.5. Le traitement des données.....	13
V.6. Les difficultés de l'enquête.....	13
VI - CADRE THEORIQUE.....	14
VI.1. THEORIE DE DYNAMIQUE DE QUALITE.....	14
VI.2. THEORIE DE LA SOCIOHISTORIQUE.....	15
VI.3. THEORIE DES REPRESENTATIONS SOCIALES	15
VIII - DELIMITATION DU CADRE DE L'ETUDE.....	19
X - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTOIRE DE LA REGION DU OUADDAÏ.....	19
X.1. SITUATION	19
CHAPITRE I : LES FACTEURS DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE.....	22
INTRODUCTION	23
I.1. Facteurs sociaux	24
I.2. Facteurs culturels.....	26
I.2.1. Les violences de genre en milieu scolaire	27
I.2.2. Les situations d'urgence	27
I.3. Facteurs économiques	28
I.3.1. La pauvreté des familles	28
I.4. Les facteurs du changement.....	28
I.5. La nécessité de l'implication de tous les acteurs de l'éducation dans la gestion de la déperdition scolaire des filles à tous les niveaux.....	29
I.5.1. Les violences de genre en milieu scolaire	29
I.5.2. Les mariages précoces et forces	29
I.5.3. Faits sur la scolarisation des filles	30
I.5.4. Des systèmes scolaires : qui demeurent violents et discriminants pour les filles.....	31
I.6. Situation actuelle de l'éducation des filles.....	32
I.6.1. Le regard de la société tchadienne sur la jeune fille	32
I.6.2. La pauvreté des ménages amène certains parents à prioriser les garçons	34
I.6.3. Manque de soins et d'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive, et grossesses chez les adolescentes	34
I.7. Présentation général de la ville d'Abéché	35
I.7.1. Subdivisions de la region du Ouaddaï.....	36
Tableau 3 : la subdivision de la région du Ouaddaï	36

I.7.2. Facteur religieux	37
I.7.3. Religion musulmane.....	37
I.7.4. Religion chrétienne	37
I.8. Représentation.....	38
I.8.1. Situation éducative de la ville d'Abéché	38
I.8.2. La Délégation Provinciale de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Ouaddaï.....	38
I.8.3. Présentation de la délégation de l'éducation provinciale d'Abéché.....	40
I.8.4. Personnel administratif : personnel du bureau.....	40
CONCLUSION	42
CHAPITRE II : LES ENJEUX DE BLOCAGE DE L'EDUCATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE.....	43
INTRODUCTION	44
II.1. Soutien au développement de l'accès à l'éducation inclusive.....	45
II.1.1. Au niveau étatique.....	46
II.1.2. Appui des ONG.....	46
II.1.3. Rôle des médias sur la scolarisation des filles	47
II.2. Contribution des médias pour la rupture des barrières à l'éducation des filles.....	48
II.2.1. Les enseignants et les programmes scolaires (ne sont pas sensibles aux préjugés contre les filles).....	49
II.2.2. Les tableaux des indicateurs.....	50
II.2.4. Les principaux enjeux des blocages de l'éducation des filles	52
II.3. Violences Basées sur le Genre (VBG).....	53
II.3.1. Les mouvements de la population	54
II.3.2. Qualité de l'éducation et question enseignante.....	55
II.3.3 - L'éducation des filles et l'impact sur la société.....	56
II.3.4. L'éducation transforme nos existences.....	58
II.4. Autonomisation des femmes	58
II.4.1. Effectif des élèves par IDENPC, niveau, statut, genre et langue d'enseignement :	59
II.4.2. Qualité de l'enseignement et formation des maîtres.....	61
II.4.3 - Effectif dans les écoles francophones :	65
CONCLUSION.....	67

CHAPITRE III : LES EFFETS LIES A LA MARGINALISATION DE LA JEUNE FILLE DANS LA LOCALITE D'ABECHE.....	69
INTRODUCTION	70
III.1. L'arbre qui cache la forêt.....	71
III.1.3. Inégalités et normes de genre discriminatoires	72
III.1.4. Conflits et crises humanitaires.....	73
III.2. Impacts et indicateurs de la marginalisation de la jeune fille.....	74
III.2.1. Dans les communautés :	75
III.2.2. Au niveau de l'éducation	76
III.2.3. Du point de vue de statut social des jeunes filles.....	76
III.3. Du point de vue de l'éducation.....	77
III.3.1. Les droits de l'homme et l'égalité des sexes	78
III.3.2. Évolution des mentalités.....	78
III.3.3. Perspectives pour l'avenir	79
III.3.4. Enlever les barrières à l'éducation des filles	80
III.3.5. Le gouvernement du Tchad et la promotion de la scolarisation de la jeune fille.....	81
III.4. Scolarisation des filles et promotion des femmes : à la recherche de « l'idéal féminin acceptable »	82
III.4.2. Environnement d'apprentissage.....	84
III.4.3. Égalité des genres dans l'éducation (finalité ultime) :	84
CONCLUSION.....	85
CHAPITRE IV : ACTIONS DES ACTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX FAVORABLES A LA PROMOTION EDUCATIVE DE LA JEUNE FILLE	87
INTRODUCTION	88
IV.1 - le système éducatif tchadien :	89
IV.1.1 - Personnel enseignant	91
IV.1.2. Organisation du système éducatif.....	95
IV.1.3. Groupe local d'éducation sur l'égalité des genres en éducation	96
IV.1.4. La contribution du programme à l'égalité des genres en éducation :	97
IV.2. Caractéristiques géographiques et administratives.....	99
IV.2.1. L'éducation des filles au niveau national.....	101
IV.2.2. Défis du système éducatif tchadien.....	101

IV.2.3. État des lieux des connaissances sur l'éducation arabo-islamique au Tchad :	103
IV.2.4. Éducation arabo-islamique et souveraineté étatique au Tchad	103
IV.3. Principaux problèmes des enfants au Tchad et dynamique sociale	104
IV.3.1. Caractéristiques historiques de l'école au Tchad	106
IV.3.2. L'offre scolaire	107
IV.3.3. La demande scolaire	107
IV.3.4. Ethnie	107
IV.4. Caractéristiques individuelles et familiales	109
IV.4.1. Niveau d'instruction du chef de ménage	109
IV.4.2 - Genre	110
IV.4.3. Niveau de vie du ménage	111
IV.4.4. Structure par âge et sexe du ménage	112
CONCLUSION GENERALE	115
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	122
ANNEXES	127